

21^e ANNÉE

L'ÉDUCATEUR

Revue Pédagogique bimensuelle
de l'Institut Coopératif de l'École Moderne

Compte Rendu du Congrès d'Angers PAQUES 1949



La masse imposante des congressistes

PHOTO BRUEL - ANGERS

La réussite totale de notre beau Congrès d'Angers consacre la force et la solidité de la C.E.L.

Elle vous impose à tous la nécessité de faire d'urgence votre devoir de Coopérateurs.

Voir ci-contre l'appel de Freinet et, p. 379, les bulletins de souscription à remplir d'urgence.

1^{er} MAI 1949
CANNES (A.-M.)

15-16-17

ÉDITIONS DE L'ÉCOLE
MODERNE FRANÇAISE

LA FORCE DE LA COOPÉRATIVE

Quand, dans une entreprise comme la nôtre, chaque adhérent verse sous forme d'action la même somme, il y a coopérative : chacun court les mêmes risques, a les mêmes avantages et les mêmes droits.

Nous avions dit, l'an dernier, à Toulouse, la nécessité d'augmenter tout de suite de quatre millions notre fonds social, et nous avions trouvé, pour y parvenir, une solution qui était et qui reste à peu près idéale, coopérativement parlant : nous demandions aux vrais coopérateurs de nous verser un dépôt permanent de 2.000 francs, garanti contre la dévaluation, parce que correspondant à une valeur équivalente de B.T. Ce dépôt de coopérateur d'élite donne droit à une remise supplémentaire de 10 % sur tous les achats, ce qui signifie que, pour une commande moyenne de 5.000 fr. par an, ces 2.000 fr. rapportent 500 fr., soit 25 %.

Eh ! bien, malgré ces avantages exceptionnels, 400 camarades seulement avaient répondu en juin à nos appels pathétiques. Il nous fallait 4 millions. Les coopérateurs nous donnaient généralement 800.000 fr. Nous avons failli sombrer. Pour sauver la C.E.L., il a fallu que j'emprunte encore, personnellement, des sommes importantes que personne n'acceptait de prêter à la Coopérative. Et on ne prête pas à la Coopérative parce que, en définitive, ce sont les mauvais coopérateurs qui ne versent pas de fonds, qui gèrent à leur profit l'argent des autres. Le tour de force que j'ai réalisé encore une fois l'an dernier, je ne le recommencerai plus, même si j'en avais la possibilité, car ce n'est pas là une solution valable pour une Coopérative. Il n'y a pas de raison, en effet, que je coure seul des risques au sein d'une organisation communautaire.

En mars dernier, 1200 camarades seulement avaient versé leur part de coopérateurs d'élite. Il y en a 5.000 autres au moins qui, abonnés à « L'Éducateur », se disent nos fidèles adhérents et dont nous attendons le geste de coopérateurs.

Si ces camarades ne répondaient pas à cet appel, nous trouverions les fonds nécessaires pour continuer notre œuvre, mais nous serions obligés de modifier la forme de notre association qui ne serait plus strictement coopérative et viserait à donner la priorité incontestable à ceux qui sauraient prendre leur responsabilité.

Ce langage un peu rude, nous l'avons tenu au milieu des congressistes d'Angers. Nous les avons mis devant leurs responsabilités : l'an dernier, la misère des traitements avait gêné, nous le savons, notre campagne pour les fonds coopératifs. La situation est améliorée cette année : si la masse de nos adhérents ne répondait pas à notre appel, nous nous verrions, la mort dans l'âme, dans l'obligation de changer la forme de notre association.

Vous tenez à la C.E.L. pour ses réalisations uniques en France, pour l'aide qu'elle vous apporte, pour l'atmosphère fraternelle dont elle

vous fait bénéficier. Chacun d'entre vous peut et doit verser immédiatement au moins 1.000 francs.

1° Si vous n'êtes pas encore coopérateur d'élite, vous verserez une part de 2.000 fr. qui vous donnera droit à la remise de 10 %.

2° Que vous soyez coopérateur d'élite ou non, vous pouvez et vous devez souscrire un ou plusieurs bons à terme de 1.000 fr. à taux progressif et remboursables dans un, deux, trois ou quatre ans.

C'est cela la force de la coopération. Si chacun des 7.000 abonnés à « L'Éducateur », qui sont parmi les meilleurs de nos adhérents versait 1.000 fr., nous aurions tout de suite les 7.000.000 dont nous avons besoin. Un petit effort de chacun fait la force de la Coopérative.

Les congressistes d'Angers ont compris nos raisons et notre appel et ont versé sur le champ 700.000 fr. Ils vous ont donné l'exemple.

Voulez-vous que notre C.E.L. vive et travaille ?

Voulez-vous rester maîtres de votre organisation à votre seul bénéfice ?

Si oui, vous ferez immédiatement votre devoir de coopérateur.

Et vous demanderez à vos amis autour de vous de souscrire des **Bons C.E.L.**, largement garantis par les stocks de la C.E.L.

C'est aux versements que vous ferez que nous mesurerons votre compréhension et votre dévouement de coopérateurs.

Pour une vraie Coopérative, puissante de l'effort de chacun, de ses milliers de coopérateurs, souscrivez immédiatement.

C. FREINET.

**

Dans nos prochains numéros, nous commencerons la critique du Congrès : il faut, en effet, que participants et organisateurs sachent analyser les insuffisances possibles, les erreurs parfois qui ont été commises, afin que le prochain Congrès profite des enseignements de la grande expérience que nous venons de vivre.

Les camarades ont la parole.

LES PHOTOS DU CONGRÈS

Les photos commandées vont être prêtes à expédier sous quelques jours. — A. GRÉCIET.

APPEL AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS

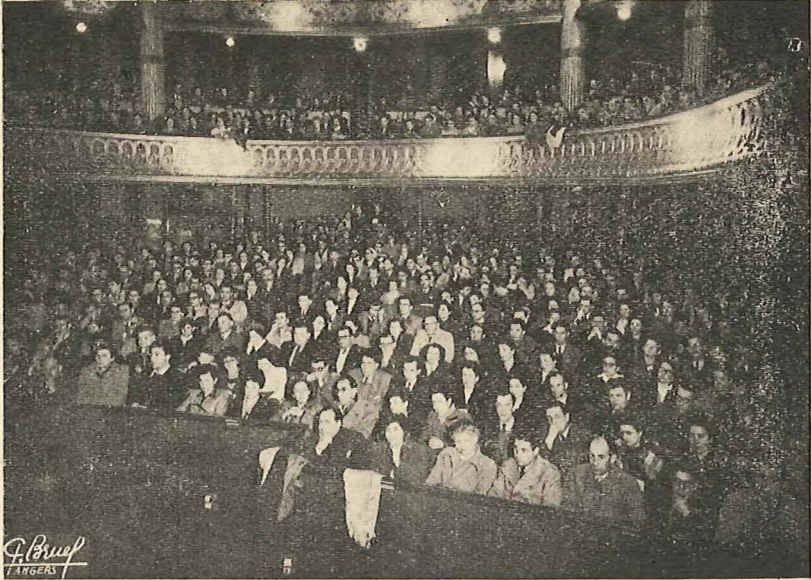
Prière d'envoyer à Antoinette Gréciet toutes photos susceptibles d'être jointes à la série du Congrès pour en faire un album souvenir pour Freinet. Merci à tous.

A. GRÉCIET, 10, boul. du Château, Angers.

LE LIVRE DE FREINET LE CHEMIN DE LA VIE

Essai

de psychologie sensible appliquée à l'éducation
est en souscription au prix de 500 fr.



Au Grand Théâtre d'Angers

PHOTO BRUEL - ANGERS

NOTRE BEAU CONGRÈS D'ANGERS

Ce que nous avons fait au Congrès d'Angers ? Le présent compte rendu, que nous avons voulu le plus fidèle possible, vous le dira :

Mais il est un autre aspect du Congrès que nous voudrions brosser ici brièvement en essayant de faire sentir cette chaude atmosphère C.E.L. qui faisait dire à tous les congressistes :

— A l'an prochain, à Nancy !

Ce que nous avons fait au Congrès ?

Nous avons ajouté un maillon de plus, et solidement scellé, à la chaîne d'amitié et de coopération dans le travail, qui nous anime et nous unit. Nous avons réalisé encore une fois le miracle de fraternelle unité qui continue une tradition dont nous avons quelques raisons d'être fiers.

Et, tout d'abord, de quoi est faite cette amitié ?

Nous ne rappellerons jamais assez qu'elle puise ses fondements essentiels dans l'intérêt nouveau d'un travail qui, en modifiant le comportement des éducateurs, modifie aussi leur attitude en face des problèmes pédagogiques comme en face des problèmes sociaux. Il en est des éducateurs comme des enfants dans nos classes : trouvez des raisons nouvelles de curiosité, de recherches et d'activité, faites briller un rayon de soleil et des rapports nouveaux s'établissent entre maîtres et élèves, entre l'Ecole d'une part, et le milieu d'autre part ; on n'attaque plus sous le même angle les problèmes urgents de la vie ; le travail motivé rapproche les êtres que la scolastique dressait dangereusement les uns contre les autres.

Mais ce sont incontestablement les échanges interscolaires rendus possibles et permanents par nos techniques qui sont l'élément actif de l'amitié qui cimenter notre mouvement.

Y a-t-il travailleurs plus isolés que les jeunes instituteurs et les jeunes institutrices enfermés pendant de longs mois dans leurs villages reculés, sans communications pratiques avec les collègues qu'ils ne rencontrent que furtivement aux Conférences Pédagogiques, aux examens du Certificat ou aux Assemblées syndicales houleuses. Ils n'en reviennent que plus conscients encore de cet isolement moral et intellectuel qui les marque parfois irrémédiablement.

Nous donnons à ces jeunes des raisons d'abord de s'intéresser à leurs enfants et à leur travail ; nous leur procurons les joies élémentaires qui font aimer le métier ; nous leur ouvrons sur la vie, autour d'eux, des fenêtres qui leur permettent de comprendre le conditionnement et l'évolution des processus sociaux et humains. Nous jetons pour eux les bases d'une nouvelle culture fondée d'abord sur le travail et la vie.

Tout effort qui concourt à poser loyalement et rationnellement les vrais problèmes de la vie, tend à redonner de l'équilibre aux individus. Et l'équilibre est un des éléments primordiaux de la santé physiologique comme de la santé morale et sociale.

Et ces jeunes, nous les mettons en relations, par le truchement de leur travail, et grâce au journal scolaire, avec des dizaines d'autres écoles de toutes régions de France. Nous les intégrons dans des équipes où ils peuvent se réaliser selon leurs tendances : équipes de correspondances, équipes des Commissions de l'Institut, équipes de réalisation et de contrôle des fiches et des B. T., équipes au sein du groupe départemental. La communauté de travail suscite bien vite et nourrit des intérêts communs qui évoluent en solide amitié. Les échanges de lettres, de colis, d'élèves ensuite complètent encore l'interconnaissance.

Et ces jeunes se rencontrent dans nos stages et nos congrès. Ce ne sont plus là des étrangers qui se réunissent pour parler de pédagogie, ce sont des camarades qui se connaissent déjà et qui se rejoignent pour se placer tout de suite sur le terrain réconfortant de la camaraderie et de l'amitié.

C'est pourquoi le premier jour suffit pour rompre la glace ; le deuxième jour est celui du travail fécond. Le troisième jour est déjà comme hanté par l'échéance trop proche de la séparation. Notre esprit C.E.L. a touché tous les assistants. A partir de ce moment, tout ce qui se fait à la C.E.L. l'est sous le signe de l'unanimité. On ne comprendrait pas qu'une question puisse se poser sur laquelle nous ne soyons pas d'accord.

Le Congrès a rempli son rôle. Qu'importe si l'ordre du jour n'est pas totalement épuisé. Nous ne sommes pas venus là pour régler définitivement toutes les questions pendantes. Nous sommes venus pour nous reconnaître et nous serrer les mains et nous affirmer mutuellement que nous continuerons à travailler comme par le passé, pour les mêmes buts et selon le même esprit.

Le Congrès pouvait se clore : la chaîne était nouée, plus importante et plus solide que jamais.

Qu'est donc cette unité qui se renforce, certes, de la solidité de la chaîne, mais qui en forge à l'origine et en agence les maillons ?

Notre unité n'est ni une formule stratégique, ni un cartel d'action pédagogique et laïque. Elle est la profonde réalité qui unit tous les travailleurs chaque fois qu'ils ont à résoudre les problèmes qui leur sont communs. Notre supériorité c'est d'avoir découvert et mis en valeur quelques-uns de ces problèmes de base et d'avoir mobilisé pour les résoudre non seulement l'intérêt des travailleurs mais l'allant et l'enthousiasme et la soif d'idéal sans lesquels rien de grand ni de définitif ne saurait se faire dans la profonde construction humaine.

Ces problèmes, nous ne les considérons point en idéalistes béats mais en travailleurs qui tendent leurs bras avides vers le bleu du ciel, mais ne cessent cependant de construire la vie de tous leurs muscles aux prises avec les réalités matérielles et sociales.

Nous n'avons pas à nous formaliser sur la forme de l'outil avec lequel chacun de nous se met à la besogne. Le chrétien travaillera en chrétien, le socialiste et le communiste avec toute leur foi sociale. L'essentiel est que chacun de ces ouvriers travaille avec bonne foi et loyauté, au service des buts communs que nous nous sommes fixés ; que chacun coopère selon ses tendances, ses croyances et ses moyens à monter le mur solide et droit. Et la communauté exaltera le bon ouvrier, comme elle écartera et rejettera automatiquement les mauvais travailleurs qui gêneraient l'entreprise commune.

L'expérience de 25 ans de vie unitaire de la C.E.L. nous montre que ce n'est jamais entre l'esprit C.E.L. et l'idéologie politique ou syndicale que nos adhérents auront à choisir, mais entre leur travail vivant qui s'est, aujourd'hui, intégré à leur comportement et la scolastique morte, qu'elle soit pédagogique, sociale ou syndicale.

A nos adhérents de résoudre eux-mêmes, pour leur propre compte, le problème vital que les événements peuvent éventuellement poser ou imposer à leur conscience de travailleurs. La C.E.L. continuera à être le vaste chantier fraternel

qu'on peut aujourd'hui juger à ses œuvres et qui ne craint pas d'affronter l'avenir.

Notre fraternité n'est d'ailleurs jamais ni onctueuse, ni formelle. Elle est une fraternité de travailleurs, à l'image de la complexité naturelle des tempéraments ; une fraternité qui s'exprime chez les uns par des mots d'esprit, chez d'autres par la satire ou le chant, ou encore tout simplement par l'émotion et la gravité... ou le silence, la fraternité d'une masse qui réagit avec une sûreté réconfortante, qui sent d'emblée les déviations naissantes et sait communier dans les paroles qui expriment au mieux ce que chacun porte en soi d'intelligence et d'humanité.

Cet esprit C.E.L., cette fraternité du travail, cet enthousiasme pour des buts dont on n'exaltera jamais assez l'idéalisme sont, sans doute, un fait unique dans notre monde si divisé, à la recherche des vaines formules de coopération et d'humanité. C'est sans doute parce qu'elles en méconnaissent les fondements primordiaux de travail créateur que tant d'organisations amies suspectent notre bonne volonté et notre refus de parvenir. Le phénomène C.E.L. les inquiète et c'est ce qui explique le silence que la presse de gauche a fait sur une des plus grandes manifestations laïques de notre temps : plus de mille instituteurs réunis pour discuter des problèmes vitaux de l'Ecole laïque en plein cœur de la chouannerie ; plus de mille laïques défilant, le 13 avril, dans Angers étonné...

**

Notre tâche n'est certes pas finie.

Elle est double.

Sur le plan pédagogique et technique, nous continuerons notre action, en nous efforçant de tenir la tête du peloton afin de réduire, dès leur naissance, les déviations graves qui menacent les méthodes de travail dont nous avons montré l'efficacité.

Mais nous n'oublierons pas non plus que l'Ecole est essentiellement fonction du milieu, et que nous devons, parallèlement à notre effort pédagogique, agir sur ce milieu par tous les moyens qui sont en notre pouvoir : action post et périscolaire, action sociale, action syndicale, action politique.

C'est dans la mesure où nous serons des éducateurs totaux, affrontant dans leur complexité les problèmes majeurs de l'éducation du peuple, que nous avancerons sans désillusion, mais non sans risque, sur la voie difficile où nous avons déjà franchi tant d'étapes.

Nous ne sommes pas des théoriciens, mais des travailleurs et des réalisateurs. Notre mouvement sera fort tant qu'il réalisera et construira.

A l'œuvre donc, dans notre même atmosphère de camaraderie et d'amitié C.E.L. Et le Congrès de Nancy, l'an prochain, sera le continuateur réconfortant de la tradition de nos Congrès d'Unité au service de l'Ecole laïque du peuple.

C. FREINET.

UN GRAND CONGRÈS

Nous renonçons à donner ici un aperçu seulement des appréciations élogieuses de si nombreux camarades. Tout le monde est retourné enchanté du Congrès. Peut-on donner appréciation plus flatteuse d'une rencontre qui nous a donné un instant quelques soucis à cause du nombre considérable de participants.

Nous n'avons pas l'habitude, à la C.E.L., de jeter des fleurs. Mais il faut cependant que nous rappelions les noms des ouvriers dévoués de cette rencontre : Antoinette Gréciet et Veillon, sans oublier notre camarade Gréciet qui n'est pas instituteur et qui n'en a pas moins aidé sa dévouée compagne, apportant dans l'organisation ce sens de l'ordre et de la minutie dont la parfaite organisation des excursions est un exemple et un modèle.

Paironneau, le grand argentier du Congrès,

qui, avec sa famille aussi, a assuré à la perfection une des tâches les plus ingrates.

Notre chère Allory, dont le calme, le dévouement et la bonté dominent l'activité du Groupe de Maine-et-Loire.

Notre camarade Bitot, responsable de l'exposition, et sa compagne, Mme Bitot, qui présente à la soirée théâtrale sa merveilleuse équipe de pipeaux.

Sorel, Augéard et Faes, et tous ceux qui ont apporté leur aide à une entreprise difficile, mais dont le succès est leur succès.

Et une mention très favorable pour toutes les autorités académiques, municipales et départementales qui nous ont apporté un appui sans réserve dont nous les remercions.

Puisse l'effort de tous servir comme nous le désirons la grande cause de l'Ecole Laïque.



Le vin d'honneur dans la salle d'exposition

PHOTO BRUEL - ANGERS

MARDI 12 AVRIL, à 9 h. 30 : Séance d'ouverture au Grand Théâtre d'Angers

Mme Gréciet : Avant que ne soit déclaré ouvert le Congrès, je veux dire à tous l'honneur que nous fait l'Administration ici représentée en assistant à notre Congrès.

Nous avons ici, ou se sont fait représenter :

M. l'Inspecteur d'Académie ;
M. Joussaume, Inspecteur d'Académie honoraire ;

MM. les Inspecteurs Primaires des circonscriptions d'Angers ;

Mme la Directrice du Lycée de Jeunes Filles ;

M. le Proviseur du Lycée de Garçons, tous deux représentés ;

M. le Directeur départemental à la Jeunesse et aux Sports ;

Les organisations syndicales et laïques, représentées par notre camarade Chiron ;

La Mutuelle et la C.G.T., par le camarade Patron ;

Le Marc pour le second degré ;

La F.E.N.C.G.G.T. ;

Le Secrétaire de l'Union départementale de la C.G.T. ;

La ligue de l'Enseignement sera représentée, à l'échelon national, par Mlle Robin, et à l'échelon départemental par notre camarade Beaupère et par M. Charleux.

Le cartel d'action laïque ;

Mlle Laborde ;

Les organisations pédagogiques diverses.

Notre camarade Freinet a voulu avoir à ses côtés, et nous nous en réjouissons, toute la « vieille garde » : Alziary, Faure, Daniel, Marg. Bouscarrut, Houssin.

Sont représentés :

Mme Seclet-Riou et le Prof. Wallon, du Groupe Français d'Education Nouvelle s'étaient excusés. Le groupe s'était fait représenté par MM. Ferré, Vignot et Rigobert.

Notre ami Ravé (de l'UFOCEL), malade, n'a pu participer à nos travaux.

Nos amis du Maroc, d'Algérie et de Tunisie auraient bien voulu se faire représenter au Congrès, mais la C.E.L. n'a pas encore pu faire l'effort financier important qui leur aurait permis de faire le déplacement.

Le groupe espérantiste de l'Enseignement a envoyé ses salutations.

Représentation étrangère : Nous notons, en tête, nos amis belges au nombre d'une trentaine, groupés autour de nos amis L. et J. Mawet.

La Suisse n'est représentée que par deux éducatrices venues à titre privé.

Voici les salutations du GREP :

Au nom du Groupe Romand d'Etudes Pédagogiques, au nom de la Ligue Internationale d'Education Nouvelle — section Suisse — j'apporte aux congressistes d'Angers le cordial salut des éducateurs de nos cantons suisses de langue française.

L'époque où se tiennent les assises de la Coopérative de l'Enseignement Laïc n'est malheureusement pas favorable à une large représentation des groupes et associations pédagogiques qui, en Suisse, suivent avec un vif intérêt et une large sympathie les efforts de la C.E.L. et de l'Institut coopératif. Notre fédéralisme, qui compartimente par canton tout ce qui touche à l'enseignement, nuit certainement à la diffusion rapide et large des réformes pédagogiques. Néanmoins, les techniques Freinet, que font connaître les anciens participants aux stages de Cannes, connaissent une faveur croissante dans un cercle d'institutrices et d'instituteurs qui s'élargit de plus en plus.

Nous voyons également avec plaisir s'abaisser lentement les barrières administratives et douanières qui entravent les échanges entre nos deux pays. Cette amélioration ne manquera pas d'intensifier également les échanges franco-suisses sur le plan de l'éducation.

Pour le présent, au nom de nos associations

Je dois à la courtoisie des organisateurs de ce Congrès le privilège d'ouvrir sa séance inaugurale, je le dois aussi à l'absence de M. le Recteur, que je représente et qui s'excuse de ne pouvoir être lui-même avec vous. Je suis sensible à l'honneur qui m'échoit. Je vous en remercie. Je souhaite la bienvenue à tous les membres de ce Congrès, français et étrangers.

Je suis persuadé que vos travaux seront féconds en résultats aussi heureux que durables et que la douceur angevine, qui est finesse, clarté, équilibre et harmonie, pénétrera vos débats de sa lumière, ce qui, loin d'être nouveau en pédagogie, peut cependant n'être pas toujours superflu, et que le soleil illuminera et parera, lui aussi, votre séjour parmi nous comme il le fait dès ce clair et premier matin.

Monsieur Freinet, je vous salue au nom de vos fervents comme au nom de ceux qui connaissent vos efforts et les suivent avec l'attention que réclament tous les problèmes d'éducation et les essais tentés pour les résoudre. Pour moi, ce n'est pas d'aujourd'hui que votre nom m'est connu. Curieux de ce qui peut faciliter l'action de notre enseignement, je vous ai écrit, il y a longtemps déjà, pour me mettre en mesure d'examiner les albums de votre bibliothèque de travail, dont le premier était, si j'ai bonne mémoire, consacré aux chariots et carrosses, pour les montrer à mon personnel et à mes élèves afin qu'ils pussent s'en faire une idée éloignée de l'enthousiasme verbal et partisan, qui peut être néfaste, et de l'attitude négative et dénigrante, qui est stérile. Dans le même temps, je me procurais aussi ces **cahiers d'enseignement pratique** des Editions Delachaux et Niestlé, qui avaient commencé à paraître un peu avant les vôtres.

Vous cherchez à rénover l'enseignement primaire public et à mettre au point le matériel nécessaire à cette transformation.

Un de vos premiers soucis est d'assurer à vos enfants les conditions physiques d'un bon équilibre moral pour vous mettre à même de provoquer le désir du travail sans lequel rien ne se fera de vraiment fructueux.

Pour provoquer chez l'enfant ce goût du travail, il convient de lui en laisser l'initiative. « Les enfants travaillent, le maître organise, aide, facilite le travail ». On ne peut se contenter de confier à la mémoire des écoliers des mots, dont le sens n'est pas toujours compris, des mots qui restent la perpétuelle occasion de la dispute des hommes, toutes nos disputes étant, selon Montaigne, grammairiennes, disputes trop souvent vaines et ridicules comme le montre Fontenelle dans cette histoire d'une dent d'or d'un humour incomparable, tout à fait digne d'être rappelée à l'ouverture de ce Congrès, comme le sont également les formules du même auteur, excellentes pour l'hygiène de l'esprit : « Le règne des mots et des termes est passé, on veut des choses ». « Ne faisons point de système, nous ne sommes point assez

suisses, j'apporte aux congressistes et tout spécialement à notre cher Freinet et à ses proches collaborateurs, des remerciements chaleureux pour le travail accompli et des vœux bien sentis pour la réussite du Congrès et pour le succès des efforts persévérants qui tendent à promouvoir l'enseignement sur un plan plus élevé des valeurs.

Les nombreux amis suisses que comptent Freinet et la C.E.L., reconnaissants et enthousiastes, vous saluent cordialement et se réjouissent avec vous du magnifique développement de votre mouvement coopératif.

La Pologne était représentée par deux éducatrices. Un éducateur hollandais et une éducatrice anglaise étaient présents.

Ont envoyé également des salutations : Patricio Redondo, au nom de l'Ecole Freinet, de Vera-Cruz, au Mexique

et de Alicia Porro, Freire de Maciel, Directeur du Centro Orientador del Periodismo Escolar à Montevideo, qui annonce la fabrication de presses Freinet, qui permettent l'introduction enthousiaste de nos techniques dans les Ecoles sud-américaines.

Et maintenant, je passe la parole à l'Administration, ici représentée par M. l'Inspecteur d'Académie du M.-et-L. :

riches pour cela ». C'est donc aux choses elles-mêmes qu'il importe d'aller, c'est à l'observation directe, continue et à l'expérience qu'il convient de recourir pour que l'école aboutisse à former l'esprit et non pas uniquement à le remplir.

La pièce maîtresse de votre méthode est « l'expression libre ». L'enfant aspire à faire connaître sa pensée et à entrer en relations avec ses semblables. Se fondant sur cette tendance, on lui demande de raconter ce qu'il a vu, de dire ce qu'il pense et son travail transcrit au tableau fait l'objet d'une discussion avec ses camarades. Cette correction est autrement fructueuse que celle du maître. Pour répondre au même besoin et multiplier les occasions d'écrire a été organisée la **Correspondance interscolaire** grâce à laquelle chaque élève peut entrer en relations avec des camarades de provinces éloignées, ce qui ouvre singulièrement l'esprit.

La collaboration la plus originale apportée par Monsieur Freinet à la rénovation de l'enseignement élémentaire, a sans doute été sa campagne pour l'imprimerie à l'école et la création d'un matériel adapté à sa destination spéciale. La rédaction d'un journal de classe constitue un bon instrument de formation littéraire et elle était pratiquée déjà dans certaines classes de grands élèves de l'enseignement secondaire. Pour que cette méthode produise son fruit avec de jeunes élèves, on ne peut se contenter des procédés de polycopie, il faut recourir à la typographie véritable.

L'enfant, en effet, semblable en cela à tous les auteurs, n'a rien de plus pressé que de diffuser son œuvre. Le journal auquel il a collaboré sera demain sur la table familiale, circulera dans l'entourage, qui établira des comparaisons avec les diverses conséquences que cela entraîne parfois, mais dont le meilleur est, assurément, que l'amour-propre incite les jeunes écrivains à ne livrer qu'un travail donnant le moins possible de prise à la critique.

Le même stimulant produit le même résultat, à un âge plus avancé, quand il s'agit d'acquisition de connaissances. L'enfant ou l'équipe chargés de rédiger un article sur la guerre de 1870 dans la région, les métamorphoses d'un insecte, ou d'établir le parallèle entre une description ancienne de la commune et son état d'aujourd'hui, se documenteront avec tout le soin que comportent leur âge et leurs moyens d'information et de compréhension.

Qui ne voit que si une telle façon de travailler exige un gros effort de la part de l'enfant, elle réclame aussi de la part du maître une information très poussée, le souci de la compléter et de l'enrichir, la préoccupation toujours présente de l'organisation du travail, de l'ordre, une connaissance de l'enfant, une patience, une perspicacité incomparables ?

Supposons que des écoliers aient trouvé dans les registres paroissiaux quelques lignes ayant trait, par exemple, au grand hiver de 1709 dans leur commune. Il est clair qu'il appartient au maître de s'assurer que le texte est bien compris, que lui seul peut être en mesure d'en montrer l'intérêt et l'importance relative en le rapprochant d'autres faits se rapportant au même événement, en d'autres lieux. Que saurait-on de la Révolution si l'on ne connaissait que les épisodes de la Terreur au village, tels que pourrait les avoir notés un chroniqueur du pays ? Peut-on connaître l'hiver de 1709 si l'on ignore que la misère échauffa alors « le zèle et la charité » comme au temps de la Fronde ; si l'on n'indique pas les mesures adoptées par l'Autorité royale pour remédier aux maux affreux de cette époque : réglementation du commerce des grains, ensemencement des terres, constitution d'approvisionnement par l'achat de blés étrangers, arrêt du 22 septembre 1708 pour encourager et faciliter les transports de province à province, réglementation aussi de la fabrication du pain, suppression de la pâtisserie, défense d'utiliser le grain pour la nourriture des animaux, pour la fabrication de la bière, introduction du riz en Languedoc et dans la région de Paris, etc... ? C'est inspiré par cette préoccupation que nous avons demandé, dans le Cher, à l'archiviste départemental, une étude d'ensemble de la question, relative au département. Publiée au Bulletin Départemental, elle permettait aux maîtres de diriger, de compléter, d'interpréter les recherches et les découvertes des écoliers. Sans quoi, le profit aurait été incomplet et la formation de l'esprit faussée, donc manquée. Car le savoir tiré des livres a son rôle à jouer avec l'emploi des méthodes actives. Mais ce rôle doit être, non pas d'étouffer sous l'amas des connaissances les intérêts spontanés de l'enfant, mais de les servir et de leur permettre d'atteindre les fins qu'ils se proposent. Il ne s'agit nullement de limiter l'enfant aux acquisitions de son expérience personnelle, mais il faut mettre celle-ci à la base et ne faire intervenir les expériences et les connaissances des autres qu'au moment où, nécessaires à l'enfant, désirées par lui, elles peuvent « combler les lacunes inhérentes à toute expérience personnelle ». (Kerchensteiner). N'est-il pas également évident que les méthodes actives exigent que le maître, loin de vivre replié sur soi, multiplie les contacts avec les diverses professions afin d'accroître ses moyens d'information, s'efforce de connaître et de comprendre les modes d'activité et de pensée autres que les modes qui lui sont familiers. Il étendra l'horizon de ses élèves dans la mesure où il étendra le sien propre. Vous voyez

qu'il ne peut être question du reproche de limiter le développement de l'enfant, de limiter son champ d'étude, sa vision du monde et cela dans aucun domaine puisque la Ligue internationale pour l'Education Nouvelle a fixé, lors de son Congrès de Calais, en 1921, le premier de ses principes de ralliement en ces termes : « Le but essentiel de toute éducation est de préparer l'enfant à vouloir et à réaliser dans sa vie la suprématie de l'esprit », et donc de dégager sa personnalité, dans le respect de celle-ci par une action toute de vigilante sagesse, de mesure et d'amour.

Mesdames et Messieurs, je m'excuse d'un tel et si long propos. Je m'excuse aussi de ce qu'il a sûrement et malgré tout d'incomplet. Je vous demande de n'y voir que le témoignage de l'intérêt que je porte à vos travaux et que l'hommage dû à votre souci d'étudier dans les heures qui vont suivre les problèmes pédagogiques en les serrant de près pour aboutir à des conclusions de valeur pratique, à la lumière de votre expérience, de votre bon sens, de votre bonne foi.

Il n'y a pas parité entre celui qui apporte des faits et celui qui n'apporte que des mots, s'écriait un jour Pasteur. Mesdames et Messieurs, je pense que votre Congrès apportera des faits et que votre exposition et votre séance récréative en particulier fourniront la preuve de la qualité, de l'étendue, de l'efficacité, de l'utilité de vos efforts et de vos méthodes.

Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités, il la tiendrait fermée. Fort heureusement, vous réprochez une telle manière d'agir, vous ouvrez votre main et vous semez avec le désir d'être utiles. Ceux-là, qui recevront ce que vous semez, ne manqueront pas de le faire dans les mêmes dispositions de cœur et d'esprit.

VEILLON : Au nom du groupe départemental du M.-et-L., je remercie de tout cœur nos camarades de Toulouse d'avoir, presque à l'unanimité choisi Angers comme siège de ce congrès et je vous remercie d'être venus si nombreux dans notre ville et d'avoir ainsi montré que la solidarité laïque n'était pas un vain mot.

Est-il superflu de souligner les buts de ce Congrès ?

Une réunion pédagogique d'abord, à l'occasion de laquelle nous sommes fiers de recevoir parmi nous notre animateur, notre camarade Freinet et son admirable équipe.

L'ampleur du Congrès montre le développement considérable du mouvement qu'il représente d'une façon irréfutable, la forme française de la Coopération de l'Education nouvelle.

C'est donc, d'abord, dans un but d'information pédagogique que nous sommes tous assemblés aujourd'hui. Mais les spéculations pédagogiques conditionnent des sacrifices et des luttes et voici justement, camarades, que vous êtes présentement au cœur même de cette lutte. Si le ciel angevin est si pur, si l'on respire sur notre sol la douceur de vivre, certaines circonstances nous imposent cependant une vigilance et un combat de tous les instants. Notre école ne se maintient que pied à pied.

Comment, alors, les techniques Freinet de l'Ecole moderne ne nous auraient-elles pas tentées ? Mais, hélas, plus que partout ailleurs, l'argent nous manque, en même temps que la sympathie pour notre effort. Il sera donc nécessaire, pour le salut de tous, que nous mettions sur pied, si possible, un vaste programme d'aide aux écoles déshéritées. C'est pourquoi toutes nos activités du Congrès doivent être dirigées — et ne le peuvent être que dans un sens laïc. Notre

pédagogie, notre coopérative, notre esprit en dépendent.

Et maintenant, pour trouver les solutions nécessaires,

Au travail !

Et Vive l'Ecole Moderne !

M. Chiron, représentant du Syndicat des Instituteurs, vient alors saluer le Congrès en l'invitant à « aller de l'avant et à préparer des lendemains qui chantent ».

Puis, le délégué de l'Union des Syndicats C.G.T. dit sa fierté de participer aux travaux d'un Congrès qui mène une lutte semblable à celle des ouvriers d'usines « pour construire une France laïque, républicaine et sociale ».

C. Freinet présente maintenant les responsables des commissions de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne.

**

Commission des Plans de Travail

Responsable : FREINET

Lorsque toute la vie de la classe est régie par un manuel scolaire, celui-ci vous dit tout ce que vous avez à faire, mais nous qui voulons centrer toute notre activité scolaire sur l'intérêt de l'enfant, avons besoin de directives, de guides. D'où la nécessité de plans de travail pour les enfants d'une part et pour les instituteurs d'autre part.

Nous avons seulement commencé le travail pour lequel beaucoup reste à faire.

Commission des Ecoles Maternelles

Mlle CHATEAU, représentée par FREINET

La commission des Ecoles Maternelles a été longtemps gênée par des raisons économiques et matérielles, mais maintenant que nous avons à la C.E.L. une fonduse gros corps pour approvisionner les maternelles en caractères d'imprimerie, la commission commence à démarrer et vous ver-

rez à l'exposition quelques belles réalisations des écoles maternelles françaises.

Commission des Classes Uniques

BONNOTTE, représenté par FREINET

Cette commission n'a pas bien fonctionné cette année. C'est assez délicat mais il faut absolument que nous ayons une commission très active. C'est nous qui apportons la solution la plus pratique et nous avons des possibilités de travail grâce à nos bulletins et grâce à la correspondance.

Commission des Ecoles de Villes

Responsable : Mme CASSY

Cette année, nous avons fait du travail. Il y a un bouillonnement intense. Nous rencontrons de plus en plus de sympathies, même chez les plus ardents défenseurs de l'école traditionnelle qui se rendent compte qu'ils sont à côté du sujet. Des résultats ont été obtenus, comme à l'école Viviani, où Michon a fait un travail particulièrement profond.

Commission des C. C.

Responsable : LEGRAND

Au point de vue Français, Gauriaud, qui me prie d'excuser son absence, a mis sur pied quelques fiches d'orthographe.

En mathématiques, nous avons commencé la rédaction d'un fichier de géométrie et d'algèbre.

En sciences, nous n'avons encore que très peu de choses à présenter.

Commission de l'Enseignement technique

Responsable : JACQUET

Vignon, dont je regrette l'absence, a fait un très gros travail à Paris. Il organise des réunions fréquentes, plusieurs par mois, auxquelles assistent un grand nombre de camarades, et édite une circulaire.

De mon côté, il m'a fallu lutter dans la région de Lyon, mais l'Inspecteur nous a donné son appui et diffusera toutes les circulaires de la C.E.L. D'ici le mois de juillet, nous aurons fait du travail utile.

Commission des Arts : E. FREINET

représentée par Marcelle FLAMANT

C'est une commission qui n'a guère fait parler d'elle, et c'est pourtant une de celles qui rendent le mieux. Beaucoup d'écoles ont envoyé des dessins à Elise Freinet, mais il faut dire malheureusement que beaucoup d'écoles maternelles, à l'exception de quelques-unes, ne sont pas à la hauteur de leur tâche et c'est regrettable, car c'est elles qui forment l'artiste. Il est vrai que la raison de cette faiblesse est surtout la pauvreté des coopératives et la cherté des papiers, couleurs et pinceaux.

Nous aurons à discuter à ce Congrès :

- 1° du texte libre en tant que test ;
- 2° d'une revue d'Art Enfantin que nous voudrions instituer ;
- 3° d'une galerie d'Art Enfantin.

Comm. Psych. Classes de Perfectionnement

FREINET : La classe de perfectionnement doit profiter considérablement de toutes nos techniques, car nous pensons qu'il n'y a pas deux pédagogies ; une pédagogie, lorsqu'elle est bonne, est valable pour tout le monde. Il n'y a qu'une différence de rapidité.

Dans cette commission, nous avons distingué également une autre équipe de travail qui est celle de la psychologie appliquée. Nous allons publier une étude « Essai de Psychologie sensible appliquée à l'Education », et j'ai commencé dans L'Éducateur une enquête à laquelle s'intéressent une centaine de camarades.

Nous pensons que nous aurons notre psychologie à faire, car les psychologues qui observent des élèves placés dans des conditions anormales, ne peuvent aboutir qu'à des conclusions fausses.

LEBOURG (remplaçant Rauscher) : Le problème des classes de perfectionnement est lié à celui des écoles de ville. Le premier point de la discussion sera donc l'organisation matérielle dans le cadre de l'école de ville, puis l'exploitation du texte libre et, enfin, la réadaptation physique et physiologique.

Commission Jeunesse - Plein Air

Responsable. VIGUEUR

Nous avons pensé, l'année dernière, au congrès de Flohimont, qu'il nous fallait former des cadres pour diriger les colonies de vacances et les camps fixes ou itinérants, et apporter dans le plein air les bienfaits de la pédagogie nouvelle. Nous débordons largement le cadre de l'année scolaire pour englober tout ce qui est post-scolaire, ajiste et même post-ajiste. Et je demande aux camarades de venir nombreux nous aider.

Commission Examens - Tests

Responsable : LUCOTTE

Les camarades de Fin d'Études ont bien compris que le C.E.P.E. empêche leur classe de s'épanouir. Nous voudrions libérer les maîtres, mais aussi les enfants, et voir s'il est possible de remplacer le C.E.P.E. par autre chose.

Il y a aussi la question des Brevets et Chefs-d'œuvre. Des tentatives ont été faites notamment à Venise ; aussi demanderons-nous à Flamant de nous donner son point de vue.

Enfin, nous sommes entrés en relations avec la commission des Inspecteurs.

Commission F.S.C.

Freinet : Nous regrettons que Coqblin ne soit pas là, lui qui est responsable du contrôle et de la surveillance de tout notre fichier. Car, vous savez que c'est la supériorité de notre travail d'être contrôlé par de nombreux camarades.

Commission Fichier auto-correctif

Responsable : LALLEMAND

Notre commission aura à régler la question du français et de la grammaire.

Puis nous nous attacherons aux procédés susceptibles d'aider le maître à se servir du texte libre pour que l'enfant ait une conception grammaticale juste.

Il faudra travailler également au point de vue orthographe d'usage.

Commission Livres d'Enfants

E. FREINET, remplacée par BERTRAND

La commission a travaillé activement, nous nous sommes déjà mis d'accord sur la question importante de la part du maître et de la part de l'enfant.

La commission va maintenant travailler à définir clairement ce que doit être le livre d'enfants.

Nous avons également à aborder la question importante de la poésie et des poèmes.

Il faut aussi que la commission entraîne un grand nombre de camarades.

Il reste enfin à passer au plan pratique et à trouver l'éditeur prêt à reproduire exactement les livres d'enfants.

Commission Histoire

Responsable : FONTANIER

Cette année, notre commission s'est trouvée à une croisée de chemins et a assuré son orientation. Nous avons redressé l'erreur que nous avions commise en restant tributaires du vocabulaire que nous rencontrions toujours sur les manuels et qui passe par dessus la tête des enfants. Cette erreur, nous ne la ferons plus.

Commission des Sciences

Responsable : GUILLARD

Freinet : Cette commission, dirigée par Guillard, a mis à pied d'œuvre un travail considérable, car nous avons dans notre personnel enseignant une foule de scientifiques.

Commission du Cinéma

Responsable : LÉVEILLÉ

Le numéro spécial de « L'Éducateur » vous a fait savoir que la Commission du Cinéma avait l'ambition de doter nos écoles :

1° d'un appareil de cinéma 9,5 ou 16 mm, ou d'un bi-film, simple, robuste, d'un maniement facile et d'un prix abordable ;

2° d'une caméra répondant aux mêmes exigences ;

enfin, d'éditer des bandes de courts métrages, conçues pour notre enseignement et nos techniques.

Les conditions économiques actuelles ne nous ont pas été très favorables.

Nous nous sommes cependant mis au tra-

vail. Le Congrès d'Angers pourra admirer l'appareil de projection bi-film, 9,5-16 réalisé par mon collègue et ami Couespel, d'Orléans. Ce camarade a également réalisé une caméra qui donne d'excellents résultats. Elle aurait, sans doute, besoin d'être modifiée, mais le temps a manqué.

Le premier travail de la Commission à ce Congrès sera, je pense, d'examiner cet appareil de projection dans tous ses comportements, comportements à l'égard du film et conservation de son réglage. Nous donnerons toutes explications utiles, nous recevrons critiques, suggestions qui permettront d'arriver à un résultat définitif.

Si cet appareil nous convient, et je pense qu'il doit nous convenir, nous devons envisager de le soumettre à l'agrément du ministère de l'E. N., nous devons considérer les délicats problèmes du financement et de la fabrication.

Reste l'édition des films C.E.L. Les camarades sont hésitants. Deux raisons à cela : les caméras ne sont pas nombreuses, la pellicule coûte cher. Durant ces 3 journées, nous aurons l'occasion d'en discuter, d'ébaucher de nombreux projets, qui finiront bien par voir le jour.

Mon article de « L'Éducateur » m'a valu une lettre de la F.N.C.E. très étonnée, de ce que je semble l'ignorer complètement. Je reconnais volontiers ses réalisations et ne demande pas mieux que d'avoir avec elle d'excellents rapports si c'est possible.

Nous n'avons pas exactement les mêmes buts, nos prétentions sont beaucoup plus mesurées que celles de l'U.F.O.C.E.L., qui a tout de même pour elle le prestige de la Ligue de l'Enseignement, une organisation bien assise, et des moyens, sans doute trop limités, mais de combien supérieurs aux nôtres. Mais je suis persuadé que Ravé, qui est également membre de notre Commission, ne nous refusera pas ses conseils, qu'il nous aidera dans toute la mesure où cela lui sera possible dans le cadre de l'U.F.O.C.E.L.

CINÉ-CLUBS

Pour être complet, il faudrait traiter la question des Ciné-Clubs de la Jeunesse. Le problème est, en principe, résolu, puisque Faure, avec Ravé ont, à Mardi-gras, créé une section Ufocel-Ciné-Jeunesse, qui aura ses cartes, ses timbres, et aussi son journal. Et Faure a bien eu raison de dire que la sous-commission Ciné-Club de la Jeunesse, qui verra le jour à Angers, sera une sous-commission active.

Telles sont rapidement exposées, les questions à l'ordre du jour de la Commission du Cinéma pour ce Congrès d'Angers. Je souhaite que nombreux soient les camarades qui s'y intéresseront, afin que nous puissions faire œuvre utile.

Commission de Géographie
Responsable FAURE

Cette commission était celle qui avait semblé le mieux partir au début mais je crois que nous avions commis l'erreur de trop penser à ce que nous faisons, nous, dans nos classes, de croire que toutes les écoles étaient pourvues comme nous et que l'échange inter-scolaire aidant, la géographie était quelque chose de très simple. Nous avons redressé l'erreur. 4 B.T. vont paraître. Je crois qu'à la fin de ce Congrès, nous saurons ce que nous voulons faire.

Commission des Maisons d'Enfants,
Éducation surveillée, Sanas

Freinet : Il y a en France de nombreux enfants déshérités dans les maisons d'enfants, les maisons d'éducation surveillée, les sanas, les hôpitaux et l'expérience de Muse à l'Hôpital maritime de Berck Plage prouve qu'avec nos techniques, ils peuvent être moins abandonnés.

Gouzil : Cette commission est la dernière née, je pense qu'elle aura la même vitalité que les autres. Il y a beaucoup à faire, les maisons d'enfants n'ont pas de statuts. Le C.A.P. de Plein Air essaye bien de donner au maître une certaine formation, mais je pense qu'il faudrait les orienter vers une organisation scolaire appropriée à ces enfants.

Commission Musique

Responsable : Mme LHUILLERY

Nous avons discuté d'une quinzaine de chants et de la question des chorales et nous serons heureux de connaître le point de vue des camarades.

Nous avons aussi posé la question de l'éducation musicale et certains camarades doivent apporter des disques pour amorcer cette discussion.

Commission Radio

Responsable : DUFOUR

Avant toute chose, je propose d'envoyer un télégramme de sympathie à la fée de la C.E.L., Mme Elise Freinet, dont nous regrettons tous l'absence.

Pour ce qui concerne la radio, nous voudrions que chacun se mette à la préparation de maquettes pour que la radio accepte nos productions et passe des programmes que nous préparerions nous-mêmes.

Nous vous présenterons un petit matériel d'enregistrement. Nous parlerons également des émissions faites en Belgique.

Sur le plan pédagogique, nous aurons à voir comment on peut exploiter l'expression spontanée de l'enfant, et étudier la réalisation de brevets : brevet de haut parleur, de technicien de radio...

Commission Théâtre Guignol
Responsable : BROSSARD

La commission compte 9 membres, à peu près tous actifs. Elle a mis au point 3 BENP. qui sont une synthèse des travaux de plusieurs camarades.

En ce moment, nous mettons à l'étude les jeux dramatiques mais nous manquons de spécialistes.

Que tous ceux qui s'intéressent à la question, viennent nous aider.

Commission Pays Bilingues
Cours Élémentaires

Responsable : S. DAVIAULT

Freinet : C'est une des commissions les plus importantes. Nous nous apercevons de plus en plus que nous ne faisons jamais assez simples pour nos enfants. Et la commission des C.E. nous montre justement ce que nous devons faire, ce qu'a fait I. Bonnet avec son « Ogni ».

S. Daviault : La première question qui se pose à nous, c'est comment enrichir le vocabulaire de l'enfant à partir du texte libre. Puis la question des fiches mode d'emploi.

Nous voudrions collaborer avec les autres commissions, car il n'y a aucune B.T. qui soit utilisable dans nos classes, si ce n'est par les images.

Commission des Inspecteurs

Freinet : C'est là le couronnement de notre organisation. Nous constatons qu'actuellement, il y a de nombreux inspecteurs progressistes avec lesquels nous pouvons travailler en excellents camarades et que l'obstacle actuellement, vient souvent bien plus de certains collègues que des Inspecteurs.

Du moment que nous avons une nouvelle forme d'éducation, il doit y avoir une nouvelle forme d'inspection. Aux inspecteurs d'étudier quelle doit être cette nouvelle forme.

Je donne donc la parole à notre ami Belaubre, qui assure pour l'instant, avec notre ami Lorrain, la direction de cette commission.

Belaubre : La commission des Inspecteurs n'est plus la dernière née, mais c'est encore un nouveau-né. Je pense que nous ferons boules de neige.

J'ai pris, hier à Paris, la température de notre Assemblée générale. Je n'ai pas pu consulter l'ensemble des inspecteurs, mais j'ai consulté des collègues qui croient faire de l'éducation nouvelle et qui devraient se trouver ici. Ils semblent, dans certains cas, inquiets parce qu'ils ont l'impression qu'à la C.E.L., ils seraient peut-être gênés dans ce désir de liberté qui caractérise les Français et est très cher aux inspecteurs. Si je suis venu à la C.E.L., c'est justement parce que j'y ai vu le grand air, la vie, la camaraderie.

Je suis reconnaissant à Freinet d'avoir compris qu'il y a justement, parmi les inspecteurs primaires des travailleurs de bonne volonté qui sont pleinement conscients de la communauté de nos problèmes et de la nécessité d'arriver à une pleine compréhension. Je puis vous dire que tous vos problèmes nous préoccupent. Je n'en vois pas un qui pourrait nous être indifférents et je ne vois pas, non plus, parmi les nôtres, un seul qui nous soit propre. Ces problèmes, nous devons les traiter en liaison avec les instituteurs.

Et l'orateur conclut par un appel à la compréhension « qui résoudrait tant de problèmes et éviterait tant de luttes » et plus particulièrement à la compréhension entre inspecteurs et instituteurs.

Freinet : Il y a une commission que nous n'avons pas constituée, c'est celle de la laïcité, parce que tout notre travail se fait dans le cadre et pour la laïcité.

Mais nous avons ici un camarade représentant de la F.E.N.C.G.T. qui arrive des Etats Généraux de la France laïque. Il va vous dire quelques mots :

...« Je reviens avec une plus grande confiance de ces Etats Généraux. Il est certainement né hier à Paris quelque chose de

solide et il y avait sur les visages de tous les délégués de l'espoir. Et nous avons réussi à obtenir quelque chose, puisqu'on disait qu'à l'Assemblée Nationale, une commission avait décidé à l'unanimité que le projet de laïcisation de l'Alsace-Lorraine soit approfondi. »

*
**

C'est ensuite la présentation des délégués étrangers :

— le délégué de la Belgique, si proche de nous ;

— de la Suisse, qui regrette les difficultés de la coopération suisse à se procurer le matériel C.E.L. ;

— de l'Espagne républicaine, longuement acclamé, qui relate l'ancienneté du mouvement de l'Ecole Moderne en Espagne, l'impossibilité de toute pédagogie moderne dans un pays qui ne connaît ni la paix ni la tranquillité, le martyr des camarades enfermés depuis dix ans dans les prisons franquistes et la volonté de lutte de ceux qui, comme lui, ont pu s'échapper ;

— de la Hollande, qui représente officiellement au Congrès les 10.000 instituteurs laïcs de son pays ;

— de la Pologne, qui assure le désir de son pays de collaborer avec leurs amis de l'Est et de l'Ouest.

La séance se termine par l'allocution de C. Freinet :

Le Congrès pédagogique, ce Congrès de travail a amené à Angers mille adhérents de toutes les régions de France, de l'Algérie, de la Belgique, de la Suisse, de la Hollande, de la Pologne, de l'Angleterre, de l'Espagne.

Toutes considérations sur un tel succès en affaibliraient les enseignements.

Nous nous contenterons de remercier, au nom de notre mouvement pédagogique, au nom des participants au Congrès, les autorités et les organisateurs qui, depuis près de six mois, conjuguent leurs efforts pour la réussite de ce grand rassemblement pédagogique et laïc. Et je crois que, dans cette rapide parenthèse, nous devons une mention spéciale pour Madame la Directrice du Lycée Joachim du Bellay qui nous a ouvert si spontanément sa maison en nous disant :

— Vous êtes chez vous.

Et aux deux principaux artisans de tout le travail d'organisation : Antoinette Gréciet et Veillon.

Nous arrêterons là nos congratulations. Nous montrerons que nous sommes sensibles aux efforts de tous en faisant de ce Congrès une grande manifestation nationale qui marquera dans l'histoire de la C.E.L. et dans le progrès constant de notre école laïque.

Si nous n'avions ici que la cohorte de nos vieux militants, je dirais seulement : Au travail ! Parce que c'est toujours dans le travail que nous nous exprimons, que nous nous réalisons et que nous communions.

Mais il y a aussi, ici, la masse de ceux qui n'ont jamais assisté à nos Congrès, mais qui sont cependant imprégnés de notre esprit. Et il y a ceux, de plus en plus nombreux, qui viennent à l'initiation et aux renseignements comme l'homme qui a soif s'oriente vers les sources. Pour ceux-là, il faut tout de même que nous donnions un rapide aperçu de ce qu'est et de ce que sera ce Congrès.

Congrès de travail

Nos Congrès sont **d'abord, et exclusivement, des Congrès de travail.**

Nous avons œuvré pendant plus de vingt ans pour mettre debout la construction coopérative dont nous pouvons nous enorgueillir et, au cours des mois écoulés, nous avons continué la mise au point de nos réalisations. Des travaux ont été amorcés ou continués, des essais

entés, des jalons posés, mais nous avons besoin de nous rencontrer pour confronter nos expériences et marcher hardiment dans la voie de l'éducation populaire laïque.

Car tout notre travail est placé tout entier sous le signe de l'évolution expérimentale, et de la critique scientifique.

Nous ne vous apportons pas une doctrine que vous auriez à accepter, mais une expérience que vous devez étudier, critiquer et continuer. Et c'est de cet esprit de constante expérimentation que je voudrais brièvement vous entretenir à l'origine de ce Congrès.

L'expérience tâtonnée

Je sais que la publication de mon **ABRÉGÉ D'EXPERIENCE TATONNÉE** n'a pas permis à nos adhérents et à nos lecteurs de se familiariser avec une méthode de travail et une technique de vie dont nos écrits ultérieurs diront toute la fécondité. Vous pourrez lire notamment dans quelques mois mon livre « **Le Chemin de la Vie : Essai de Psychologie sensible appliquée à l'éducation** », dans lequel j'explique, sans mots savants, sans phrases abstraites, par le simple processus du tâtonnement expérimental, le comportement naturel, à tous les degrés, et dans tous les domaines, des enfants et des hommes.

Tout notre mouvement pédagogique actuel est l'heureux résultat et la consécration de l'application pratique de ce **tâtonnement expérimental**.

En effet, nous ne sommes jamais partis d'une idée, mais c'est l'idée qui est née, qui est sortie de notre travail. Et ce travail n'a été qu'une suite ininterrompue de laborieuses expériences. Nous avons toujours fait comme vous ferez vous-mêmes : il n'y a pas, en présence des problèmes à résoudre, une solution donnée et définitive. Il y a de multiples solutions qu'on éprouve sans cesse selon le principe général du tâtonnement. Les expériences qui échouent — même si elles semblaient intellectuellement justifiées — sont abandonnées. Les expériences réussies sont répétées par nous et par d'autres, aménagées sans cesse, adaptées aux conditions nouvelles, pour passer progressivement en règles de vie et de travail qui, à ce moment-là, peuvent se généraliser.

Nos presses, nos journaux scolaires, notre limographe, notre technique tout entière, sont l'aboutissement de ce long tâtonnement expérimental. Nos vieux adhérents qui ont vécu la permanente épopée de nos réalisations, pourraient en témoigner.

Pourquoi je vous dis tout cela ? Certes, pas pour vous infliger un prétentieux cours de psychologie, mais pour faire connaître aux nouveaux venus et aux éducateurs étrangers à notre mouvement l'esprit essentiel de notre effort coopératif.

Un esprit critique constructif

J'aurais pu faire comme Mme Montessori. Ma découverte de l'imprimerie à l'Ecole, j'aurais pu, comme la Dottorossa, la couvrir, l'améliorer, puis la faire breveter pour venir vous dire ensuite : « Voici ma méthode. Vous devez la suivre ! Hors d'elle, point de salut ! »

Il y aurait peut-être en France une méthode de plus qui s'inscrirait à côté de la méthode Cousinet. Mais il n'y aurait pas un mouvement pédagogique d'une profondeur, d'un allant et d'une portée sans précédent dans l'histoire de la pédagogie.

Elise Freinet met la dernière main au compte rendu de notre grande œuvre pédagogique et son livre qui aura pour titre « **NAISSANCE D'UNE PÉDAGOGIE POPULAIRE** », montrera justement la complexité mais aussi la permanence de ce tâtonnement, auquel ont participé tous les bons camarades que nous avons le bonheur de voir encore autour de nous, et qui ont leur place naturellement dans le récit de notre commune expérience.

Notre pédagogie n'est qu'un long devenir

Il y a, certes, des réussites qui sont aujourd'hui définitives et qui sont passées déjà en règles de vie dans nos écoles, c'est-à-dire qu'on les pratique pour ainsi dire spontanément, comme si elles étaient naturelles : le texte libre, l'imprimerie, bientôt le fichier, le journal scolaire et la correspondance.

Nous veillons seulement à ce que ces règles de vie ne se cristallisent pas dangereusement et ne ralentissent pas le mouvement d'expérimentation et d'adaptation qui doit continuer, et qui continuera.

Mais cela implique que nous nous plions tous à cette nouvelle technique de travail, que nous tenons toute réalisation comme sujette à adaptation et à mise au point, que nous ne nous fions à aucune autre autorité que celle de l'expérience souveraine, que vous savez et que vous devez critiquer Freinet, mais que vous acceptez de même qu'on vous

critique, que vous devez solliciter cette critique, que vous devez placer toute œuvre dans le circuit de la critique, que vous devez acquérir cet esprit critique permanent, que vous essayez de faire acquérir d'ailleurs à vos enfants.

Notre mouvement sera fort et créateur dans la mesure où ses adhérents auront compris cette nécessité nouvelle de notre pédagogie de vaincre la routine et la mort par le dynamisme de l'expérience créatrice au service de la vie.

Nous ne disons pas que cet esprit anime notre mouvement à 100 %. Il y est dans une proportion qu'on ne rencontre dans aucune autre association et vous vous en persuaderez à chaque détour de la vie de ce beau Congrès.

Le travail unit

Les paroles divisent, mais le travail unit.

Les paysans se disputent parfois et même se battent au moment des élections — et leurs profiteurs entretiennent à dessein leurs discussions. — Mais les paysans se réconcilient autour du canal à creuser ou du barrage à refaire.

Au cours des rares moments de liberté que nous vous laisserons, nous assisterons peut-être à quelques accrochages politiques ou sociaux. Je dis qu'ils sont nécessaires et souhaitables. Ils montreront que notre Congrès n'est pas un Congrès d'intellectuels « purs », détachés des mouvements et des problèmes qui agitent notre monde contemporain, mais des citoyens actifs qui ne négligent rien de leurs devoirs de citoyens et d'hommes.

Seulement, vous verrez ces ennemis politiques ou sociaux se réconcilier dans le travail de commission, quand il s'agira de creuser les canaux ou de monter les barrages.

La fraternité du travail dominera l'inimitié possible des tendances.

Je ne fais pas là de la littérature. Je constate, comme vous constaterez.

Depuis vingt-cinq ans, nous travaillons à la C.E.L. dans une complète unanimité qui ne s'est jamais démentie et qui reste comme un exemple et un symbole.

Depuis vingt-cinq ans, collaborent à la C.E.L. et au sein même du C.A., socialistes, communistes, libéraux, sans parti, rationalistes et catholiques.

Depuis vingt-cinq ans se retrouvent à la C.E.L., comme en un havre d'amitié dans le travail, les milliers d'éducateurs que les discussions bizantines risquent de dégoûter de l'action.

Et s'excluent d'eux-mêmes de loin en loin, comme rejetés par la communauté, les rares individus qui auraient voulu se servir du travail des autres pour parvenir et profiter. Nous avons eu deux ou trois exemples retentissants qui décourageront, espérons-le, ceux qui ne reconnaîtraient pas la primauté de l'effort coopératif au service de l'éducation du peuple.

Nous sommes réalistes

Pour se dévouer ainsi à une œuvre de travail coopératif, il faut avoir un idéal précis, susceptible d'animer des vies et de susciter des sacrifices.

Nous sommes ces idéalistes qui sommes persuadés que, quelles que soient les difficultés du milieu, nous pouvons améliorer l'éducation pour la rendre plus efficiente, afin de mieux former les hommes de demain. Nous sommes les pionniers qui construisons les chemins éprouvés par où passent, avec un minimum de dangers et d'erreurs, les bâtisseurs de l'avenir.

Nous sommes des idéalistes, mais nous sommes des idéalistes d'une nouvelle race. Nous sommes des idéalistes pratiques. Nous ne sommes pas des idéalistes béats qui mettent au point les machines que quelque Parisien, expert dans l'art d'exploiter les provinciaux, viendra s'approprier et faire breveter pour en avoir l'exclusif bénéfique.

Nous réalisons nous-mêmes les conditions susceptibles de servir et d'entretenir notre idéal. Nous sommes des idéalistes techniciens, des idéalistes constructeurs, et nous sommes aussi des idéalistes marchands.

C'est, en effet, une nouvelle espèce, dont je suis sans doute un authentique représentant, puisque vous avez certainement entendu dire bien souvent :

— Freinet?... un idéaliste... qui n'a pas les pieds dans la réalité...

Et d'autres — ou les mêmes — vous ont dit :

— Freinet?... un commerçant... Voyez le temps qu'il passe pour administrer « sa » grande boîte !...

Nous ne nous justifions plus puisque notre œuvre nous justifie et que l'espèce est en train de proliférer de ces idéalistes-marchands. Nous avons même établi un carnet d'idéaliste représentant de la C.E.L.

Le meilleur représentant de cette sous-espèce, c'est notre camarade Clément, de Reims,

— je n'ose y ajouter sa dévouée compagne — qui, tout idéaliste qu'il est, a vendu pour la C.E.L., depuis trois mois, 200.000 francs d'éditions !

Nous ferons campagne ici même pour la prolifération de cette race et demain, au sein de notre C.E.L., nous saurons faire nos affaires nous-mêmes, mais nous saurons alors, en toutes occasions, subordonner les nécessités commerciales à notre idéal de libération humaine.

Ce faisant, nous, éducateurs, montrons la voie d'une conception rationnelle du problème complexe de la pédagogie populaire.

Les adversaires de l'École laïque, ceux-là mêmes qui ne reculent devant aucune de ces basses manœuvres dont nous leur laissons la spécialité, les adversaires de l'École laïque et leurs alliés les ennemis du peuple, essayent parfois de déconsidérer les éducateurs laïcs qu'ils accusent de manquer de foi et d'idéal.

L'appoint que nous apportons à la défense laïque dans ce département, c'est certes cette figure nouvelle d'une pédagogie vivante et constructive qui prépare les hommes qui sauront dire non aux mensonges des cléricaux et à l'exploitation des ennemis du peuple.

C'est l'appoint que nos œuvres — dont notre exposition est le vivant reflet — apportent à l'effort libérateur de tous les éducateurs laïcs.

Camarades des départements de l'Ouest ! Dites cela autour de vous, pour que vos ennemis en aient l'écho triomphant !

Mais dites-leur surtout, faites connaître par vos journaux, diffusez et diffusez à travers la France que, en cette dure période d'après-guerre, dangereusement marquée par l'occupation, la guerre, la clandestinité, le marché noir et les tickets, mille instituteurs laïcs, formés par l'École laïque, ont fait le sacrifice de la moitié de leur traitement mensuel pour venir à Angers communier dans un même idéal de foi en ce progrès.

Dites-leur que ces mille instituteurs ne sont que l'avant-garde des milliers d'instituteurs conscients qui, même et surtout peut-être, s'ils sont matérialistes, savent consentir pour la cause de l'enfance des sacrifices qui honorent notre corporation, qui honorent le peuple de France et donnent la vraie mesure de la laïcité.

Ils comprendront qu'une école qui suscite de tels élans et qui permet d'aussi ardents enthousiasmes ne se détruit plus à coups de mensonges ni même à force de crédit.

Et dans la lutte engagée entre la lumière et l'erreur, c'est la lumière qui triomphera.

C. FREINET.

MARDI 12 AVRIL, à 14 h. 30 :

Dépôt d'une gerbe devant le monument aux Morts du Lycée Joachim-du-Bellay, à la mémoire de la directrice et des professeurs du Lycée mortes en déportation, en présence de M. l'Inspecteur d'Académie Hénon ; de M. Pujol, chef de cabinet ; de M. le Préfet et de M. Mansion, adjoint au maire ; de M. l'Inspecteur primaire Ferré, de C. Freinet, des directeur et directrice d'École Normale, des secrétaires des Associations académiques, de la presse, etc...

Exposition

Sous la galerie du Lycée J. du Bellay se tient une importante exposition des travaux exécutés dans les différentes écoles de notre mouvement.

Tout d'abord, à l'entrée, une grande carte de France représentant la répartition des adhérents dans chaque département.

Puis, une importante machine combinée pour le travail du bois due à l'ingéniosité de Saupé, de la Sarthe. Cette machine peut servir tout à la fois pour le découpage du bois et pour le travail au tour, à la perceuse, à la meule, au polissoir et à la pondeuse.

Pour présenter les diverses réalisations des écoles, l'organisatrice du Congrès, Antoinette Gréciet a fait placer une grande pancarte avec le mot de Freinet : « Notre école du travail est

au centre de la vie ». Diverses banderoles précisent tout au long de la visite le sens des travaux réalisés :

Nous donnons soif à l'enfant, albums de dessins de diverses écoles.

De très belles réalisations sur la méthode naturelle de lecture des écoles de Vence (A.-M.) et de Neublans (Jura).

Les cartes en relief de l'école de Granville.

La vie entre à l'école. — De très belles réalisations de l'Orne, de l'Isère avec des tableaux de synthèse de Faure, de Caron (P.-de-C.).

Apprentissage de la lecture, textes libres. — De très nombreux journaux scolaires montrant l'évolution du texte depuis sa mise au point jusqu'à sa forme définitive d'imprimerie.

Du texte libre au texte imprimé. — De très beaux albums parmi lesquels celui de Pen-Coat qui va paraître en « Enfantsines ».



L'inauguration de l'exposition
M. l'Inspecteur d'Académie examine les albums

PHOTO BRUEL - ANGERS

Livres d'enfants. — L'histoire de Marco.

L'illustration des textes par les divers procédés, notamment par la linogravure.

Une exploitation du texte libre. — Enquêtes et documentations de très nombreuses écoles.

Grand panneau de l'école de Saint-Saturnin-sur-Loire sur l'exploitation de la forêt.

Géographie - Histoire. — De très nombreux documents historiques sur diverses régions de France ; de belles poupées de Gétigné (Loire-Inf.) ; des plans en relief de M.-et-L.

Disques et Radio. — Réalisations de la commission que dirige Dufour, qui présente le premier conte radiophonique « Le Conte de la Reine ».

Théâtre libre et guignol. — Avec de très nombreuses poupées, des masques, etc...

Brevets et chefs-d'œuvre. — Une réalisation particulièrement remarquable de l'Ecole de Plein Air de la Turmelière (Maine-et-Loire), avec une collection impressionnante de chefs-d'œuvre.

Les Coopératives. — Avec de très nombreuses réalisations d'objets divers pouvant être mis en vente.

Les échanges interscolaires. — Des panneaux montrant les documents d'une richesse insoupçonnée que la correspondance interscolaire apporte dans une classe vivante.

Et enfin, de très nombreux documents sur la Paix.

D'autre part, dans la chapelle désaffectée, outre le stand de vente de la C.E.L. se tenaient divers stands, entre autres ceux de Sudel et du Filicoupeur.

Les organisateurs avaient tenu enfin à présenter, dans l'imposant parloir du Lycée, un choix particulièrement réussi des chefs-d'œuvre de la C.E.L. : sur les panneaux muraux, nos plus beaux dessins dont quelques-uns ne déshonorerait pas la signature de nos plus grands artistes. Au-dessous, en frise, la longue théorie de nos journaux scolaires qui donnent une idée imposante de l'échelle à laquelle se poursuit actuellement notre travail. Sur les grandes tables centrales, nos chefs-d'œuvre parmi lesquels, tout particulièrement, un choix prestigieux d'albums d'enfants, imprimés et manuscrits.

Et, à gauche de la salle, sur une table, l'exposition de Jaky Lacroix (8 ans) qui montre comment l'enfant est monté, exclusivement par la vie, du dessin à l'écriture originale et expressive.

Quel dommage, disaient les officiels, que tous les éducateurs, que tous les parents d'élèves d'Angers ne puissent venir visiter longuement cette réalisation. Ils y verraient le vrai visage de l'Ecole Laïque Française.

« L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE »

La projection du film dans l'après-midi de la première journée a été incontestablement un des événements du Congrès.

Devant les simples images qui sont si familières aux éducateurs de notre C.E.L., les yeux se sont embués de larmes, et notre cher Daniel, qui fut d'abord l'unique à l'origine de la compréhension des choses, a, plus que tout autre, ressenti cette émotion profonde qui sacre l'artisan d'une grande idée. Qui sait? Peut-être sans Daniel, qui fut le premier symbole de l'œuvre collective, il n'y aurait peut-être pas eu « L'École Buissonnière » et le Congrès d'Angers ?

C'est dire combien nous avons voulu situer ce film dans l'exactitude des faits et combien la part de l'invention du scénariste reste infime. Pas à pas, méticuleusement, Elise Freinet est remontée aux sources humaines qui ont orienté notre Pédagogie populaire. Les documents, les faits psychologiques qui nous émeuvent sont tout entiers consignés dans le cahier de bord qui reste le témoignage de la plus exigeante authenticité. La toute première scène de la course des escargots est effectivement le point de départ de ma compréhension personnelle d'une pédagogie axée sur la personnalité profonde de l'enfant.

Le temps a marché. Les hommes ont compris. Pas tous cependant, et le discrédit est toujours prêt à jaillir sur l'œuvre féconde pour l'étouffer et la détourner de ses buts véritables, psychologiques et sociaux. Les événements de St-Paul dont « L'École Buissonnière » n'est qu'un léger euphémisme, vous font comprendre les dangers qu'une société imparfaite fait courir à notre généreux et collectif élan. Il vous fait comprendre aussi combien est fragile le destin du novateur se frayant une route à travers les conformismes et les dogmatismes divers qui n'ont point compris encore la mobilité et l'enrichissement permanent de la personnalité de l'enfant. Ces luttes que nous avons vécues, ces injustices que nous avons subies, restent encore notre lot. Il ne faut pas croire que l'aventure de St-Paul se soit terminée simplement, romantiquement par un succès au Certificat d'études. Là est l'unique et dangereuse invention du cinéaste pour nous, éducateurs. Là est le piège tendu au néophyte qui ne viendrait parmi nous que pour cueillir des lauriers. Non, camarades, la lutte n'est pas terminée, car la Société reste trop imparfaite pour nous comprendre. Vous êtes assez initié aux réalités sociales pour laisser au scénario la part romantique qui lui revient, ça et là : la quelconque aventure sentimentale, le succès théâtral d'un candidat du Certificat d'études. Votre part, à vous, Educateurs, elle est dans la belle aventure pédagogique cueillie pas à pas dans notre dure vie par Elise Freinet. A l'écart de tout effet grandiloquent,

il a suffi que nous regardions vivre l'enfant, que nous le retrouvions dans les événements consignés dans nos archives, que nous fassions jaillir de ses gestes spontanés, la flamme invincible qui nous dirige, nous exalte parce qu'elle est promesse de vie et d'avenir meilleur. D'innombrables lettres de Professeurs, d'Instituteurs, d'Intellectuels nous parviennent et que nous pouvons résumer par ces mots d'un honnête homme critique scénariste :

« C'est parce que chacun de vos gestes « touche l'enfant avec intention et délicatesse, c'est parce que chacune de vos paroles est l'apanage d'une expérience vécue « que vous avez su nous offrir dans cette « simplicité unique, ce " beau poème d'en- « seigner " dont parle Makarenko. J'ai déjà « vu trois fois « L'École Buissonnière », j'irai « le revoir encore, persuadé d'y trouver cha- « que fois, la marque de cette ample com- « préhension de la vie qui est votre marque « unique, mon cher Freinet. Heureux, le Ci- « néaste qui s'est laissé humblement guider « par vous, car, n'en doutez pas, il est cer- « tainement conscient d'avoir dépassé la « question du sujet, pour vous laisser tout « simplement délivrer le chef-d'œuvre. Et « laissez faire la conspiration du silence ; « cette mesquine prétention d'étouffer la vé- « rité n'a plus de prise à l'heure où, avec « des milliers de vos camarades, vous avez « installé partout, en France, des Centres « d'action pédagogique enthousiastes qui sa- « vent les exigences de vos efforts. Pour moi, « pour nous, car nous sommes nombreux à « vous suivre dans vos difficultés, laissez-nous « vous remercier de nous avoir donné ces « instants d'espoir vers une humanité plus « intelligente et plus humaine. »

Des lettres semblables nous parviennent nombreuses de la part des camarades qui ont vu le film. Bien qu'il ne soit pas l'image exacte de notre Pédagogie, ils en dégagent eux-mêmes l'ampleur et l'humanité. Ils savent surtout que c'est là l'image de notre œuvre, et c'est à ce titre que, tous, ils nous font part de leur désir de la revendiquer et de la défendre. Rien de plus facile : Renseignez-vous des dates de projection du film dans vos villes et rédigez vous-mêmes l'article qui situe à sa vraie place un scénario qui est en fait, notre bien commun. Camarades, qui versez des larmes au spectacle de « L'École Buissonnière », faites un geste pour que dure, pour que s'amplifie ce beau mouvement CEL, qui est notre joie, notre orgueil à tous ; devenez les artisans de l'avenir pédagogique de ce pays : Les éducateurs enthousiastes, et aussi les coopérateurs sans reproches. C'est la meilleure façon de nous montrer que vous avez compris le message de « L'École Buissonnière » et de tout ce qu'Elise Freinet y a mis pour nous.

C. F.

MARDI 12 AVRIL, à 21 h. 30 :

Séance plénière à la Salle de la Mutualité
 sous la présidence de M. Spanoghe, inspecteur belge,
 assisté de Mesdames Irène Bonnet et A. Gréciet et de M. Coqblin

Freinet : Parlons d'abord de choses très sérieuses. Notre film : **L'Ecole Buissonnière**. Je tiens à vous dire que nous n'avons absolument rien touché pour la préparation du film, qui a été fait en coopération. Il n'y a que sur les bénéfices éventuels que nous avons notre part, mais il est spécifié dans le contrat que cette part sera reversée par nous à la Société des Amis et Anciens Elèves de l'Ecole Freinet.

Maintenant, autre chose, il s'agit de la vie de la Coopérative.

Nous avions décidé à Toulouse, que, pour remonter la situation, il nous fallait 4 millions. que nous trouverions en faisant appel à des coopérateurs d'élite. A la fin de l'année, nous avions reçu tout juste 800.000 frs. La situation était difficile pour tous, mais cela n'excuse peut-être pas tout. J'ai réussi personnellement à me faire prêter certaines sommes, mais nous sommes à l'extrême limite et il me semble qu'il est inutile de faire vivre sous une forme coopérative une coopérative qui doit à Freinet des sommes importantes.

Des sondages opérés cette année, nous prouvent que l'argent qui est refusé à la C.E.L., serait apporté à une Coopérative de Production, c'est-à-dire à une sorte de Société Anonyme. Mais je pense que vous ne voudrez pas nous acculer à cette nécessité. Nous vous mettons devant vos responsabilités. Il y a trop de camarades qui, actuellement, participent aux bénéfices employés pour faire du travail pédagogique sans participer aux risques. Personne actuellement ne peut reculer devant un sacrifice de 2000 francs ou de 1000 frs. Je ne comprends d'ailleurs pas comment les instituteurs ne se rendent pas compte qu'en versant 2000 frs qui leur donnent droit à une remise de 10 %, ils peuvent faire un bénéfice de 100 %.

J'ai, en rentrant, à payer Un million 500.000 frs sur lequel, sans doute, seront rentrés 800.000 frs. Si je n'ai pas ces 700.000 francs, je m'arrangerai, bien sûr, mais une fois de plus, Freinet pensera que la Coopérative ne peut pas vivre sans coopérateurs.

Si vous trouvez que les choses ne doivent pas continuer ainsi, vous ferez bon accueil aux propositions du Conseil d'administration.

FAURE rappelle alors mélancoliquement le dé-

vouement des premiers coopérateurs qui donnaient tout leur temps et tout leur argent à la Coopérative, le dévouement de Freinet en particulier qui, lorsqu'il n'a plus rien eu, a entraîné toute sa famille dans la lutte.

« Mais la Coopérative, ce n'est pas Freinet. La Coopérative, ce doit être les coopérateurs. Nous avons cru trouver, l'an dernier, la vraie solution : les Coopérateurs d'élite. La Coopérative traite 25 millions d'affaires par an. Il faut que nous trouvions 8 millions. »

Faure propose alors diverses solutions :

Tout d'abord, porter l'action coopérative toujours fixée à 50 fr, à six fois sa valeur, ainsi qu'il est prévu par la loi. Cela ferait rentrer péniblement 800.000 fr., et Faure pense qu'il faut écarter cette solution.

Intensifier la propagande pour le versement de Coopérateur d'Elite. Mais il faudrait toucher personnellement les camarades et le résultat pourrait être lointain.

Versements de bons à terme, et c'est la solution préconisée. Bon de 1.000 fr, rapportant 2 % d'intérêt, garanti par la Coopérative qui a un stock de 20 millions, remboursable, incessible, nominatif et que l'on souscrit sans aucune formalité.

Faure fait appel alors au 730 camarades présents pour qu'ils souscrivent un bon de 1.000 fr, et conclut en disant :

« Si Freinet n'a pas 700.000 frs à sa disposition en partant d'ici, dites-vous bien que la Coopérative est morte. »

RIGOBERT apporte alors quelques précisions techniques en faisant la différence entre parts de Coopérateur d'Elite qui donnent droit à une remise — et le trésorier fait remarquer aux coopérateurs que leur versement étant garanti par 100 B.T. et celles-ci étant passées de 20 à 30 fr., leur part de coopérateur valait maintenant 3.000 fr. — et les bons à terme, porteurs d'intérêt mais ne donnant pas droit à des remises.

La souscription aux bons n'a pas déçu les organisateurs puisqu'elle a rapporté plus de 600.000 francs.

**

M. SPANOGHE, président, prend alors la parole :

Nous allons traiter du problème de la scolastique en pédagogie.

Il serait peut-être intéressant de rechercher, dans le cours de l'histoire, à quelle époque est née cette scolastique.

Si nous remontons à vingt-cinq siècles en arrière, nous rencontrons la merveilleuse pensée grecque qui est une pensée matérialiste. Hélas ! dès que nous entrons dans l'ère chrétienne, s'introduit un élément de désorganisation qui va trouver toute sa puissance au moyen âge : c'est la scolastique, qui s'oppose à la pensée scientifique, à la pensée expérimentale.

Cet obscurantisme a dominé la pensée humaine pendant un millénaire... Il a fallu attendre le XVI^e siècle...

Après cinq siècles, les forces de la réaction n'ont pas désarmé et elles dominent toujours la pensée scientifique. Nous retrouvons cette réaction à tous les tournants de la politique, dans tous les domaines de la pensée, dans tous les domaines de l'action.

Puisque nous voulons une pédagogie de l'action, il faut en exclure la scolastique. Là est tout le problème, nous vivons dans un monde où la laïcité n'a pas encore triomphé. Elle triomphera, vous l'avez suffisamment montré pour proclamer et assurer la vie de la coopération humaine. Il ne sera pas dit que, nous qui sommes les éducateurs des enfants du peuple, qui avons la charge de forger l'humanité de demain, ne saurons pas faire œuvre de coopération ouvrière.

Je donne la parole à Freinet :

Plaidoyer contre la scolastique

J'avais préparé, pour ouvrir cette causerie, un certain nombre de citations. Les citations donnent toujours du poids aux démonstrations. Elles sont comme des étais imposants qu'on voit et qui inspirent confiance en la solidité de la construction. Il est même des auteurs dont l'art est exclusivement la recherche et l'utilisation des citations.

J'avais donc un lot de citations. Il en était de classiques, puisées chez Rabelais et Montaigne, qui prononcèrent, il y a cinq siècles, des condamnations si définitives de la scolastique et des scolastes. Il y en avait de plus récentes sur la science, notamment de Claude Bernard ; il y en avait aussi de modernes que certains auraient sans doute jugées trop partiales parce que, avec Marx, Lénine, Staline, Lyssenko, elles nous orientaient vers ces fondements matérialistes de la culture qui sont chez nous non une croyance politique mais une certitude expérimentale.

Alors, pour éviter tous malentendus, je ne citerai ni les uns ni les autres. Je tâcherai de vous parler d'abord avec mon bon sens, en un langage qui est celui de tous les Mathieu du Peuple, et nous tâcherons de nous élever là où la compagnie des grands esprits que nous avons cités aurait pu nous porter d'embalée.

Ceci dit aussi pour prévenir le scepticisme facile des « savants » qui, du haut de leur chaire, pourraient sous-estimer l'effort expérimental et scientifique que nous faisons pour humaniser et développer la vraie culture du peuple.

Nous sommes d'ailleurs plus à l'aise qu'il y a un an pour oser l'affirmation de nos principes.

Parce que, depuis un an, il y a eu l'affaire Lyssenko-Mitchourine.

De quoi s'agit-il ?

Vous savez ce qu'était Mitchourine ? Un de ces théoriciens praticiens pour lesquels, selon le mot de Staline, « une science qui a rompu ses liens avec la pratique, l'expérience, n'est pas une science ».

Mitchourine aussi aurait pu se décourager car il avait naturellement contre lui toutes les Facultés. Il prétendait que les êtres vivants transmettaient à leurs descendants les caractères acquis et que c'est même sur cette réalité qu'il fondait toutes ses découvertes.

Mais il y avait le poids de tous les « scientifiques » pour qui l'expérience, même évidente, devait être combattue lorsqu'elle ne cadrait pas avec les déductions de leurs laboratoires. Il y avait le savant qui faisait proliférer les mouches du vinaigre...

Et Mitchourine se contentait de montrer les fruits qu'il avait produits et les qualités de vaches laitières dont se félicitaient les Kolkhozes. Mais les pratiques de Mitchourine étaient déjà leurs bienfaits sur la grande Russie qu'elles aidaient à tenir puis à reconstruire. L'étranger était depuis longtemps au courant. Mais les scolastes et les scientifiques tenaient bon. Ils défendaient... leurs mouches du vinaigre... Ils ont été les derniers à se rendre.

Et même en U.R.S.S., la chose n'a pas été facile. Les professeurs de tous poils se défendaient si bien qu'il a fallu l'intervention de Staline en personne pour qu'en un Congrès

mémorable, Mitchourine-Lyssenko gagnent la partie sur les professeurs de la mouche de vinaigre.

Nous sommes les Mitchouriniens de l'enseignement.

Dans nos classes, j'allais dire dans nos jardins, nous avons montré par la pratique les avantages incontestables, et incontestés, de procédés de culture que nous avons longuement mis au point, jamais théoriquement mais toujours expérimentalement et pratiquement.

Ces procédés de culture sont aujourd'hui adoptés d'emblée par n'importe quel travailleur de l'enseignement qui a pu en mesurer la portée.

Mais les professeurs de mouches de vinaigre veillent chez nous aussi : Au nom d'expériences menées avec une douzaine d'enfants qu'on leur amène dépaysés et tremblants, ils font des statistiques, ils établissent des normes, et écrivent des livres que personne ne lit mais auxquels tout le monde se réfère et qui font autorité parce qu'ils sont la Science Pédagogique.

Lyssenko se moquait gentiment des cultures de mouches de vinaigre. Écoutez ce bouillon de culture et vous comprendrez peut-être la différence qu'il y a entre notre pédagogie mitchourinienne et les prétentions des Facultés, et d'où vient la force des Hommes de Sciences.

« Le problème capital de la psychogénèse est celui qui consiste à déterminer les rapports réciproques de la mentalité, de la structure et de la fonction au cours de l'évolution mentale, problème qui ne se pose guère d'ailleurs qu'au terme de la première enfance. Puisque, d'une part, il existe incontestablement une vection typique et normale de la croissance mentale, et que, d'autre part, chaque phase de cette croissance a son originalité particulière et présente une autonomie relative, la nécessité de concilier cette orthogénèse avec cette épigénèse impose impérativement la dissociation de la fonction d'avec la mentalité et la structure.

La mentalité et la structure sont étroitement liées entre elles, soit que la mentalité conditionne la structure, soit que la structure conditionne la mentalité, et toutes deux dominant à l'origine l'intelligence fonctionnelle : le contenu et la forme de la pensée déterminent le mode d'exercice de ses fonctions. Puis, le sens du rapport se renverse et, dès lors, l'intelligence fonctionnelle réduit la mentalité et réforme la structure ».

.....

« Leçons de psychologie de l'enfant » (P.U.F.). Étude de Bourjade, maître de conférences Faculté de Lyon.

Je n'ai jamais mis le pied dans une Faculté. Je ne m'en vante pas. Je constate. Mais les hommes qui ont fréquenté les cours de nos pontifes m'ont affirmé que les livres qu'ils avaient subis étaient parfaitement à la mesure des manuels que nous connaissons et dont je vous ai cité une page. Alors, on nous permettra d'être sceptique sur la valeur technique et humaine de tels enseignements.

Nous avons hésité longtemps. Nous nous faisons des illusions sur la perméabilité à l'expérience de nos théoriciens. Nous nous disions que nous trouverions chez eux guide et appui et qu'ils puiseraient dans notre expérience à la base la reconsidération permanente de leur science.

Peine perdue : Paris reste sourd à nos appels. Nous aurons à créer nous-mêmes notre science psychologique et notre pédagogie. Et nous nous y employons.

Il en sera de même pour la pratique pédagogique : Imprimerie à l'École, textes libres, fichiers, correspondances ont connu l'opposition généralisée de toute la gent pédagogique. L'expérience, comme pour Mitchourine, les a imposées. Demain, c'est également notre psychologie et notre pédagogie qui s'imposeront.

Nous ne déclarons pas la guerre à la Faculté. Nous constatons l'impossibilité technique de collaborer sur des bases efficaces en souhaitant pourtant que les hommes compréhensifs sachent un jour prochain dominer leur science pour nous aider à hausser nos techniques de travail jusqu'à la culture dont nous jetons les bases.

Erreur intellectuelle

Nous sommes sceptiques car il ne s'agit pas, nous le savons, de la part des « intellectuels » de mauvaise volonté ou d'une simple méconnaissance ou de l'ignorance de nos réalisations.

Ce sont deux conceptions de la culture qui s'affrontent et il est difficile, il faut le reconnaître, de passer d'un camp dans l'autre.

On nous trouve parfois sévère dans nos condamnations de ce que nous appelons la scolastique. Et on ne comprend pas toujours notre position contre le faux intellectualisme dont cette scolastique est justement l'expression.

La plus grave des erreurs, c'est **l'erreur intellectualiste**.

Nous ne disons cela ni contre la culture, ni par un quelconque parti-pris contre une certaine caste ou contre une classe sociale, ou par dépit de n'être point entré dans des écnacles qui nous restent fermés et dont nous n'essayons point de forcer les portes.

Nous parlons par expérience : par notre expérience personnelle avec des centaines d'enfants, par l'expérience chaque mois amplifiée qui se poursuit au sein de notre mouvement de l'Imprimerie à l'École et dans notre commission de la **Connaissance de l'enfant**.

La plus grave des erreurs, celle qui est à la base de toute la fausse éducation actuelle, est l'erreur intellectualiste.

Elle est spécifique aux scoliastes qui, de par leur formation et leur fonction, sont persuadés qu'il n'y a pas d'autre voie pour la connaissance ni d'autre culture que l'intellectualisme. Le principal souci, pour eux, est non de construire le monde, mais de l'expliquer, ou du moins de l'expliquer... à leur façon. Et les éducateurs, les plus intellectualistes des intellectuels, ont poussé cette conception de la culture jusqu'à la manie. C'est contre cette manie que nous devons aujourd'hui réagir.

Dans la vie, toujours, on explique verbalement ce qu'on ne peut exprimer expérimentalement. Et même dans ce cas, on ajoute encore à la parole les gestes qui sont un résidu symbolique de l'action.

Chaque fois que nous pouvons travailler de façon créatrice, pour exprimer ce que nous portons en nous, nous nous taisons régulièrement. Nous ne parlons que lorsque s'amorce le décalage entre la connaissance et l'expression, et on parle d'autant plus que ce décalage est important. Et chacun sait que les plus mauvais ouvriers sont toujours ceux qui parlent le plus.

La mère parle d'autant plus qu'elle ne peut pas offrir à ses enfants leurs éléments essentiels d'intérêt et d'action. Et l'instituteur aussi parle d'autant plus que ses élèves peuvent moins travailler.

Nous pourrions même oser cette sorte de théorème : **la quantité de salive dépensée par un éducateur est en proportion inverse du travail effectif qui se fait dans sa classe.**

Il s'agit là d'ailleurs d'un principe général, et je vous dis :

— Malheur à l'enfant à qui on a expliqué la bicyclette au lieu de lui laisser faire les expériences qui lui auraient donné la maîtrise de cette mécanique. Il n'ignorera rien de la bicyclette. Il sera sans doute plus tard un de ces sportifs passifs qui s'arrachent les journaux de sport, s'entassent sur les stades et sur le parcours du tour de France en battant des mains et en criant :

— Vas-y, Vietto !...

Mais ils ne savent pas monter à bicyclette.

— Malheur à l'enfant à qui on a appris à marcher trop tôt sur des jambes trop faibles, en croyant lui éviter les longs et souples tâtonnements à quatre pattes.

— Malheur à l'enfant qu'on a élevé trop sagement dans une maison exagérément ordonnée !

— Malheur à l'enfant qui n'a pas pu faire dans la nature ses expériences toujours périlleuses et qui n'a pas fait, au contact de ses camarades, les expériences élémentaires de la vie !

— Malheur à l'écolier à qui on « explique » tout à l'école, au lieu de le faire expérimenter et agir, à qui on « explique » les sciences au lieu de les lui faire construire, à qui on explique l'écriture et la rédaction au lieu de les leur faire vivre par la correspondance !

C'est dans tous les domaines l'affaire de la bicyclette : l'enfant en connaîtra les secrets « morts », il saura en expliquer les mécanismes... mais **il ne saura pas monter à bicyclette !**

Ainsi sont les faux intellectuels qui vous expliquent en maîtres tous les secrets de la psychologie, de la pédagogie ou de la médecine. Mais quand vous connaissez tous ces secrets « morts » tels qu'on vous les a enseignés à l'École Normale, vous ne comprenez encore rien ni à la psychologie, ni à la conduite de la classe, et le médecin va chercher son confrère pour soigner ses fils malades.

Ainsi s'hyperthrophient ces monstres, dont la race va fort heureusement en s'éteignant, qui faisaient figure dans une nation et dans l'Université de sommités intellectuelles parce qu'ils étaient capables d'enseigner avec un luxe incroyable d'analyse, de conclusions et de déductions ce que nous nous appliquons, nous, à organiser expérimentalement.

Seulement, dans leur comportement individuel, familial et social, ces sommités étaient

nettement au-dessous du vulgaire vivant. Et quand les événements, comme les dernières guerres ou la Résistance, les plaçaient nécessairement en face de l'action, ils n'arrivaient pas à la cheville du dernier des militants. De bonne foi aussi, ils devenaient des traîtres que la société a rejetés... parce qu'ils ne savaient pas monter à bicyclette.

Nous comprenons alors l'opinion de Roger Garaudy qui écrivait récemment :

« J'ai plus appris en fait de psychologie et d'histoire en six semaines de grèves vécues « au milieu des héroïques mineurs que par l'étude de tous les livres savants qui avaient « nourri ma culture ».

Bien sûr... On ne lui avait pas appris à monter à bicyclette.

*
**

Nous reconsidérons donc toute notre pédagogie et toute notre culture et, ce faisant, nous amorçons une révolution mitchourinienne dont l'avenir dira la fécondité.

Nous ne partons plus ni du livre ni du concept intellectuel parce que nous avons mesuré le néant d'une culture qui croit qu'on peut ainsi prendre, dans un livre ou dans un cerveau de professeur, des idées toutes prêtes, polies, léchées et ordonnées pour les plaquer dans le cerveau fragile de l'enfant.

La culture... c'est une culture...! c'est-à-dire la lente montée de l'être, de l'expérience à même le sol et la vie, vers la floraison et la fructification. Ne croyez pas que vous allez ainsi garnir de fleurs prometteuses les tiges que vous n'aurez pas nourries au préalable de bon humus et de sève claire.

Ces vérités, nous ne sommes pas les premiers à les affirmer. Tous les hommes de bon sens en ont toujours compris la nécessité. Mais nous sommes les premiers à réaliser méthodiquement, expérimentalement, techniquement, matériellement allais-je dire, cette culture nouvelle à base d'expérimentation et de travail.

Nous avons détrôné le livre.

Nous avons détrôné la leçon.

Nous avons même détrôné l'instituteur.

Et nous avons mis à la place, dans nos classes, du moins dans toute la mesure du possible, le travail vivant, constructeur et productif.

Chaque fois que nous y réussissons, quand, sur nos Activités Fonctionnelles, nous greffons, selon notre Plan général de Travail, l'activité complexe de notre classe, quand les enfants observent, écrivent, dessinent, calculent, voyagent, expérimentent, correspondent, alors notre classe devient le chantier vivant où se construit la vraie culture, où l'on apprend tout ce qu'exige et nécessite le travail. C'est cela l'Ecole Nouvelle, qui est bien loin de l'Ecole Active dont certaines firmes se font un flambeau, qui est plus que l'Ecole Active, qui est l'école vivante du travail.

Cette école, nous ne la réalisons pas encore à 100 %. Ou, du moins, pas tous les jours. Mais alors, le soir arrive trop vite et la nature ou la famille sont la résonance naturelle qui continue l'Ecole.

Il est des jours où cette école vivante ne se réalise qu'à 60 % et où nous avons recours encore aux outils et aux trucs de la scolastique.

La Scolastique !

On trouve que je prononce ce mot trop facilement et que je jette trop facilement l'anathème sur des pratiques qui ne sont pas si répréhensibles, dit-on.

Répréhensibles ?

Cela dépend sous quel angle on les considère. Si on veut dire par là que, avec les méthodes de la scolastique, on apprend malgré tout la lecture, l'orthographe et le calcul, peut-être. On peut étudier le fonctionnement de la pédale et des pignons sans mettre la machine en marche. Mais si l'on veut posséder l'usage de la bicyclette, il faut s'entraîner à y monter. Alors, il faut dépasser la scolastique.

Je donne d'ailleurs de la scolastique une définition qui en indique bien les dangers : chaque fois que nous faisons faire à nos enfants un travail qui n'est pas dans la ligne de leurs activités fonctionnelles, demandons-nous si, nous adultes, nous le ferions. Si oui, c'est que le travail peut et doit être motivé. Dans le cas contraire, il y a décalage, coupure, hiatus. Il y a scolastique. Il y a danger.

Si vous avez compris mon explication du faux intellectualisme, notre conception de l'école nourrie de travail vivant, notre mise en garde contre la scolastique, alors vous êtes sauvés parce que vous marcherez lentement peut-être mais sûrement vers l'Ecole Moderne que nous réalisons pour les enfants de France.

Une question d'une actualité brûlante mérite aussi d'être posée ce soir.

On croit, d'une part, que, parce que nous déboulonnons l'instituteur de sa chaire, nous

lui enlevons toute autorité, que nous nous orientons anarchiquement vers le mythe d'une auto-instruction dans une école où l'éducateur serait le serviteur soumis des enfants.

Nous redonnons l'autorité à l'instituteur, mais l'autorité vraie qui est l'autorité du dévouement et du travail.

Nous connaissons, pour l'avoir subie, l'autorité du « maître » de l'ancienne école et nous savons ce qu'elle comporte de façade, de crainte, de duplicité et d'hypocrisie. L'élève dit « le maître » alors, comme l'ouvrier agricole parle du « maître » qu'il redoute mais qu'il trompe au mieux tout au long de l'année.

Nous avons déboulonné ce « maître » là.

Mais quand l'enfant vous appelle encore maître, s'il n'a pas trouvé depuis un mot plus familier, c'est dans le sens que les peintres d'une école donnaient à l'homme qu'ils admiraient et qu'ils suivaient pour l'aide et le modèle qu'il représentait. Quand vous avez donné à l'enfant les secrets et les moyens de se réaliser, s'il a pu apprécier votre habileté et votre sagesse, si vous êtes son compagnon de travail et son guide, alors vous êtes le « maître » qu'on respecte en homme et qui acquiert de ce fait une autorité profonde, fonctionnelle, que l'École traditionnelle ne connaît qu'exceptionnellement.

N'est-il pas exact que, dans nos classes modernes, le maître est beaucoup plus respecté, qu'il a beaucoup plus d'autorité vraie que dans l'ancienne école? Il n'est certes plus le centre de la classe, mais il en est l'animateur.

Notre conception n'est-elle pas nettement supérieure ?

Y a-t-il à cette conception un quelconque danger ?

Notre condamnation du faux intellectualisme, notre campagne aujourd'hui victorieuse contre les leçons et les devoirs, laissent croire à certains camarades que nous sous-estimons l'acquisition des techniques de base et des connaissances.

Dans un article récent, un syndicaliste a même eu cette formule :

« Il vaut mieux apprendre la lecture en ànonant les versets du Coran, que de ne pas apprendre à lire du tout. »

Mais nous corrigeons tout de suite : il vaut mieux apprendre à lire intelligemment que d'ànoner les versets du Coran.

Tous ceux qui connaissent un tant soit peu nos techniques savent d'ailleurs la place — j'allais dire primordiale — que nous accordons à l'acquisition des techniques de base : lire, écrire, compter.

Nous avons seulement la prétention de les enseigner intelligemment afin que l'individu sache utiliser pour son enrichissement humain les outils que nous mettons à sa portée.

Pour ce qui concerne l'acquisition, nous pensons faire beaucoup mieux que l'ancienne école; et les examinateurs et les camarades eux-mêmes peuvent témoigner que nos élèves se distinguent partout par la profondeur de leurs connaissances.

La chose nous paraîtrait naturelle si nous n'y réfléchissions avec quelque bon sens.

L'École traditionnelle cherche à tâtons dans la nuit, en agitant avec une lanterne fumeuse les poteaux dont les scolastes ont généreusement jalonné la voie de la connaissance.

Nous ouvrons toutes grandes les portes de la vie pour que pénètre et éclaire le soleil. Alors, nous voyons et nous comprenons.

*

**

L'acquisition se fait selon des normes qui ne sont pas celles de la scolastique. La vision n'est pas la même dans la pénombre qu'éclaire la lanterne fumeuse que dans les vallons qu'inonde le soleil.

Le principe de la répétition, par exemple, qui est la grande marotte de l'École, risque de s'avérer faux chez nous. Eclairez, faites briller le soleil, et, en une illumination instantanée, l'enfant verra, comprendra, sentira, retiendra ce que l'école s'attardait à expliquer avec ses yeux de myope à la lanterne fumeuse.

*

**

Notre psychologie nouvelle — et la pédagogie qui en découle — bouleverse tout le comportement des éducateurs.

C'est cela notre révolution pédagogique, que nous préparons par une prospection méthodique qui ouvrira les voies nouvelles de la connaissance de l'enfant et éclaircira le comportement.

La pédagogie populaire reste à bâtir. Et nous la bâtissons malgré les servants obstinés de la scolastique.

Spanoghe : Je remercie le camarade Freinet de cette brillante érudition.

En effet, il ne faut pas oublier que l'éducation ne se transmet pas par le verbiage. C'est une œuvre où l'enfant apprend à penser en agissant et la condition du pédagogue moderne, c'est justement de penser avec les mains. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas toujours en pensant que vient la pensée.

(Personne ne demande la parole.)

Freinet : Vous êtes tous d'accord, la scolarité est enterrée ?

R. Lallemand : Je crois qu'on a tort d'opposer la discipline et la liberté. Je crois que la discipline est précisément la condition de la liberté et qu'elle s'oppose à la licence. Qu'est-ce que la liberté pour l'enfant ? La même chose que pour l'homme. C'est la faculté d'extérioriser ce que l'on a en soi, de créer en accord avec le milieu dans lequel on vit. C'est dire qu'il n'y a pas rupture entre l'individu et la société. Les gens qui parlent de liberté contre le milieu, ce sont les traditionalistes de la vieille école, alors que la véritable discipline, c'est la coopération des enfants entre eux et avec le maître. Il y a des exigences dans le travail et on ne peut profiter de celui-ci qu'à la condition d'avoir une certaine discipline. Plus notre classe sera vivante et mieux organisée, plus les enfants sauront ce qu'ils ont à faire et plus le maître pourra tourner le dos. Je crois que le critérium de la bonne discipline d'une classe, c'est justement le fait que le maître peut tourner le dos.

Spanoghe : Je vous remercie plus particulièrement d'avoir lié le problème de la discipline à celui de la liberté. Ce sont deux pôles qu'il ne faut pas séparer.

Nous le voyons très bien en Belgique, où nous avons connu de grands pédagogues et même un pédagogue remarquable, Decroly, mais aussi il a fait œuvre verbale en n'ayant pas trouvé les outils pour réaliser sa pédagogie. Il en a été de même pour Pestalozzi. Freinet les a suivis et par l'outil s'est engendrée l'organisation et c'est de l'organisation consciente de la société que doit jaillir la liberté. Pas de liberté sans organisation.

Lucienne Mawet : Je suis d'accord pour la question discipline, mais je voudrais demander si, lorsqu'il y a dans une classe des enfants anormaux ou retardés, il est possible de les intégrer dans la même organisation.

Faure : J'ai été pendant très longtemps dans un petit pays où, évidemment, la chose était facile, la discipline librement consentie venant du travail réalisé.

Puis j'arrive à Grenoble dans une école où il y a 8 classes. Il faut de la discipline.

Je n'en ai point fait. Je prends la classe de fin d'études, celle dont personne ne veut et j'applique les méthodes que j'emploie depuis 25 ans, c'est-à-dire que je fais pleine confiance aux enfants. Je n'impose rien et je demande beaucoup sans en avoir l'air. J'ai tenu cette gageure de travailler exactement comme avant et je crois que j'ai réussi, à tel point que, cette année, leur ayant parlé du chef-d'œuvre, jeudi dernier a eu lieu la présentation de 15 chefs-d'œuvre, sur 22 présents.

Spanoghe : Camarade Faure, l'Assemblée vous sera certainement reconnaissante d'avoir soulevé le problème du travail. Car, qu'est-ce que la liberté ? C'est un équilibre entre le travail et l'initiative.

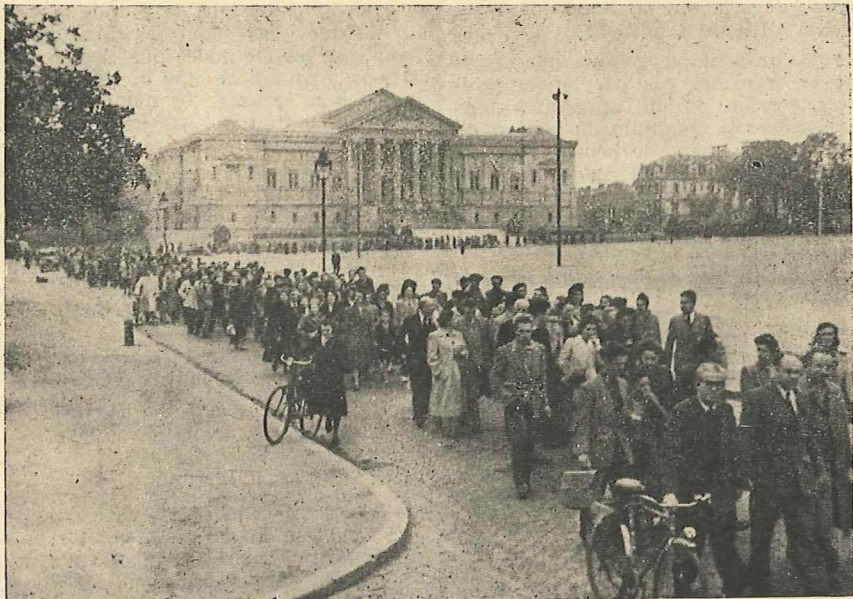
Il faut — et peut-être un camarade pourra-t-il développer le problème de détail — faire participer activement toute la classe à l'organisation de la discipline.

Pignero : Je voudrais répondre plus particulièrement à Madame Mawet. J'exerce dans une classe de perfectionnement d'un internat médico-pédagogique. J'ai la classe d'initiation, c'est-à-dire des enfants qui apprennent à lire, de 7 à 14 ans. La question de la discipline est terrible avec ces élèves. Et j'ai constaté que si j'appliquais la discipline ancienne formule, je serais beaucoup plus tranquille. Je pense qu'il faut voir le problème comme un impératif personnel. Je ne peux pas avoir une discipline. Je ferai de mon mieux.

Freinet : Je ne suis pas d'accord avec Pignero. Discipline est un mot qu'on ne devrait pas employer. La discipline devrait naître spontanément du travail. Chaque fois que nous parlons de discipline, c'est que nous n'avons pas été capables de permettre à l'enfant de se réaliser. Si on croit faire marcher les enfants avec de la discipline, c'est une grave erreur pédagogique. C'est que nous n'avons pas trouvé la voie qui mène à la pensée profonde de l'enfant. Le problème est ainsi posé et il ne faut pas le poser autrement.

Je pense, chaque fois qu'on parle de classe de perfectionnement, que c'est un crime de prendre des gosses anormaux pour les mettre dans des classes où ils ne peuvent pas vivre. C'est une solution mais qui n'est pas pédagogique.

Nos écoles de villages, mais c'est le rêve pour les enfants, lorsqu'on les compare aux enfants des écoles de villes. Ces conditions sont insupportables pour les anormaux et nous, éducateurs, devons influencer les constructions scolaires. Il faut que nous nous intéressions à cette question, que nous fassions beaucoup de propagande. Il n'y a que lorsqu'il s'agit d'éducation qu'on ne trouve pas les crédits nécessaires.



Le grand défilé laïc à travers Angers

PHOTO BRUEL - ANGERS

MERCREDI 13 AVRIL, à 15 heures :

Assemblée générale statutaire de la Coopérative

L'assemblée est ouverte par ALZIARY, président de la Coopérative de l'Enseignement Laïc.

Alziary : Nous allons donc nous pencher sur la vie de la Coopérative. Comme chaque fois, les questions à examiner seront d'une importance extrême pour la marche de la C.E.L. Freinet vous expliquera toutes les difficultés, tous les avatars et aussi tout l'appui qu'il compte trouver auprès de vous. Nous avons déjà fait appel à votre contribution. Dans cette assemblée, nous ferons surtout appel à votre collaboration. De toutes les discussions que nous allons avoir, de toutes les décisions que nous allons prendre, la C.E.L. sortira, j'en suis sûr, comme de tous les Congrès, plus forte, plus belle et plus grande.

Freinet : Nous allons tout d'abord étudier le bilan, très rapidement puisque vous savez que la Commission de Contrôle du Comité d'administration est venue à Cannes examiner notre comptabilité tout à loisir et que vous avez ainsi l'assurance que les choses se passent normalement.

(Voir le bilan et le rapport de la commission de contrôle page 379).

Que ceux qui s'étonnent que nous demandions toujours de l'argent, comprennent que c'est une chose inévitable dans tout commerce qui grandit. Toute maison qui grandit fait toujours des appels de fonds aux propriétaires, aux administrateurs. Ce qu'il faut, c'est, dans les départements, mener campagne pour faire comprendre ce qu'est la coopération. Si nous étions tous vraiment coopérateurs, nous ferions des merveilles. Il y a 7.000 adhérents à « l'Éducateur ». Si ces 7.000 camarades versaient 1.000 frs chacun, cela ferait 7 millions. Voilà la force de la coopérative.

**

Depuis deux ans, nous nous engageons dans une nouvelle voie. Nous avons commencé par l'achat de notre première fondeuse qui nous a permis de produire nos caractères d'imprimerie, bientôt suivie d'une 2^e fondeuse pour fournir les écoles maternelles en gros corps. Nous allons continuer l'organisation de notre Coopérative sur le plan de la production pour sortir tout ce dont nous avons besoin. Nous fabriquons, par exemple, tous nos composteurs, que nous avons maintenant quand nous voulons, et à prix bien inférieurs à ceux qui nous étaient

faits. Nous sommes équipés pour fabriquer tous nos rouleaux et également les montures. Cette année, ce sera nos reliures invisibles. Nous allons faire nos cartonnages. C'est, du point de vue coopératif, un très gros avantage.

Il faudrait discuter à fond de la question financière, mais je crois qu'hier vous en avez été assez informés. Il faut que ceux qui n'ont pas versé leur part de Coopérateur d'Elite le fassent, il faut faire comprendre autour de vous l'avantage que chacun a à le faire.

Nous passerons tout de suite à la question cruciale, qui est celle de la réorganisation de la Coopérative sur la base départementale, avec possibilité de dépôts. A moins que des camarades n'aient auparavant quelques questions à poser...

Un camarade trouve le prix de 400 fr., comme abonnement à *L'Éducateur*, trop bas, tandis qu'un autre trouve abusive la diminution de 10 % attachée à la cotisation d'abonnement.

Freinet : 400 frs n'est rien évidemment, mais l'année dernière, le chiffre de nos abonnements baissait et nous avons, au contraire, tout avantage à assurer une plus grande diffusion de notre journal. Nous avons donc laissé le prix de 400 frs et accordé la remise de 10 %, et actuellement nous constatons une très nette reprise.

— Les remises consenties ne pourraient-elles l'être qu'aux membres de l'Enseignement laïc ?

Freinet : Cela est prévu dans nos statuts. Ce n'est que par surprise que nous livrons aux membres de l'enseignement privé. Chaque fois qu'il y a doute, nous demandons

— La remise de 10 % réservée aux abonnés à « *L'Éducateur* » ne pourrait-elle être supprimée ?

Freinet : Je ne crois pas. Il faut tenir compte que ceux qui sont abonnés sont, malgré tout, dans l'engrenage, sont avec nous, et qu'il est normal que nous leur fassions quelques avantages.

Sur une proposition de GUILHEM (Gironde), la discussion porte alors sur une éventuelle augmentation du prix des B.T.

Freinet : Chaque fois que nous proposons nos B.T. aux libraires, auxquels nous consentons 33 % de remise, le prix de nos B.T. est, en effet, un peu juste.

Mais quand nous livrons aux instituteurs, malgré les remises consenties, notre marge de bénéfices est suffisante. Et si nous augmentions nos prix, je crois qu'il faudrait prendre garde à la concurrence commerciale, du point de vue de la qualité marchande. Il faudrait alors augmenter la qualité du papier.

Ce que nous cherchons, c'est une plus

grande diffusion de nos B.T. et voilà pourquoi : Nous venons de lancer notre collection de 20 B.T. à 400 frs.

Et CLÉMENT (Marne), grand spécialiste de la vente des B.T., apporte le même témoignage en disant qu'il ne pense pas qu'il vendrait tant de B.T. si elles étaient plus chères.

Freinet : Quant à augmenter le prix du numéro pour vendre moins cher la collection, je crois également que ce serait une erreur. La vente au numéro ne nous intéresse pas. Ce qui nous intéresse, c'est lorsque plusieurs collections partent le même jour. Et puis, il y a trop de risques d'erreurs dans la vente au numéro.

Thomas (Finistère) : Les B.T. ne devraient pas être vendues uniquement aux membres de l'Enseignement. J'ai vendu à mon cordonnier « l'Histoire des Cordonniers ». Que tous les camarades fassent de même.

Clément attire l'attention sur une autre possibilité de diffusion. C'est la vente aux bibliothèques circulantes, qui touchent tous les instituteurs.

Brossard (Nice) demande que les camarades soient informés des rééditions de B.T. afin qu'ils puissent en profiter pour améliorer certains textes.

Gallant (Ht-Rhin) souhaiterait qu'à la fin de chaque B.T. il y ait un texte récapitulatif permettant de se référer aux numéros des fiches.

Hulpin (M.et-M.) : Il ne peut-être pas souhaitable de trop simplifier. Les B.T. doivent aider à l'enrichissement du vocabulaire. Ne serait-il pas possible de mettre au-dessous, par des renvois, l'explication des termes qu'on voudrait supprimer ?

Freinet : Je suis contre tout ce qui aurait une apparence scolastique, d'autant plus qu'on risque de faire ces explications comme on les fait dans un dictionnaire. Quant au risque de faire trop simple, il ne s'agit certes pas de faire trop mièvre, mais il ne faut pas oublier que notre langage à nous, que nous croyons compris de tout le monde, n'est pas le langage naturel de l'enfant. Il faudrait que nous partions des questions des enfants. C'est cela que nous appelons la simplification des B.T., ce qui ne veut pas dire qu'il faut supprimer les mots compliqués.

Le président ALZIARY demande alors que la situation financière, telle qu'elle ressort du bilan, soit approuvée et que les pouvoirs soient renouvelés. Ce qui est fait à l'unanimité.

Avant de passer à la discussion sur les dépôts départementaux, un camarade voudrait savoir comment fonctionnent l'école Freinet.

Freinet : Nous avons trois instituteurs détachés et payés par l'Etat, ou plus exacte-

ment, le Ministre de l'Education Nationale nous détache 3 instituteurs, mais il faut que nous trouvions un inspecteur d'académie qui veuille bien les payer, sinon il faudrait passer par le Ministère des Finances, et cela équivaudrait à demander trois créations de poste. Nous avons pu obtenir le détachement des Flamant, de l'Aisne. Maintenant que Bertrand s'en va, il faut que nous trouvions un I. A. complaisant.

Depuis 6 mois, nous avons fait du bon travail pédagogique. Mais nous manquons de fonds et c'est pourquoi Flamant va constituer une Société des Parents et Amis de l'Ecole Freinet qui aura pour but la défense et la sauvegarde des intérêts de l'Ecole.

Pour ce qui est de la situation financière et de la liaison avec la C.E.L. la situation ne peut pas être très claire parce que les bâtiments scolaires ne sont pas notre propriété intégrale mais appartiennent également à notre famille.

L'école demande un très petit écolage : 7.000 frs. Nous n'avons rien fait avec la Sécurité car nous n'aurions que des enfants malades qui seraient restés très peu de temps et que cela aurait faussé notre expérience. Nous faisons des démarches pour avoir des enfants de l'Assistance qui resteraient de très nombreuses années. Il y a actuellement une quarantaine d'enfants.

Nous voudrions que notre école soit non pas un modèle pédagogique, mais un modèle technique.

**

Passons maintenant à l'importante question de la réorganisation de la Coopérative sur la base départementale.

Vous savez que notre Coopérative n'a qu'un but : se mettre le plus possible à la disposition de nos camarades. Il est certain qu'étant donné l'augmentation du nombre des adhérents et celle des frais de port, nous n'aurions qu'avantage à avoir des dépôts départementaux.

Nous avons fait diverses expériences cette année. Les camarades en sont généralement satisfaits, mais nous avons souvent bien des difficultés pour nous faire payer. Chaque dépôt nous immobilise au moins 50.000 frs et dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas supporter le financement de ces dépôts, d'autant plus qu'il faut ajouter à cette immobilisation la plus grande quantité de stock nécessaire et les frais de port.

Il faut donc que nous étudions très sérieusement la question du financement de nos dépôts.

Il y a la solution librairie. L'expérience nous montre que la solution librairie n'est valable que dans certains cas tout à fait exceptionnels, par exemple celui de Chaussat, qui est ancien instituteur. Toutes les autres

fois, il vaut mieux s'abstenir, car les libraires pensent d'abord à leur propre intérêt.

Il y a une chose très grave à laquelle il faut penser : c'est la situation légale et fiscale de ces dépôts départementaux.

Du moment qu'on fait un dépôt, on a tendance à en faire une petite coopérative. Ce n'est pas pour nous une question de concurrence, puisque nous n'avons aucun bénéfice, mais les commerçants locaux, voyant les camarades leur faire concurrence, alerteront le fisc et c'est nous qui trinquerons. Qu'il y ait un scandale quelconque à la suite de la gestion d'une section départementale et c'est nous qui en supporterons la responsabilité. Il faut absolument que les groupes départementaux ne puissent faire aucune transaction commerciale.

Les groupes départementaux pourraient fonctionner comme fonctionne à Marseille le dépôt de la Société Lorilleux. Si je veux acheter de l'encre au dépôt de Marseille, le dépôt de Marseille me la donne mais avise Paris qui m'envoie la facture. Il faudrait que nous arrivions à ceci.

Le mieux c'est de verser les fonds d'avance. Dans le cas contraire, il faudrait envisager de trouver des fonds pour le dépôt.

Je crois que cette organisation départementale est tout à fait dans la norme des Coopératives, parce qu'alors chaque département sera libre.

Alziary : La discussion est ouverte.

Rigobert : La vente des brochures a permis à Clément d'avoir une remise de 30.000 francs, qui va lui permettre d'acheter du matériel et de le payer. Et avec les remises successives, il pourra augmenter son matériel. Je crois que nous pourrions associer les deux choses : avoir des bons de commande et vendre des B.T.

Gallant : Ne pourrait-on pas grouper les publications et les adresser au groupe départemental ?

Freinet : Nos publications bénéficient du tarif périodique. Il vaut mieux les envoyer individuellement. Nous faisons désormais partir nos B.T. par trois à la fois, sous enveloppe.

Crochet (Oise) : Nous aurons les B.T. avec 30 % de remise, mais lorsqu'on enverra à la C.E.L. le nom du camarade qui aura acheté, celui-ci étant coopérateur d'élite, la C.E.L. lui fera 20 %.

Rigobert : Nous ne nous adresserons pas à des coopérateurs d'élite, mais à des camarades qui ne connaissent pas nos brochures, nos méthodes. Ces gens-là, nous n'avons pas de remises à leur faire.

Freinet : L'expérience de la Seine a attiré tout particulièrement l'attention du Conseil d'administration parce que nous pensons que ce pourrait être la solution idéale. La Coopération a calculé ses frais pour faire une

remise de 20 % sur le matériel et 30 % sur les éditions, port en sus. Nous ne pouvons pas aller au delà, c'est-à-dire que si un camarade acheteur est coopérateur d'élite, il faudra vous arranger. Nous n'agissons pas sur le terrain coopératif. Il s'agit d'un échange de bons procédés.

J'attire votre attention sur le financement des commandes que vous ferez et surtout sur le financement du groupe. Il faudrait que, pour septembre, par exemple, chaque dépôt puisse recevoir une moyenne de 50.000 frs de matériel.

Rigobert : Le dépôt pourrait, par exemple, faire sa commande et payer 50 % à la commande et le reste une fois le matériel vendu. Cela réduirait la somme de moitié.

Fontanier : Il y a deux choses distinctes : un dépôt et un groupage de commandes. Les délégués départementaux doivent faire dans leurs départements l'éducation des adhérents pour faire grouper, à des moments déterminés, les commandes à faire. Le groupe fait la répartition et la C.E.L. la facturation. Quant au dépôt, il peut ne pas être très conséquent au début et être liquidé au moment d'une exposition par exemple.

Gouzil (L.-Inf.) : demande que l'on permette aux départements de l'Ouest, qui ne

peuvent espérer de l'aide de personne, de payer par traite.

Freinet : Notre intention en venant ici est d'apporter l'aide la plus totale aux départements de l'Ouest. Nous accorderons de très grandes facilités de paiement à leurs dépôts. Et, en effet, là où le délégué départemental se sent suffisamment sûr, nous pourrions adopter un système de traites, quitte à décompter les frais d'agios de nos remises.

Un camarade fait remarquer que la constitution d'un dépôt suppose l'existence au chef-lieu d'un collègue disposant d'un local.

— Le directeur de l'Ecole Normale, la Ligue de l'Enseignement, répond **Dufour**.

Gente : Le dépôt départemental peut-il avoir un C.C.P. ?

Costa (Marseille) : Il y est même astreint s'il est officiellement déclaré et s'il demande une subvention il doit indiquer le n° du C.C.P.

Dufour mentionne que pour avoir une subvention, il faut que le budget soit en déficit et équilibré par la subvention demandée.

**

Le président ALZIARY lève alors la séance. Les discussions seront reprises le lendemain.

MERCREDI 13 AVRIL, à 21 h. 30 :

Séance au Grand Théâtre

La séance débute par une démonstration du cartoscope, présentée par Freinet.

Freinet : A mon avis, la mode actuelle des films fixes est tout simplement due au fait qu'il y a une dizaine d'années, le Pathé-Baby a totalement disparu du marché. Les collègues qui ne pouvaient pas se payer un cinéma grand modèle, se sont rabattus sur les films fixes.

La projection fixe n'est qu'un ersatz de cinéma que j'ai toujours comparé aux manuels scolaires.

A Vence, j'ai expérimenté le cartoscope Mazo. Ce que nous projetons ? Tous les documents que nous voulons, les dessins d'enfants, les fossiles que nous trouvons, les conférences d'enfants et, chose plus intéressante, les films que nous faisons et que nous pouvons alors envoyer à nos correspondants et enrichir au fur et à mesure de nos besoins. Ils sont toujours adaptés à nos besoins scolaires et ne nous coûtent rien.

La seule critique à faire au cartoscope est qu'il est cher. Il coûte actuellement une trentaine de mille francs. Mais les appareils de projection fixe sont presque aussi chers et, de plus, ils ne sont souvent vendus qu'avec les films.

La C.E.L. étudiera d'ailleurs la question de la fabrication éventuelle d'un cartoscope.

Pour ne pas interrompre la projection, je passe la parole à notre ami Leveillé, qui n'a pas fait beaucoup de bruit pendant de nombreux mois, mais a bien travaillé.

Leveillé : Freinet vient de rendre justice à mon ami Gouessel, car c'est lui qui a travaillé, avec les encouragements et l'aide de M. Chardon, I.P. du Loiret.

Les résultats que vous allez voir, ne sont pas comparables à « L'Ecole Buissonnière ». Les films que vous verrez n'ont aucune qualité technique. Nous avons voulu prouver que l'appareil fabriqué entièrement par Gouessel peut fonctionner. Cet appareil est un bifilm, pouvant passer ou du 9,5 ou du 16 mm.

Cet appareil, si les camarades nous aidaient à le réaliser coopérativement, pourrait être lancé dans un laps de temps assez court et reviendrait à environ 20.000 fr. Ce qui n'est pas cher. Pour la caméra, il faudrait compter 12 à 15.000 fr., ce qui serait encore assez loin des prix du commerce qui tournent autour de 25 à 30.000 frs.

Freinet : Je tiens à vous signaler que nous sommes en plein dans la tradition de la C.E.L. J'ai, de mes mains, fabriqué une des

premières presses. Aujourd'hui, nous assistons à deux naissances : cet après-midi, c'était celle du 1^{er} disque C.E.L. enregistré par Dufour. On entendait très bien et c'était une réussite. Maintenant vous allez voir notre premier appareil de cinéma et, dans cette voie, nous ferons certainement quelque chose.

Je suis très heureux de voir de semblables chercheurs au sein de notre C.E.L.

*
**

C'est alors la projection très réussie de dessins des enfants de Vence et de fossiles, grâce au cartoscope, puis de deux films dont l'un parti-

culièrement applaudi a été réalisé par Gouespel, dans une colonie de vacances.

*
**

La séance plénière s'ouvre ensuite par l'élection de la présidente : Mme Yvonne Martinot, assistée de MM. Belaubre, inspecteur primaire, et Clément, de Reims.

*
**

Le thème technologique des discussions : « l'observation decrolyenne », est alors développé par Freinet.

Pour une éducation française THEME TECHNOLOGIQUE

Nous aurions, sur ce thème, à discuter pendant tout un mois tellement est profonde la reconsidération que nous avons amorcée pour toutes les disciplines.

Nous aborderons, ce soir, plus particulièrement deux sujets que nous croyons être les plus brûlants d'actualité, ceux que posent sans cesse au public le succès croissant de nos techniques :

- L'observation decrolyenne doit-elle être à la base de notre pédagogie ?
- Les risques de scolarisation des fiches.

*
**

L'observation Decrolyenne

L'observation à la mode de Decroly reste comme le cheval de bataille des derniers fidèles de Decroly en France. Mais elle tient encore, en Belgique, le haut du pavé pédagogique et il me suffira de lire quelques-unes des fiches publiées récemment par notre coopérative sœur de Belgique pour comprendre ce qu'est cette observation decrolyenne.

Les decrolyens pensent donc que tout centre d'intérêt doit débiter par cette observation minutieuse d'objets ou de faits sur lesquels s'exerceront ensuite l'association et l'expression.

Or, je ne suis pas d'accord :

- ni sur l'utilité ou la non nocivité de cette observation,
- ni sur le déroulement observation, association, expression.

Je ne suis pas d'accord sur cette pratique decrolyenne de l'**observation**, parce qu'elle part encore une fois de principes scolastiques.

Vous arrêtez l'enfant sur l'examen de la patte de l'oiseau parce que vous pensez que l'enfant ne s'y arrêtera pas tout seul. C'est, avec une simple amélioration technique, la pratique de la leçon de choses telle qu'on la recommandait en France au début du siècle, quand on nous recommandait, à nous élèves-maîtres, de préparer très soigneusement la leçon sur le sucre : il nous fallait apporter nécessairement en classe un morceau de sucre, du sucre pilé et du sucre en poudre, et, avec cet attirail pédagogique, nous devions nous livrer à certains travaux d'approche qu'on a assez ridiculisés :

- mets tes mains derrière le dos...
- ouvre la bouche...

Mais l'enfant pense aux premières cerises qui rosissent sur l'arbre du sentier et c'est pourquoi vous êtes obligés de prévoir tous ces travaux d'approche qui aiguilleront, du moins, vers votre sujet un minimum de bonnes volontés.

Nous disons, nous :

- que c'est peine perdue, parce que cette observation scolastique, qui n'a pas pénétré le champ de l'intérêt fonctionnel, n'apporte que des notions écrites sur le sable et que brouillera le premier vent du large ;
- que ce ne sont pas tant les notions acquises qui comptent, mais l'habitude de l'observation et les decrolyens nous diront que c'est justement cette habitude qu'ils donnent à leurs élèves ;
- mais nous pensons qu'il y a une force d'observation qui est anormale et qui tourne à la « maniaquerie ».

— et, qu'enfin, il y a une autre forme vivante d'observation, et c'est celle que nous cultivons.

Au lieu de laisser les objets dans la pénombre de l'indifférence et de dire aux enfants : « Regardez-les soigneusement et longuement, prenez vos loupes et vos lanternes et notez pour que vous connaissiez cet objet, » nous plaçons l'objet en question, en plein jour, illuminé par notre soleil, et ces détails que vous vous fatiguez à noter, ils sont là qui s'imposent : vous n'avez plus qu'à regarder, qu'à toucher et éprouver.

Le jour où un de nos élèves nous apporte un faucon qu'un chasseur vient d'abattre, nous n'avons pas besoin de leçon d'observation : tous les enfants veulent voir et toucher. Quelques mots suffisent pour que, sous ce bel éclairage de l'activité fonctionnelle et de la vie, apparaissent tous les éléments qui méritaient d'être examinés.

Nous ne faisons pas de leçon d'observation, mais nous attendons que la vie, sous les formes complexes que nous avons suscitées, amène au grand jour et au soleil les éléments que les enfants veulent connaître : leurs questions et les nôtres aussi, et les réponses que nous pourrons collectivement et techniquement leur apporter, suffisent à la connaissance.

Et puis, nous attirons à nouveau l'attention de nos camarades sur une forme trop négligée et méconnue de l'acquisition des connaissances : **l'illumination**.

Decroly est parti de l'éducation des anormaux. Et il a peut-être axé exagérément et dangereusement son éducation sur le comportement et le rythme des anormaux.

Bien sûr, les anormaux sont souvent comme dans une brume intellectuelle, comme ces vieux appareils photographiques qui exigent un très gros diaphragme, une longue pose et l'immobilité du sujet. Pour cela, vos leçons d'observations vous donneront l'illusion d'un acquis qui n'est d'ailleurs pas forcément un enrichissement.

Mais, pour quelques retardés, ne négligeons pas les possibilités inouïes des individus normaux et surnormaux qui fonctionnent comme ces appareils photographiques modernes instantanés : un petit clignement d'yeux, ça y est... Et vous vous obstinez parfois à dire à l'enfant :

— Veux-tu regarder !...

Comme si on disait à l'appareil photographique : Veux-tu prévoir les temps de pose ?...

Or, cette illumination est fonction non du temps ni de la répétition, mais seulement de l'intensité de l'éclairage et de la sensibilité de la plaque. Il est même des plaques sensibles à une lumière qui nous reste invisible, et nous avons des enfants qui abordent la connaissance par des voies mystérieuses qu'il ne suffit pas de condamner parce que nous ne savons peut-être pas encore les expliquer.

La sensibilité de la plaque, c'est cet intérêt fonctionnel qui aspire à la connaissance, c'est la soif que nous avons su donner à l'individu, c'est l'aptitude à boire et à comprendre. C'est là l'essentiel. Quand vous n'avez pas cette soif, toutes vos leçons d'observations ne sont que des trompes l'œil scolastiques, quels que soient les perfectionnements modernes que vous leur apportez.

Quand l'être a soif, il suffit de lui offrir l'eau claire pour qu'il boive à satiété.

C'est pourquoi nous nous appliquons non pas à faciliter l'observation des enfants, mais à permettre au maximum d'axer toute l'activité scolaire sur nos activités fonctionnelles et nos complexes d'intérêt.

Dans la mesure où nous y réussissons, nous solutionnons sans dogmatisme le problème de l'observation, au rythme et à la mesure des personnalités si diverses de notre milieu scolaire.

Les risques de scolarisation des fiches

Nous mettons au monde des enfants. Nous les couvons, nous les léchons, nous les figurons. Cela va bien tant qu'ils restent, pour ainsi dire, dans nos mains. Mais un jour vient où l'adolescent ou l'enfant que nous avons lancé dans la vie, nous quitte pour affronter le grand monde.

Il aura alors à se défendre contre les sirènes et contre les exploiters, contre les individus qui l'aiguilleront dans des voies nouvelles en le persuadant que c'est la voie royale, et il aura besoin que nous soyons, de temps en temps, à côté de lui pour lui crier :

— Mon fils, garde-toi à droite ! garde-toi à gauche !

C'est l'aventure qui menace actuellement toutes nos créations : texte libre, journal scolaire, et plus particulièrement notre **idée des fiches**.

Nous ne nous trompons pas en affirmant que nos outils, du fait seul qu'ils sont modernes, c'est-à-dire mis à l'unisson des possibilités techniques et sociales du jour, sont appelés à remplacer très rapidement, dès qu'on en connaît les avantages, les outils désuets des techniques dépassées.

Nous avons montré les possibilités nouvelles des fiches et leur supériorité sur les manuels. Les manuels meurent et la vague des fiches risque de nous déborder nous-mêmes.

Tous les éducateurs, tous les journaux pédagogiques notamment, parleront bientôt de fiches. Il y aura des fiches pour toutes les disciplines, et il y aura des fiches de tous genres : des fiches découvertes, des fiches questionnaires, des fiches-guides, des fiches d'exercices, des fiches individuelles de travail, des fiches de récupération. Il y aura bientôt tant de sortes de fiches, que nous nous y perdrons nous-mêmes.

Seulement, quand nous examinons la figure de ces fiches, nous leur trouvons une étrange ressemblance avec les manuels : elles ont les mêmes défauts ; elles servent la même scolastique. Elles ne présentent que quelques avantages particuliers : elles sont, malgré tout, d'une manœuvre plus souple que les manuels et elles permettent une plus grande individualisation du travail.

Nous ne nous contenterons cependant pas de nos conquêtes et nous aurions manqué notre but pédagogique si la mode des fiches, que nous avons ainsi lancée, ne servait qu'à asseoir sur des bases plus neuves et plus modernes, une scolastique qui ne perdrait rien de ses dangers.

Nous voulons que les fiches servent à la véritable éducation libératrice et sociale de nos enfants.

*
**

Nous distinguons trois genres de fiches :

Tout d'abord les fiches **OUTILS DE TRAVAIL DES ENFANTS**, adaptées à leurs besoins, répondant à leurs désirs, à leur mesure et à leur service.

Ces fiches sont comparables comme outils de travail à notre imprimerie qui est si bien, déjà, à la mesure des enfants. Il faut que les enfants, de leur propre initiative, avec leurs seuls ressources, soient en mesure d'employer ces outils pour les buts non plus scolaires, mais vivants.

Cette comparaison avec notre matériel d'imprimerie va nous donner la définition exacte de ce genre de fiches.

Nous avons encore, dans notre Fichier Scolaire Coopératif, un certain nombre de fiches qui sont comme ces matériels d'imprimerie trop complexes, trop adultes, dont les enfants ne savent pas se servir seuls. Il faut que le maître soit là pour aider, ce qui ne donne satisfaction à personne, ni au maître, ni aux enfants.

Nous avons à faire, dans ce domaine des fiches, l'effort d'adaptation que nous avons réalisé pour le matériel d'imprimerie. Cet effort est commencé. Ce que nous avons réalisé pour le cours élémentaire, nous montre la voie. Ce n'est que lorsque nous serons parvenus, comme pour nos presses, au maximum de simplicité, que nous serons satisfaits.

Faire simple, toujours plus simple, toujours plus à la mesure de l'enfant, tel doit être notre mot d'ordre permanent.

Et ce souci nous montre également quel est le genre de fiches que nous devons mettre dans ce fichier : tous les fiches qui, sous une forme ou sous une autre, peuvent servir pour le travail de l'enfant, sans que le maître intervienne pour les expliquer ou les compléter, ont leur place dans notre fichier.

Nous distinguerons ensuite **les fiches pour les maîtres**, ou que, du moins, les maîtres doivent revoir, compléter ou adapter ; les fiches-guide, les directives diverses.

Nous pourrions peut-être donner des fiches semblables, mais alors nous saurons qu'elles sont destinées aux éducateurs.

Et il y a enfin toute la série des **fiches de travail** diverses ou d'exercices, **auto-correctives** ou non.

Puisque nous sommes contre les devoirs, nous désapprouvons donc toutes les fiches d'exercices qui abondent de plus en plus dans les revues. Il faut être très prudent dans ce domaine. Il n'y a qu'un terrain solide, c'est celui des fiches auto-correctives pour l'acquisition d'automatismes que nous allons développer et éditer au cours de l'année à venir.

Faure : Cette histoire de l'observation, c'est l'histoire de ma rencontre avec Freinet. J'étais, au début, décrolyen, et j'avais basé tout mon travail sur les centres d'observation et je crois que j'étais le seul alors en France à avoir fait un travail aussi profond.

En 1926, je suis entré en contact avec Freinet, dont l'expérience commençait à se répandre. J'ai compris alors que la méthode Decroly ne donnait pas ce que j'en attendais, qu'il y manquait la vie. Cette question

de correspondance interscolaire m'a frappée immédiatement. Depuis que je suis entré en liaison avec Freinet, nous ne nous sommes plus quittés.

Je suis tout à fait de l'avis de Freinet : l'observation vient parce qu'on désire observer.

La parole est alors donnée à Coqblin : « trait d'union entre Decroly et Freinet ».

Cogblin : Je vous dis tout de suite que nous n'avons jamais été bien d'accord avec Freinet sur cette question de l'observation, si ce n'est en n'en parlant plus. Freinet n'est pas d'avis du processus Observation - Association - Expression. Personnellement, je dis qu'on ne peut le rejeter.

Je ferai simplement des remarques : L'observation, c'est quelque chose de naturel, c'est quelque chose qui vient, c'est un besoin, c'est une mentalité, c'est un état d'âme. Mais il n'y a pas de leçons d'observation. Cela n'existe pas. Il y a des travaux d'observation. Il y a une expression qui suit l'observation mais l'observation, vous le savez comme moi, c'est le premier contact avec ce qui existe, c'est le contact avec la vie, c'est les premières notions que nous acquérons, le contact direct avec des choses concrètes.

A un certain âge vient l'association. Il y a un moment où observation-association-expression sont simultanées mais l'association, je ne pense pas qu'on la trouve chez des petits de 5 à 8 ans, parce que j'ai remarqué ceci : en général, les petits de 5 à 8 ans sont très satisfaits de leurs observations. Les observations des autres ne les intéressent pas et, du reste, c'est un travail beaucoup plus délicat, car il y a une acquisition de connaissances, mais sous une forme beaucoup plus abstraite, en fouillant dans les textes, dans la pensée des autres. C'est ce travail plus délicat qu'on ne rencontre pas chez les jeunes (je ne parle pas des phénomènes !)

Quand ce travail d'association est fait, l'enfant, riche de ses observations directes, de ses acquisitions par ce travail d'association, éprouve le besoin de s'exprimer. C'est tout le travail d'expression.

Vous me direz : « C'est du Decroly tout pur ». D'accord. C'est une formation que j'ai eue, qui m'a marqué et que je conserve dans une certaine mesure.

Freinet a dit : « l'habitude de l'observation », mais ce que je ne voudrais pas qu'on dise, c'est « les leçons d'observation ». Cela n'existe pas. C'est un besoin d'observer, mais la leçon n'existe pas. On nous dit souvent que l'observation n'est pas un départ. Mais alors, qu'est-ce que ce départ ? A mon avis, pas un texte libre. Un texte libre est la traduction d'une émotion ressentie. Si l'enfant a ressenti une émotion sur un sujet, sur un événement, c'est qu'il s'est attaché particulièrement à ce fait. S'il l'a regardé de plus près, c'est qu'il l'a observé. Et le texte libre, c'est une magnifique observation des faits, des événements, mais c'est ce que j'appelle une observation synthétique et personnellement j'estime qu'il faut y ajouter l'observation analytique.

De ces observations naîtra un intérêt dont il ne faut pas faire, je crois, un centre d'in-

térêt avec les tout-petits. Il ne me semble pas qu'il puisse exister, car il faut qu'il y ait évolution du centre d'intérêt et il faut que se produise tout ce travail d'association dont les petits de 5 à 8 ans sont incapables. C'est pourquoi je préconise une durée d'association.

Personnellement, je suis attaché à cette idée que c'est l'observation qui se trouve au départ.

Freinet : Decroly dit : « Demain, nous allons faire de l'observation sur tel et tel sujet. » C'est ce que nous critiquons car, alors, au lieu de partir de la vie, Decroly part de l'observation. Il existe en Belgique des quantités de manuels dans lesquels l'observation est toute préparée. A l'observation suivra l'expérimentation, puis l'expression. Nous critiquons cela parce que nous pensons que ce n'est pas la vie. Nous faisons plus que les decrolyens. Nous faisons énormément d'observations. Et nous plaçons l'observation à la base de notre travail, mais suscitée par la vie, et non par le livre.

R. Lallemand : Moi, je ne suis pas d'accord. Pour la bonne raison que nous sommes en train de faire du cloisonnement et que l'enfant n'en fait pas. Il y a eu un homme qui s'appelait Pestalozzi qui disait que le pédagogue consistait à comprendre que l'enfant ne pouvait rien faire sans que son œuvre, ses sens, toute sa personnalité n'agissent à la fois... Je crois que, dans la pratique, il n'est pas nécessaire de savoir si on fait des travaux d'observation ou si on fait des travaux d'expression. On fait tous ces travaux-là.

Kayart (Belge) : Je demande beaucoup d'indulgence pour les Belges. Je m'attendais à cette discussion. Les Belges qui font partie de l'Education Populaire, sont parfois dans une situation assez difficile. Quand ils sont en Belgique, on leur met l'étiquette de « Freinetistes » parce qu'ils préconisent le texte libre et les techniques Freinet. Et quand ils sont en France, on leur met l'étiquette de decrolyens, parce qu'on les accuse d'attacher trop d'importance à l'observation mécanique.

L'étiquette nous importe peu. Ce qui compte, c'est ce qu'il y a dans la bouteille, l'efficacité des méthodes. Nous voulons bien accepter les méthodes russes ou américaines, n'importe lesquelles ; seule, l'efficacité nous intéresse.

Mais on nous fait des reproches, surtout en Belgique. On nous dit que nous introduisons une nouvelle scolastique parce que nous partons de mots, de textes libres, au lieu de partir de l'observation directe, comme le voudrait Decroly. On nous dit que nous faisons compagnie à Decroly. Laissez-moi vous rappeler en quelques mots ce qu'est la méthode Decroly.

La méthode Decroly a pour base cette trilogie : observation - association - expression.

OBSERVATION : Dans la plupart des classes decrolyennes, il y a :

- observation, à l'intérieur de la classe, des objets que les enfants apportent ;
- observation à l'extérieur : le jardin scolaire, les promenades et les excursions.

ASSOCIATION : En partant de ces observations, on atteint une connaissance dans le temps et dans l'espace.

Pour répondre à la question :
où : c'est la géographie,
quand : c'est l'histoire.

Et, greffée sur cette observation et sur cette association bien interpenétrées, nous avons l'EXPRESSION que Decroly divise en deux parties : par la main et la matière : expression concrète. Par le mot et le symbole : expression abstraite. Si vous mettez cette trilogie en colonne verticale et si vous mettez les quatre grands besoins decrolyens en colonnes horizontales, vous avez le dogmatisme decrolyen et c'est de ce dogmatisme que nous voulons nous dégager. Et c'est pourquoi les instituteurs belges adoptent de plus en plus les techniques libératrices de Freinet.

On nous fait d'autres reproches.

On dit que nous introduisons dans nos classes un bric-à-brac pédagogique. Et savez-vous ce que c'est ? Les techniques Freinet : l'imprimerie à l'école, le limographe, la radio, etc..

Voilà les critiques les plus fréquentes que nous rencontrons en Belgique. Nous nous défendons de notre mieux et nous avons pour cela le Plan d'Études de 1936, le chef-d'œuvre que nous avons l'honneur de posséder en Belgique. Ce plan recommande non pas toutes, mais certaines des techniques Freinet : l'imprimerie et les échanges.

Et malgré cela, on nous comprend difficilement parce qu'on veut toujours revenir à cette observation comme point de départ qui a vraiment été comme un toxique que Decroly nous a inoculé.

Nous voudrions, avant de répondre, que Freinet veuille bien nous dire avec précision ce qu'il entend par « observation » ; qu'il veuille bien nous dire ce qu'il entend par le rôle qu'il assigne à cette observation telle qu'il l'entend et quelles sont les modalités d'application de l'observation par fiches.

Freinet : Il me sera facile de répondre, parce que ce camarade vous a justement présenté un schéma de l'école decrolyenne. Il vous a dit « les enfants rentrent à l'école et ils font des observations sur les objets qu'ils ont apportés.

C'est justement la différence avec notre école. Les enfants rentrent chez nous. Ils y apportent la vie. Cette vie se manifeste de

cent façons : Les enfants content une histoire, ils lisent un texte intéressant ; un autre jour, ils arriveront les poches pleines d'escargots. Nous ne partons pas systématiquement de ces observations. Nous partons de la vie de l'enfant.

Ce que nous entendons par rôle de l'observation ? Nous concevons le rôle de l'observation exactement comme le conçoit Decroly, seulement nous entendons que cette observation soit suscitée par la vie. Les enfants sont alors réceptifs et donnent à 100 %.

Nous menons aussi nos élèves dans nos campagnes. Je dis toujours que si Decroly avait vécu, il serait avec nous. A ce moment-là, il lui manquait des outils que nous avons créés, nous.

Avant d'avoir l'imprimerie, nous allions en promenade. Nous regardions les gens, les animaux mais en rentrant, nous étions obligés de passer à la leçon du livre, parce que nous n'avions pas la possibilité de transcrire cette observation.

Je crois que ce sont les decrolyens qui ont trop systématisés. La formule de Decroly était « Pour la vie et par la vie. »

Le jour où il y a un puissant centre d'intérêt, vous sentez que le travail que vous faites est du travail profond qu'on n'oubliera jamais.

Nous faisons la vraie méthode Decroly avec un outil de plus que ce qu'avait Decroly, mais nous sommes reconnaissants à Decroly de tout ce qu'il a fait, parce que nous reprenons ses centres d'intérêt mais avec la possibilité de les faire cadrer avec la vie.

Je sais que mes camarades belges défendent nos techniques. Je sais les attaques dont ils sont l'objet et je ne peux donc que les remercier de tous les efforts qu'ils font pour nous comprendre et nous faire comprendre en Belgique.

Kayart : Vous voyez que tous les points de vue se rapprochent.

Lorsqu'on critique les techniques Freinet et qu'on nous dit que le texte libre ne peut pas être un point de départ parce qu'il est en contradiction avec Decroly, je réponds que le texte libre peut se concilier avec la trilogie decrolyenne de façon simple et vivante.

Il suffit de voir que l'observation répond à un besoin de l'enfant. Donc, pas d'observation scolastique. Pas d'observation pour l'observation, pas de ces leçons de vie, dans un ordre prétendu logique où on analyse pour le besoin d'analyser. Mais de l'observation fonctionnelle qui répond à des besoins.

Où la situer ? Elle peut se situer partout dans la trilogie. Si nous allons voir les canards à la mare, elle est au point de départ.

Nous sommes d'accord avec Freinet pour

dire que le texte libre n'est pas en contradiction avec l'observation fonctionnelle.

Freinet : Nous allons aborder maintenant la question du risque de scolarisation des fiches.

Cette année, grâce aux camarades du cours élémentaire, et en particulier à Suzanne Daviault et Irène Bonnet, nous avons compris qu'il fallait faire simple. Et nous pensons que lorsqu'il y a un centre d'intérêt que nous n'avons pas eu le temps de préparer, il nous faut des fiches. Il nous faut des fiches guides, — en somme, une préparation de classe — à la disposition de l'instituteur, reliées avec nos autres outils de travail : fiches et B.T. Nous aurons donc une fiche-guide pour presque tous les sujets de notre plan général de travail, fiche qui nous renverra à toutes les fiches de l'enfant.

Et puis, il faudra que nous préparions très soigneusement nos fichiers auto-correctifs pour éviter qu'il y ait une débauche trop considérable de fiches. Ce n'est pas parce que nous voulons moderniser notre classe que nous allons avoir tout autour de la salle des fichiers. Il ne faut pas penser que la vie sera toute entière dans les fiches. Cette idée de fichiers auto-correctifs est une idée très intéressante, seulement il ne faut pas penser que notre enseignement ne se fera que par les fiches. Le fichier ne doit servir que pour l'entraînement.

Freinet s'interrompt alors pour permettre à M. Belaubre, inspecteur primaire, de saluer le Congrès avant son départ, de lui dire sa joie d'avoir assisté à ses travaux et son espoir d'assister à de futurs Congrès.

Freinet : Je disais donc qu'il faut nous méfier du fétichisme des fiches et que l'addition ne s'enseigne pas par un fichier division ne s'enseigne pas par un fichier mais par la vie. Ce fichier sert à faire entrer ces opérations comme technique de travail.

Au sujet du F.S.C., je ne saurai trop engager les camarades à constituer eux-mêmes leurs fichiers. C'est le complément néces-

saire de l'imprimerie et du texte libre. Nous ne pourrions jamais imprimer que les fiches parues dans « L'Éducateur ». Je pense que c'est suffisant. Du point de vue commercial, c'est une affaire presque impossible.

Chaque fois que vous en aurez l'occasion, expliquez ce qu'est l'emploi des fiches, tel que nous le recommandons, pour qu'on ne fasse pas de cette technique quelque chose d'aussi abrutissant que les manuels.

Dufour : Certains camarades avaient lancé l'idée de la glane matinale. Mes gosses la font et, petit à petit, constituent leurs fichiers. Je crois qu'on pourrait obtenir des enfants la fabrication des fiches que nous ne savons pas faire. Et puis, après, nous éditerons.

Freinet : Nous sommes totalement d'accord.

Nous cherchons depuis longtemps la façon dont nous pourrions aborder le langage enfantin. Le meilleur procédé, ce serait peut-être d'avoir les questions des enfants. Alors nous y répondrions. Devant un problème, leurs questions ne sont jamais celles que nous posons, nous. Et lorsqu'un enfant pose une question, en général cette question intéresse tous les autres enfants. Peut-être l'année prochaine, demanderons-nous aux camarades de nous envoyer ces questions.

Nous avons fait, en octobre, un essai de vignettes que nous n'avons pas continué, faute d'argent et de documents.

Cela m'amène à vous parler de la recherche des documents et des photographies.

Vous pourriez dire que les revues publient de fort beaux documents. Mais, pour les avoir, elles s'adressent à des firmes photographiques qui en gardent le monopole. Pour avoir l'autorisation de les publier, il faut payer 800 frs par document. A ce prix, nous aurons toutes les merveilles du monde et peut-être, un jour, aurons-nous avantage à procéder ainsi. Mais en attendant, nous ne le pouvons pas.

Et pourtant, nous pensons que si nous avions des vignettes, les enfants aimeraient les collectionner.

(Suite de la page 347)

Pour clore la discussion, l'assemblée générale arrête les dispositions suivantes :

— Le Groupe départemental peut, s'il le désire, grouper les commandes ou même constituer un dépôt par ses propres moyens, sans obérer les fonds de la C.E.L.

Les versements de dépôts spéciaux pour financer les dépôts ne sont pas recommandés tant que les adhérents n'ont pas satisfait aux obligations coopératives.

— Les fonds peuvent être trouvés par les re-

mises de représentants (10 % sur matériel et 20 % sur éditions). Des carnets sont à la disposition des camarades. Des règlements plus précis concernant les représentants et les dépôts seront envoyés aux délégués départementaux.

— Des conditions spéciales seront consenties aux départements de l'ouest pour l'organisation des dépôts.

— Un matériel d'imprimerie et un matériel limographe seront mis à la disposition des délégués départementaux des départements de l'ouest pour prêts aux nouveaux venus.

JEUDI 14 AVRIL, à 15 heures :

Assemblée générale des délégués départementaux (deuxième séance)

Freinet : Tout d'abord, Flamant me demande de dire un mot de l'Association des Parents et Amis de l'École Freinet.

Il est normal que notre école ait une association de parents. La chose est d'autant plus utile que notre film rapportera un peu d'argent, que nous voulons voir employer à notre école. Il est normal qu'une association gère ces fonds.

Flamant : Et puisse, à l'occasion, les défendre. Et défendre aussi ce que la Maison peut obtenir sur le plan départemental. Sur ce chapitre, nous sommes école libre et, de ce fait, nous rencontrons beaucoup de difficultés.

Freinet : Mais abordons maintenant la discussion. La question de nos groupes départementaux est très grave et est liée à celle des dépôts. S'il n'y a pas de groupe départemental, inutile de faire un dépôt qui risquerait de n'être le dépôt que d'un camarade, et lorsqu'il n'y a qu'un camarade, cela peut aller mal. Il nous faut d'abord définir la position de nos groupes départementaux face aux diverses organisations locales : Groupes d'Éducation Nouvelle, Syndicat et même tendances politiques.

Je vous donne une recette qu'il faut respecter aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon départemental. Il faut partir du principe que les partis politiques, même le Syndicat et le G.F.E.N. sont des groupes d'affinités, c'est-à-dire auxquels adhèrent des gens qui se déclarent d'accord avec les principes posés. Nous ne sommes nullement un groupe d'affinité mais un groupe de travail. Tous ceux qui veulent travailler viennent chez nous. Il ne s'agit pas de savoir à quel parti ils appartiennent. Ils viennent chez nous pour travailler. Et l'expérience nous montre que lorsqu'il s'agit de travailler, nous sommes parfaitement d'accord. Vous avez à vous réunir et à travailler. Ce n'est que comme cela que vous pourrez sauver votre groupe départemental. Il n'est pas nécessaire d'être nombreux. Votre groupe n'en marchera pas mieux. Il peut y avoir toutes les tendances. Si vous travaillez, vous vous entendrez toujours. C'est ce qui se passe à notre Conseil d'administration. Tandis que nous perdons toujours par le verbiage idéologique alors que le travail unit.

Dans les départements, je conseille toujours aux camarades de charger l'un d'eux de réunir ceux qui travaillent selon nos techniques. Inutile d'intégrer les autres au groupe. C'est ainsi que nous avons vécu, et que

nous continuerons à vivre sur le plan national.

Nous faisons toujours tout notre possible pour rester en bonnes relations avec le Syndicat National et le G.F.E.N.

Nous réalisons à l'échelle nationale ce que je vous recommande de réaliser à l'échelle départementale. Vous aurez alors tous un groupe vivant.

De même pour la Gerbe. Vous ne serez peut-être que trois collaborateurs au début, mais, même si vous n'êtes que trois travailleurs, vous êtes déjà une exception dans les organisations françaises...! C'est ce que je dis souvent pour les commissions. On trouve peut-être qu'une commission de 10 ou 15 membres n'est pas une commission riche, mais comme nous avons une trentaine de commissions, cela fait 500 travailleurs, et avec 500 travailleurs nous sommes une exception dans le monde parce que nulle part on ne trouve une association de 500 travailleurs !

Alziary : Il ne faudrait pas nous séparer de l'organisation syndicale. Il faut qu'il y ait des liaisons constantes entre les organisations syndicales et nous-mêmes. Il ne faut pas confondre l'Administration et les Inspecteurs avec les exploitants de l'Éducation nouvelle. Il ne faut pas les confondre avec la masse du personnel qui est dans les Syndicats et c'est nous qui devons faire tout notre possible pour ranimer les commissions pédagogiques. L'idéal serait que ce soit le groupe de l'École Moderne Française qui anime les travaux de la commission pédagogique. C'est à cela que nous devons tendre. Il faut voir le but final : amener à nous la masse des instituteurs syndiqués.

Freinet : Je suis totalement d'accord avec Alziary. Nous avons toujours collaboré à fond avec le S.N., mais il faut que nous restions indépendants. Nous sommes sur des bases différentes. Nous ne pouvons pas être intégrés au S. N....

La discussion s'engage ensuite sur la question des dépôts. D'un large échange de vues, il résulte la position pratique suivante :

Freinet : La Coopérative fera dans la mesure du possible. Cela dépendra du nombre des coopérateurs et des départements. Il reste au moins 4000 abonnés qui ne sont pas coopérateurs. Si ces 4000 abonnés le devenaient, cela ferait 8 millions et alors nous pourrions fournir les dépôts. N'oublions pas

que les dépôts feraient faire énormément de vente. Nous sommes bien d'accord sur le fait qu'il nous faut de l'argent pour financer. Il faut que vous posiez le principe que, qui veut se servir du dépôt doit verser la part de coopérateur d'élite.

Gouzil : Je ne sais pas si vous réalisez les effets de ce barrage que vous préconisez vis-à-vis des dépôts. Vous savez que le français n'aime pas trop la contrainte. Je ne crois pas que ce soit aux bénéficiaires de la C.E.L. de dire que pour bénéficier de quelque chose de la C.E.L., il faille verser quoi que ce soit, et les délégués départementaux pourraient bien éprouver quelques difficultés de ce côté-là. Je crois qu'il aurait mieux valu adopter le système des traites. On commande pour 1.000 frs de matériel que l'on aura à payer 30 jours plus tard. La Coopé n'avance rien, le dépôt départemental non plus. Le financement se fait au fur et à mesure des besoins des camarades.

Freinet : Il n'y a qu'un inconvénient à cela. C'est que les banques n'acceptent pas ces petites traites. Nous avons dit que nous pouvions faire un système de traites si le responsable départemental nous passait une commande de 50 à 60.000 frs.

Gaudin (Aveyron) : On a l'air de présenter l'établissement d'un dépôt comme étant utile à tous les départements, mais je pense que dans les départements à faible effectif, il y a non seulement aucun avantage, mais inconvénients à faire un dépôt.

Freinet : Nous créerons des dépôts départementaux où le besoin s'en fait sentir. Nous ne sommes pas un organisme de vente. Il n'a jamais été question de créer des organismes superfétatoires.

Il n'en revient pas moins que pour créer un dépôt, il nous faut de l'argent. Si les camarades qui utilisent le dépôt versent la part de coopérateur, la solution est résolue mais si vous trouvez que c'est arbitraire, il faut trouver une autre solution.

X... : On pourrait faire payer d'avance les camarades qui veulent s'en servir ?

Freinet : Non, car un dépôt signifie que vous prévoyez et passez à l'avance une commande.

Y... : On pourrait grouper les commandes.

Freinet : Cela s'est toujours pratiqué et rien n'empêche de continuer, mais ce n'est pas un dépôt, qui suppose une certaine quantité de matériel que l'on vient prendre quand on en a besoin, pas tout de suite.

Chaussat : Il y aurait peut-être une solution qui permettrait de passer des commandes groupées au dépôt. Passez des commandes groupées, gardez les remises pour constituer un fonds de roulement qui vous per-

mettra d'approvisionner un dépôt. Je crois qu'il est dangereux de restreindre aux coopérateurs d'élite le bénéfice du dépôt parce que ces coopérateurs d'élite sont supposés déjà totalement adhérents dans l'esprit de la C.E.L. Dans mon dépôt, j'ai vendu une vingtaine de presses. Ces imprimeurs deviendront coopérateurs d'élite. Je crois qu'on met la charrue devant les bœufs.

Freinet : Mais nous sommes devant cette difficulté qu'il faut financer le dépôt.

Faure : En somme, il n'y aura dépôt départemental que lorsque ce dépôt sera financé. A nous de nous débrouiller pour y arriver, en employant tous les moyens exposés.

Blaser (Moselle) : Il y a, en Moselle, un libraire qui serait disposé à payer à la commande.

Freinet : On fait la remise normale aux libraires mais nous ne tenons pas à cette solution, car nos prix ne sont pas établis pour la vente aux libraires. Si nous devions vendre aux libraires, nous les augmenterions.

Nous ne trouvons donc pas d'autre solution, pour la constitution des dépôts, que l'auto-financement.

J'attire cependant l'attention des camarades sur l'inconvénient qu'il y aurait à faire verser spécialement pour le dépôt, car alors on ne verserait plus d'autre part pour la caisse centrale. Il vaut mieux tirer les fonds de l'activité de représentant, qui rapporteront 20 % sur les éditions et 10 % sur le matériel.

X... : Cette idée est très bonne, mais il y a des départements qui sont défavorisés. Les départements riches pourraient peut-être les aider ?

Freinet : La Coopérative est désireuse d'aider au maximum les départements de l'ouest. Je propose de voter le principe que la C.E.L. les aidera en constituant chez eux des dépôts dans les meilleures conditions possibles.

Retail (Vendée) : La Vendée est très conservatrice, et les instituteurs le sont aussi. Pour nous, le secours individuel est plus efficace que le secours collectif de dépôt départemental.

Freinet : Je vous fais une deuxième proposition : La Coopérative mettra à la disposition des camarades des régions de l'ouest un matériel d'imprimerie et un limographe. Ce matériel sera prêt. Il sera roulant. Si quelqu'un l'achète, — et l'expérience nous prouve que lorsqu'on s'est servi d'une imprimerie ou d'un limographe, on ne veut plus s'en séparer, — on le remplacera. Tout ceci se fera sous le contrôle du délégué départemental.

Enfin, il y aura toujours les parts de coopérateurs d'élite offertes aux départements de l'Ouest.

(Voir suite page 345)

JEUDI 14 AVRIL 1949 :

Soirée de clôture

sous la présidence de M. VETTIER, inspecteur général de l'Enseignement et directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud.

Assisté de :

M. LORRAIN, inspecteur primaire, membre du Conseil d'administration ;
 M^{me} Lucienne MAWET, de la Coopérative de l'Education populaire belge ;
 M. ALZIARY, président de la C.E.L. ;
 Madame la déléguée de la Ligue de l'Enseignement ;
 Messieurs les représentants des délégations étrangères ;
 M. FERRE, inspecteur primaire du Maine-et-Loire ;
 Monsieur le Directeur de l'Ecole Normale ;
 Messieurs les Intendants des établissements du second degré ;
 Monsieur le Directeur à la Jeunesse et aux Sports.

M. VETTIER déclare la séance ouverte :

Chers collègues,

Chers amis,

Je suis venu ici à un double titre :

Je suis venu d'abord au nom de la Ligue de l'Enseignement pour vous apporter son salut fraternel et ses meilleurs souhaits. Je suis venu aussi au titre de fonctionnaire supérieur de l'Enseignement et directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, parce qu'à ce titre, je me sens un peu responsable de tout ce qui se fait de nouveau, de bien, de toutes les tentatives que l'on fait pour revivifier l'enseignement.

A ces deux titres, je suis extrêmement heureux de vous apporter en mon nom personnel mes très vives félicitations pour ce magnifique Congrès et vous me permettez de me retourner vers M. Freinet pour lui dire tout le plaisir que j'en ai eu.

La Ligue de l'Enseignement, c'est la même chose que ce que vous faites.

La Ligue de l'Enseignement ? Qu'est-ce qu'elle veut faire ? Elle a d'abord été à la base de la création de l'école publique laïque et obligatoire avec Jean Macé. Et puis, quand cette école s'est affirmée sous la III^e République, elle a commencé à s'occuper d'œuvres péri et post-scolaires, c'est-à-dire de culture ou d'éducation populaire.

Or, qu'est-ce que l'éducation et la culture populaire ? C'est la culture de tout le peuple de France pour faire de chaque citoyen un citoyen parfait, un rouage parfait de la grande machine politique, économique et sociale en même temps qu'un homme heureux, aussi heureux que ses moyens physiques et intellectuels le lui permettent.

Or, à l'heure actuelle, nous ne pouvons pas faire ce que nous ferons plus tard, c'est-à-dire commencer l'éducation à la naissance et la continuer jusqu'à la mort, car nous nous trouvons devant une situation transitoire, extrêmement défavorable.

Il y a en France beaucoup trop de gens qui n'ont pas pu profiter des bienfaits de l'éducation et de l'instruction. Ce sont ces gens-là qu'il faut essayer de cultiver, de rapprocher du beau, du bien et du bonheur, et pour cela, nous avons en face de nous des obstacles quasi-insurmontables.

Le premier de ces obstacles, c'est ce complexe d'infériorité où se trouvent tous ces gens-là qui ne croient pas en la possibilité de la culture.

Le deuxième de ces obstacles, c'est leur situation économique, car un économiquement faible, c'est-à-dire un homme qui n'est pas sûr de sa vie et qui n'est pas par conséquent libéré de la honte de la misère, n'a pas l'esprit libre pour se cultiver.

Le troisième obstacle, c'est l'insuffisance des moyens matériels, l'insuffisance des bâtiments, de l'équipement.

Le quatrième, c'est le caractère même de ce public scolaire nouveau, public hétérogène au premier chef, qui comprend des manuels et des intellectuels, des dynamiques et des sensitifs. Tous ces gens, il faut les reprendre et, le plus souvent, les reprendre ensemble. Il faut donc, de ce fait, des méthodes extrêmement souples, des méthodes extrêmement près de la vie, qui prennent leurs sources dans la vie même, dans le métier de tous ces hommes qu'on veut former.

Ce que nous essayons de faire avec les adultes, vous essayez de le faire avec les petits et c'est dans cet effort permanent de transformer l'enseignement en donnant à chacun ce qu'il lui faut et ce qui lui convient, d'après ses propres habitudes, que vous rénovez l'enseignement.

Je crois que, de même qu'il faut espérer que les méthodes de culture populaire seront établies et qu'elles pourront pénétrer dans les classes où elles feront merveille, devant un public infiniment plus favorable que celui que l'on a dans les villages et dans les villes, de même vous revivifiez l'enseignement par la base et, petit à petit, ces vagues de renaissance finiront par se retrouver.

C'est la grande leçon d'aujourd'hui et vous permettrez à un homme de mon âge de donner une leçon : Unissons toutes les bonnes volontés pour arriver à cultiver le Peuple de France, en attendant de pouvoir cultiver l'humanité tout entière !

En ce moment, nous sommes dans une période de tâtonnements. Il y a des quantités d'initiatives mais qui sont un peu dispersées. Je crois que le travail dans le prochain avenir sera de réunir toutes ces tendances et de les coordonner de façon à ce que le travail de tous arrive à un résultat certain. Et cela n'est possible que dans l'union et l'on ne peut être unis qu'autour de la laïcité.

J'ai vu aujourd'hui que vous aviez des résultats tout à fait intéressants, passionnants et encourageants. Permettez-moi de vous remercier du spectacle que vous m'avez donné et de vous présenter en mon nom et au nom de la Ligue de l'Enseignement mes félicitations et mes meilleurs compliments pour votre avenir.

La parole est à M. Freinet :

La laïcité

Nous n'aborderons qu'en passant le problème habituel de la laïcité.

A la suite d'une de mes conférences à Béziers, il y a quelques années, un jeune abbé m'aborda pour me dire qu'il ne comprenait pas que, étant donné nos principes éducatifs, nous nous élevions ainsi contre les écoles confessionnelles.

Je lui répondis que, s'il y avait d'un côté des écoles laïques et, de l'autre, des écoles confessionnelles chrétiennes au service du peuple, j'en serais personnellement pour la fameuse répartition proportionnelle scolaire, réclamée par les catholiques.

Mais le jeu est faussé, et il est faussé par les catholiques parce que, il est un fait indéniable, c'est que, partout l'Eglise, et l'Ecole qu'elle abrite, sont les alliés, les défenseurs et les soutiens des riches, des exploités et des capitalistes.

Je sais que c'est grave de devoir porter contre l'Eglise du Christ une telle accusation. Ce n'est pas une accusation, c'est une constatation. Cette constatation, les chrétiens qui sont restés fidèles aux enseignements du Christ, la font comme nous.

Et c'est pourquoi ces chrétiens honnêtes et sincères comprennent et approuvent notre lutte pour la laïcité.

Le jeune abbé prétextait naturellement que je voyais avec des œillères et que je parlais en partisan.

Je lui rappelais alors une de mes conférences dans la Mayenne et l'Orne, il y a une dizaine d'années. J'étais descendu chez notre regretté camarade Fautrad, de Melleray par Lassay (Mayenne).

Le lendemain, nous partions en auto pour nous rendre à Laval et au Mans, et, tout au long de la route, il me disait :

— Tu vois ce château là-haut..., le seigneur qui l'habite est maître de toutes les fermes qui l'environnent. Si le fermier n'envoie pas ses enfants à l'Ecole libre — et quelle école ! — il est renvoyé !...

Y a-t-il un état laïc, un gouvernement démocratique qui, en 1949, oserait et pourrait subventionner une telle entreprise de pression immorale et criminelle contre la libre formation des enfants ?...

Que les catholiques le veuillent ou non, c'est ainsi que nous posons le problème, en réalistes, parce que c'est ainsi qu'il faut le poser.

Il ne s'agit pas, dans la lutte antilaïque, d'une question d'éducation des enfants, mais d'un grave principe de liberté essentielle du père de famille, et de la liberté non moins essentielle de l'enfant à la liberté et à la lumière...

Et nous ajouterons que, dans cette lutte, nous regrettons de devoir porter au passif des catholiques des procédés de pression, d'intimidation et de corruption que nous, laïcs, n'emploierons jamais. Il est des actes contre la conscience populaire, contre l'âme de l'enfant que la réaction peut se permettre et dont les laïcs se refusent à user.

Mais nous avons d'autres armes : nous nous en servons et nous nous en servirons.

Il n'y a, dans ces constatations, rien qui puisse froisser les vrais chrétiens qui regrettent avec nous les conditions regrettables de cette lutte.

Nous avons, dans nos rangs, de nombreux instituteurs laïcs chrétiens qui nous ont dit maintes fois leur accord. Et nous correspondons fraternellement, depuis quinze ans, avec un **chrétien** qui est un **homme**, et qui nous a écrit bien souvent des paroles semblables à celles que nous trouvons dans un récent leader de la revue catholique « Pédagogie » (1^{er} mars 1949) :

« Beaucoup ne sont pas chrétiens de nom, qui travaillent pour une école « active ». « Nous admirons leurs efforts, nous nous réjouissons de leurs réussites dont le secret nous « est clair : Dieu n'est pas partisan, il anime toutes les volontés sincères, et bonnes, et le « surnaturel, au-dessous et en dépit des étiquettes, travaille dans le Mystère. »

Nous accueillons fraternellement toutes les bonnes volontés qui acceptent de travailler de tout leur cœur, et avec une absolue loyauté, à notre entreprise commune de défense et de libération de l'Ecole populaire. Et nous savons d'avance que s'ils sont loyaux — et ils ne pourront pas rester dans nos rangs s'ils ne l'étaient pas — ils désavoueront toutes les entreprises partisans dont sont victimes nos camarades des régions menacées par la réaction.

Et nous aimerions que quelques catholiques viennent dire ici leur accord avec notre ligne pédagogique de toujours.

Ceci dit, nous aurons à mettre l'accent, nous, sur quelques aspects particuliers du problème de la laïcité.

1° L'Ecole Laïque se construit d'abord de l'intérieur.

On ne défend que ce qui est beau, bon et grand. Ne nous leurrions pas : si l'Ecole libre parvenait à rayonner, par la foi de ses maîtres et la perfection de ses méthodes plus que notre Ecole Laïque, c'est elle qui, en définitive, triompherait.

Si nous dressons, au contraire, en face d'une école confessionnelle qui ne peut se dégager de ses dogmes réactionnaires, une laïque dont on appréciera les bienfaits, alors, quels que soient les appuis qui vont à l'Ecole libre, la laïque triomphera.

C'est pourquoi nous osons affirmer qu'un **bon instituteur laïc est d'abord un excellent éducateur, dans toute l'acception du mot.**

Et c'est pourquoi nous avons conscience d'œuvrer avec éminence pour le succès de l'Ecole laïque :

- quand nous passionnons nos enfants pour leur école ;
- quand, débordant les seules considérations scolastiques, nous mêlons victorieusement l'Ecole au milieu et que nous intéressons à notre effort commun les efforts des parents de nos élèves ;
- quand nous faisons **rayonner** l'Ecole, pédagogiquement, moralement et socialement aussi.

Des exemples innombrables pourraient attester dans ce domaine que nous sommes sur la bonne voie.

2° La laïcité n'est pas seulement une affaire actuelle : elle n'est pas seulement une question à résoudre immédiatement, avant les vacances prochaines.

La lutte pour la laïcité date d'un demi-siècle et, dans dix ans, dans vingt ans, elle ne sera pas terminée. C'est comme le problème social, c'est comme le problème de la Paix dont nous allons dire un mot.

L'Ecole laïque sera demain ce que la feront les hommes et les citoyens de demain, qui sont les enfants actuels de notre Ecole.

Nous n'entrons certes pas dans le travers de ceux qui diraient volontiers : seule l'éducation changera l'homme — ce qui est théoriquement juste. Occupons-nous de pédagogie, et exclusivement de pédagogie. **Nous ferons notre révolution.**

Nous avons dit bien des fois que l'Education, comme la Paix, est indivisible, qu'il n'y a pas une éducation en soi, abstraite du milieu ambiant de lutte et d'action pour la libération du Peuple. L'Education, c'est notre pédagogie, mais c'est aussi la santé des enfants, la situation économique des parents ; l'Education, c'est le syndicalisme, c'est l'action laïque et c'est aussi l'action politique.

Tout se tient, comme se tient toute la lutte des hommes progressistes contre la réaction, toute la lutte des forces de libération et de paix contre les forces d'oppression et de guerre...

Voilà ce qu'est l'Education.

Maïs qu'on n'en conclut pas que l'Education c'est la laïcité, c'est le syndicalisme et c'est la lutte sociale et politique et qu'on néglige et qu'on sous-estime la portée de l'éducation des jeunes générations, **l'importance de la formation, dès maintenant, par nos moyens de l'éducation des hommes et des citoyens de demain.**

En œuvrant pour une meilleure pédagogie populaire et laïque, nous sommes à l'avant-garde de la lutte pour la laïcité et pour la paix.

Il y a incontestablement une forme d'éducation — que nous réprouvons — qui prépare des adolescents et des hommes passifs et sans élan, incapables de défendre leurs droits les plus élémentaires qu'ils ne sont même pas habitués à distinguer parce que, au nom d'un intellectualisme idéaliste et impersonnel, l'Ecole a faussé le bon sens populaire.

En face de cette éducation de passivité et d'oppression, nous jetons les bases d'une école d'humanité, de compréhension, de bon sens, de richesse et de libération qu'il nous est difficile, nous le savons, d'affirmer dans une société partiellement hostile, en un milieu qui ne permet pas les conditions élémentaires de réalisation de cette éducation libératrice.

Mais nous montrons la voie, nous distinguons la lumière de l'erreur ; nous marchons vers cette lumière et c'est parce que nous entrevoyons cette possibilité libératrice que nous sommes unis dans une commune lutte dont nous connaissons les dangers et que nous sommes si nombreux ici, ce soir, pour affirmer notre volonté inébranlable de tout faire pour que nos enfants soient demain les hommes libres et constructeurs que nous aurions voulu devenir.

Il est incontestable qu'un certain nombre de nos techniques sont une étape, peut-être décisive, dans cette voie de la libération. Nous ne disons pas que nous allons ainsi, par le texte libre, l'imprimerie, les correspondances, les conférences et le travail communautaire, transformer le monde, mais nous contribuerons à former les hommes qui transformeront le monde.

L'Amérique emploie toute une armée d'ingénieurs pour la fabrication de ses criminelles bombes atomiques. Nous sommes, nous, les ingénieurs d'une force devant laquelle recule et reculera la bombe atomique elle-même. On l'a dit bien des fois au cours des dernières guerres : **Le Peuple sera ce que le feront ses instituteurs.** Nous voulons un peuple qui soit capable, demain, de se libérer de l'oppression sous toutes ses formes et de la guerre. Nous apporterons notre pierre à cette grande œuvre constructive.

Nous apportons notre pierre en habituant nos enfants à s'exprimer, à prendre conscience qu'ils ont en eux une personnalité qui a sa part d'éminente valeur et qui peut s'affirmer dans le cadre de la communauté.

Nous servons la cause du peuple quand nous enseignons à nos enfants, par l'imprimerie et le journal scolaire, la valeur humaine et sociale des écrits humains, quand nous arrachons nos enfants aussi bien à la magie qu'au scientisme pour leur donner la véritable formation scientifique, quand nous dépassons la civilisation mécanicienne au profit de l'exaltation profonde des valeurs humaines, quand nous redonnons à la sensibilité, à la foi, à l'émotion artistique, à la participation sociale et humaine, toute leur profonde valeur et tout leur enseignement, quand nous mettons non plus le **verbiage** mais le **travail** à la base de nos vies de serviteurs du peuple.

C'est parce que nous nous appliquons, avant tout, à tous ces aspects si humains de l'éducation que nous présentons de l'éducation française un visage original, que les étrangers pourront bien souvent nous envier.

Contre l'éducation anglo-saxonne qui risque de nous standardiser, en attendant de nous atomiser, nous dressons notre éducation française de la valeur humaine qui doit asservir la machine et non lui être asservie. Et à ceux qui redoutent une éducation de masse dans laquelle l'individu risquerait de n'être qu'un numéro dans la fourmilière, nous montrons la possibilité technique de faire lever de cette masse les vertus particulières à chaque individu, de les exalter pour servir non pas ce nivellement par le bas dont nous accusent trop volontiers nos ennemis, mais une course vers les sommets, par tous les chemins et les sentiers qui nous sont ouverts ou que nous ouvrirons.

Notre pédagogie, c'est un acte de foi éclairé par l'expérience, en la libération des enfants au sein de la société démocratique du peuple.

*
**

Pour les sceptiques, je raconterai seulement une petite anecdote :

Nous avons vu venir, en janvier, à notre Ecole Freinet, à Vence, un grand gaillard de quatorze ans que la scolastique avait rejeté de toutes les boîtes et qui portait dans son comportement tous les stigmates d'une éducation que nous réprouvons.

J'aurais voulu que vous assistiez à la séance de la Coopérative du samedi suivant...

« Je critique Nicolas qui ... Je critique Nicolas dont ... » Il y avait, sur le journal mural, dix critiques, contre Nicolas.

Et Nicolas, confondu, baissait la tête.

Je lui dis :

— Tu n'avais jamais vu, Nicolas, une école comme celle-ci, où ce ne sont ni le maître, ni les pions, mais tes camarades qui te font la leçon et qui te remettent sur le bon chemin.

Le samedi suivant, Nicolas m'annonçait triomphalement : « Je ne suis critiqué que trois fois... »

Il faudrait aussi que le cinéma puisse filmer, un jour, un de ces meetings d'enfants que nous avons tous les samedis sur les sujets qui ont été choisis à l'avance. Les adultes n'ont pas le droit à la parole. Je dirige seulement la discussion.

Qui pourrait nier que des enfants ainsi formés selon des techniques créatrices, par la discipline coopérative et la libre discussion, seront, demain, des citoyens mieux aptes à affronter les tâches urgentes de la laïcité, de la République et de la Paix. Le cléricisme, comme la réaction sociale et politique, sont nourris d'abord de la passivité des individus.

Faisons se redresser des hommes prêts à défendre envers et contre tous leurs destinées d'hommes.

Il y aura alors quelque chose de changé dans notre société et nous y aurons collaboré de la façon la plus efficace et la plus humaine.

La Paix

Nous servons la Paix, comme nous servons la laïcité, par l'action constructive et la formation de ceux qui seront demain les ouvriers et les forgerons de la Paix.

Bien sûr, nous luttons dans tous les domaines, par tous les moyens possibles, pour sauvegarder et pour asseoir la Paix. Comment ne le feraient pas, comment ne lutteraient pas jusqu'au bout des hommes comme nous,

- qui ont fait la guerre de 14, qui en portent encore, et en porteront jusqu'à la mort, l'affreuse marque ;
- qui ont fait la guerre de 39-44, la sourde guerre contre les policiers et la Gestapo, la guerre des camps de concentration, la guerre du maquis, et la guerre de la Libération.

A notre rencontre franco-suisse d'Evian, sur les problèmes de la Paix, j'expliquais à nos amis suisses pourquoi cette Paix, dont ils discutent, eux, philosophiquement ou littérairement, ou charitablement, est ancrée dans notre vie et marquée à jamais dans notre comportement.

Je leur disais :

« Je me trouvais dans un camp de concentration quand Hitler déclara la guerre à l'U.R.S.S. Nous avons vite compris que, à partir de ce moment, nous étions des otages. Quand l'ennemi — Français et Allemands — allait puiser dans le camp de Chateaubriant, comme le maquignon va choisir dans le parc les bêtes à tuer, — quand l'ennemi allait choisir les 50 héros destinés au poteau des martyrs, chacun d'entre nous, parmi les plus menacés, a pensé que la porte pouvait s'ouvrir, un jour, pour un même choix... Quant à moi, j'ai pensé bien des fois à l'heure, à la minute où je serais devant le peloton d'exécution, et je calculais d'avance mon attitude.

Lorsqu'après avoir subi la guerre de 14, on a sondé le problème de la vie jusqu'à cette profondeur limite, on est fondé à parler de la Paix, envers et contre tous.

Et nous construirons notre Paix aussi par l'action internationale.

Cette éducation de paix constructive par nos techniques, nous voulons qu'elle déborde les frontières de notre pays.

Nous avons, en Belgique, une coopérative sœur qui travaille avec les mêmes buts, les mêmes soucis, et les mêmes difficultés que nous.

Nous avons constitué en Suisse une coopérative semblable qui a commencé son action.

Nous avons en Espagne une coopérative puissante et active que la réaction a dispersée. Mais la Technique Freinet renaît en Amérique latine. Elle vit au Mexique grâce à nos amis Almendros et Redondo. Et en Amérique du Sud, nous parviendrons à constituer de même une coopérative qui diffusera l'esprit essentiel de nos techniques.

Nous savons que d'autres pays se joindront peu à peu à cette ronde de notre pédagogie du travail, au service des enfants des travailleurs, au service aussi des éducateurs.

Nous ne visons à aucune organisation sur le papier. Fidèles à notre pratique de toujours, nous construisons notre maison, à laquelle les ouvriers dévoués de tous pays viendront tôt ou tard ajouter leur pavillon.

Et c'est ainsi que, humblement, nous apportons notre grande pierre à la grande œuvre indispensable de la Paix. »

Nous ferons de notre Ecole Laïque une grande fraternité !

Et ce sera, en définitive, notre grande et essentielle conquête.

Notre ami Dottrens, de Genève, disait à des stagiaires que la grande réussite de Freinet c'est d'avoir uni pour le travail une masse imposante d'éducateurs.

Cela ne s'est jamais vu, paraît-il, dans l'Histoire de la Pédagogie.

Vous les jeunes, vous étiez, jusqu'à ce jour, condamnés pendant des mois à l'isolement dans des villages dont nous connaissons la détresse. Et nous savons à quels naufrages matériels, sociaux, moraux et psychiques cette détresse a poussé tant d'instituteurs et surtout d'institutrices.

Par l'imprimerie à l'école, par les journaux scolaires, par nos échanges, par toute notre organisation pédagogique, par nos congrès, vous vous retrouvez, en permanence, en une fraternité qui permet et prolonge la fraternité que nous avons suscitée dans les classes.

Vous les demi-jeunes, qui commencez à sombrer dans la routine, nous vous redonnons une raison de vivre et de travailler.

Et vous, camarades des villages menacés par la lutte antilaïque, vous ne serez plus seuls désormais. Par certaines, d'autres régions de France vous tendront la main pour vous aider à faire de votre Ecole la réalité vivante qui aura raison des intrigues et des obscurantismes.

C'est tout cela notre vraie conquête.

C'est cela notre force.

Et nous savons que lorsque vous retournerez, demain, dans votre province, vous ne vantez pas seulement ce Congrès pour ce qu'il vous aura appris, mais surtout pour la part d'amitié, d'humanité et de fraternité à laquelle il vous fait participer.

Notre grande famille de la C.E.L. ne cesse de s'élargir.

On avait médité des instituteurs ; ils sont capables encore de se joindre dans la grande ronde de la Paix et de la fraternité.

C. FREINET.

Un camarade instituteur catholique prend alors la parole :

« J'ai appris ici que les étiquettes n'avaient pas grande importance. On est ici un certain nombre de catholiques laïcs, c'est-à-dire anticléricaux et je crois que ce qui est essentiel, c'est d'être de bonne volonté. Freinet nous a unis pour le travail et je lui dis ma reconnaissance. »

Une autre camarade tient à dire combien les éducateurs catholiques se sentent à l'aise au sein de la C.E.L.

Puis, THOMAS (Finistère), vient évoquer la lutte qui se poursuit dans les villages de l'ouest :

« Il y a la guerre parce qu'il y a deux forces qui s'opposent. C'est une question de clientèle malheureusement. C'est un peu comme chez Petitjean : 'Point d'argent, point de Suisse'. L'Ecole laïque n'a pas d'argent. En face de chez moi, on termine une école privée de 20 millions. Comment voulez-vous que nous, qui n'avons que nos traitements, qui payons tout nous-mêmes, puissions lutter contre de telles écoles ? ... »

FREINET alors annonce les décisions prises par l'Assemblée générale de la Coopérative pour ce qui concerne l'aide aux écoles menacées de l'ouest :

1° Nous faisons souscrire des parts de coopérateurs d'élite. Certains camarades souscrivent plusieurs parts et ont droit, de ce fait, à plusieurs remises de 10 %. Nous disposons donc d'un certain nombre de parts

que nous affecterons aux écoles de l'ouest que les délégués départementaux nous signaleront. Ces écoles bénéficieront donc des avantages attachés aux parts de Coopérateur d'élite.

2° Nous avons décidé que pour les écoles de l'ouest la Coopérative allait faire un effort exceptionnel et approvisionner un dépôt sous la responsabilité du délégué départemental pour pouvoir servir plus facilement les camarades. Nous ferons l'avance d'argent nécessaire.

3° La Coopérative livrera immédiatement aux délégués départementaux des régions menacées un matériel d'imprimerie à l'école et un limographe, qui seront prêtés à deux écoles pour les initier à nos techniques et qui circuleront.

Le cas échéant, nous pourrions offrir du matériel supplémentaire.

Voilà ce que la Coopérative a fait. Elle fera encore mieux, si possible, pour l'avenir. Nous ne sommes pas riches mais nous voulons montrer que nous faisons notre devoir pour ce qui concerne la laïcité.

Nous allons maintenant passer la parole aux camarades étrangers qui viendront nous préciser les aspects de l'éducation dans leurs pays.

Le délégué belge évoque alors la communauté des problèmes qui se posent aux éducateurs français et belges, mais ajoute :

« Je tiens à vous dire combien les éducateurs belges qui ont été présents à votre

Congrès, ont été enchantés de l'enthousiasme qui y régnait.... Ici, j'ai vécu une splendide expérience... Et pourtant, après la guerre, le monde pédagogique belge s'est mis en branle. Partout des cercles pédagogiques se forment, des journées sont organisées. Partout les membres du personnel s'agitent, cherchent la vérité, et ils la trouveront dans une adaptation de l'école au monde social, car il est inadmissible de former dans des écoles de 1850 des enfants qui vivront en 1980... »

Et l'orateur termine en rendant hommage à M. et Mme Mawet qui se dévouent depuis vingt ans pour l'Education populaire et en demandant aux éducateurs français le service d'envoyer Freinet en Belgique, lorsqu'il n'aura plus rien à faire en France.

La déléguée polonaise expose ensuite la situation de l'éducation dans son pays :

Chers amis,

Permettez-moi de remercier tout d'abord les organisateurs de votre Congrès pour l'accueil fraternel qui nous a été réservé. Nous avons été extrêmement sensibles à la sympathie que vous nous avez témoignée dès le premier jour.

Nous avons suivi avec un intérêt soutenu vos débats et vos démonstrations et avons cherché à tirer des enseignements de vos recherches et de vos expériences pour en faire profiter les pédagogues polonais.

Puisque cette troisième séance plénière est consacrée au thème social et au témoignage des divers pays du monde, permettez-moi, à mon tour, de vous faire part de l'expérience polonaise dans le domaine qui vous tient tant à cœur, à savoir la libération de l'école.

La réforme de l'enseignement, qui a été réalisée en Europe au lendemain de la libération, a été consécutive à la réforme agraire qui a donné la terre aux paysans, et à la nationalisation de l'industrie lourde, des banques, des transports et du crédit qui a éliminé le grand capitalisme de la direction des affaires du pays.

Le Manifeste du Comité Polonais de Libération Nationale proclamait, dès juillet 1944, le droit de tous à l'instruction et à la culture. La réforme de l'Enseignement devait donner à ce vœu une forme concrète et matérielle, l'école étant le premier centre de diffusion de la culture.

Après bien des tâtonnements, une école primaire obligatoire de 7 ans fut instituée, la même dans les villes et les campagnes, précédée par l'école maternelle. Celle-ci est facultative et englobe à ce jour environ 300.000 enfants.

Cette école de base donne le même point de départ à tous les enfants pour accéder aux écoles secondaires de 4 ans de deux types : professionnelles et de culture générale.

Afin de favoriser la formation des intellectuels issus du peuple, des cours de rattrapage furent institués pour permettre aux jeunes n'ayant pas

suivi l'enseignement secondaire d'être admis à ce qu'on appelle en Pologne l'année zéro, ou Cours préparatoire aux Facultés. Des examinateurs, accompagnés de représentants des syndicats et des organisations de jeunes, tiennent compte dans leur appréciation, non seulement des connaissances acquises, mais aussi de la maturité des candidats, de leur conduite sous l'occupation, de leur condition sociale. Il faut ajouter que non seulement l'enseignement est gratuit à tous les degrés, mais qu'un vaste système de bourses et d'internats aplanit tout obstacle pécuniaire à la poursuite des études.

Et c'est ainsi que des milliers d'Albert polonais de L'Ecole Buissonnière gravissent tous les degrés de l'enseignement pour former une nouvelle couche d'intellectuels, non plus une fausse élite, mais de vrais intellectuels qui connaissent le prix de la culture, car ils la gagnent par leur effort et leur intelligence, seul critère désormais de l'avancement social. Aujourd'hui, sur 100.000 étudiants que comptent les 35 établissements d'enseignement supérieur en Pologne, 40 % sont d'origine ouvrière et paysanne.

Cette allusion à Albert, garçon difficile, orphelin de guerre, m'amène à rappeler un aspect particulièrement douloureux du problème social de l'enfance en Pologne. Après avoir cruellement souffert dans sa chair sur les champs de bataille et dans les camps de concentration, la Pologne s'est trouvée en présence d'environ 200.000 orphelins complets, et presque un million et demi de semi-orphelins.

Il appartenait à l'Etat, aux organisations sociales et politiques de se pencher sur leur sort, d'enrayer une démolition consécutive à l'occupation et à la guerre, de veiller à leur état sanitaire et à leur éducation. Un vaste réseau de Maisons d'Enfants fut créé sous la direction des Associations ouvrières et paysannes des Amis de l'Enfance, de la Ligue des Femmes, des Syndicats de l'Entr'aide paysanne, etc... qui, grâce à la sollicitude des Pouvoirs publics, s'efforcent de cicatriser au mieux cette plaie terrible de la dernière guerre.

Après les pertes humaines, irremplaçables celles-la, les destructions immenses que la Pologne a subies, lui ont imposé la reconstruction comme un devoir impérieux et immédiat.

Songez que si Varsovie — détruite par les Allemands avec ordre et méthode à 85 % — est redevenue la capitale de la Pologne, si des centaines de milliers d'enfants s'instruisent dans des bâtisses scolaires, si la production du charbon, par exemple, a augmenté dans une proportion telle qu'elle fait de ce pays un des premiers exportateurs en Europe, il a fallu pour cela non seulement une économie planifiée et l'enthousiasme de la population, mais aussi une véritable armée de techniciens de toute sorte. Aussi l'enseignement professionnel a-t-il pris en Pologne une ampleur extraordinaire, son effectif a été évalué à 800.000 pour 1948.

Le grand problème reste la formation de maîtres dont le nombre décimé par la guerre reste par trop insuffisant par rapport aux besoins accrus. Ainsi, par exemple, en Pologne, avant la guerre, un quart de la population ne savait ni lire ni écrire. Une loi qui vient d'être promulguée le mois dernier, postule la disparition complète de l'analphabétisme dans trois ans. Imaginez donc le nombre de cours scolaires et extrascolaires qu'il faudra instituer, le nombre d'éducateurs qu'il faudra lancer à travers tout le pays pour extirper cette tare honteuse de l'ancien régime.

La nouvelle Pologne s'emploie à réparer ces injustices séculaires. Elle peut s'enorgueillir de consacrer presque 40 % de son budget à l'Instruction publique et à la Sécurité sociale. Après lui avoir assuré le pain, la Pologne démocratique satisfait cet autre besoin du peuple qu'est l'Instruction.

Après cet aperçu bien incomplet et bien imparfait de l'état de l'enseignement en Pologne, vous devinez sans peine l'esprit dans lequel il est donné. Il pourrait se résumer dans cette formule : tout pour l'homme, tout par l'homme.

En effet, en Pologne, l'école est liée intimement à la vie. Elle suit le mouvement. De même que sa structure sociale correspond aux besoins du pays, de même son idéologie est celle des classes laborieuses qui dirigent le pays. Son idéologie est donc progressiste dans toute l'acceptation du terme. Elle s'inspire des principes pédagogiques nouveaux, s'appuie sur les découvertes scientifiques les plus modernes et combat tout ce qui était rétrograde dans l'enseignement antérieur. De même qu'elle détrône les rois dans l'enseignement de la civilisation, elle apprend à discerner les autres moteurs importants de l'histoire.

L'école ne perd pas non plus de vue l'Instruction civique et morale de l'enfance et de la jeunesse. Elle forme des hommes libres, des citoyens conscients d'un pays profondément démocratique. Elle développe en eux l'esprit critique, le goût de l'effort, le respect du travail. Elle fait connaître et aimer son pays et le patriotisme humanitaire qu'elle développe dans la génération montante, prépare la voie à l'entente avec les autres peuples, également épris de liberté, de justice sociale et de progrès.

Les ruines qui se répètent comme un paysage familier aux yeux de l'enfance polonaise, ne sont presque jamais une vision de désolation ou de désespoir, car elles s'accompagnent partout de la truelle et de l'échelle au haut de laquelle l'homme reconstruit un monde plus beau d'où la guerre devra être bannie à jamais.

Aussi, le maintien de la paix est notre souci majeur. Toutes ces ruines qui encombrant encore nos villes et nos campagnes, et sous lesquelles sont ensevelis encore des milliers de nôtres, nous empêchent d'oublier une seule seconde le cauchemar de la guerre. La tâche immense

qui nous attend pour reconstruire notre pays tellement dévasté et pour y édifier une société meilleure est inséparable d'un climat de paix et de sécurité. Il y va de notre avenir et du bonheur de nos enfants. Voilà pourquoi la Pologne est toujours à côté de ceux qui luttent pour la Paix.

Puis, le délégué de la Hollande, qui s'exprime en espéranto, traduit par Lentaïne :

Il remercie tout d'abord ceux qui lui ont permis d'assister au Congrès et rappelle que depuis 1932, grâce à la correspondance interscolaire, il est en relations avec l'école de Saint-Pierre-de-Bressieux (Isère). Le mouvement Freinet n'est pas très connu en Hollande, dit-il, mais déjà un des plus grands quotidiens hollandais a publié une étude sur l'imprimerie à l'école et le lycée Montessori, à Amsterdam, utilise une presse qui permet aux élèves d'éditer leurs journaux. Mais, ajoutez-il, nous lui avons communiqué notre flamme, et cette flamme, il la communiquera en Hollande.

Enfin, le camarade espagnol qui clôturera la liste des camarades étrangers :

Il rappelle tout d'abord que ce 14 avril est un anniversaire, l'anniversaire douloureux de la République espagnole proclamée il y a dix-huit ans dans l'enthousiasme et dans la paix, et que son pays a été le premier à pratiquer les méthodes Freinet. Puis il évoque les massacres qui continuent dans les prisons franquistes, où les instituteurs mènent la lutte pour la libération du pays... Et ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions recommencer notre travail. Et pour recommencer ce travail, ils sont des dizaines comme ce camarade qui parcourt le monde pour suivre l'évolution de la pédagogie moderne et plus tard en faire bénéficier l'Espagne.

DUFOUR demande alors que le Congrès envoie un télégramme à l'O.N.U. pour protester contre l'assassinat quotidien d'intellectuels et d'éducateurs espagnols.

A l'unanimité, on nomme alors une délégation qui transmettra au Congrès mondial de la Paix, outre la motion précédemment émise, les très nombreux textes, dessins et documents réalisés par les écoles, ayant pour thème l'amour de la Paix ou l'horreur de la Guerre, ainsi que le dernier numéro de *La Gerbe* et un beau poème d'Odette Mourier, de l'Ecole de Pont-de-Lignon (Hte-Loire).

Puis, la dernière formalité : la désignation du lieu du prochain Congrès. Nancy est accepté à l'unanimité et Phulpin vient assurer qu'il prodiguera tous ses efforts pour que le prochain Congrès soit digne de celui d'Angers.

Et c'est la séparation.

Voici le moment venu de clore ce si beau Congrès, qui marquera dans les annales de la C.E.L.

Je vous vois tous là encore, malgré l'heure tardive, comme désireux de reculer, ne serait-ce que quelques instants, le moment des adieux.

C'est que nous nous trouvons à nouveau si unis, ce soir, dans cette unanimité C.E.L. dont nous seuls comprenons la valeur, la portée et l'exemple qu'elle donne au monde du travail.

L'accroissement incessant du nombre des congressistes est pour nous un total réconfort, surtout tant que persiste l'atmosphère unique de nos rencontres, cette atmosphère qui fait que vous serez, l'an prochain, à Nancy, parce que vous vous souviendrez d'Angers.

Pour nous, ces Congrès sont plus que la manifestation d'amitié à laquelle nous sommes particulièrement sensibles. Ils sont aussi les assises de loyale et totale discussion qui nous

orientent vers la vraie coopération qui fait de chaque coopérateur l'ouvrier conscient des destinées de notre vaste association.

Et nous souhaitons que ce grand besoin civique d'auto-administration et que ce sentiment puissant d'unité influence, comme nous le souhaiterions, les associations qui nous sont chères et notamment le mouvement syndical qu'il orienterait vers une plus totale fraternité.

C'est tout ce que je peux vous dire ce soir, avec la grande émotion que j'éprouve à me séparer de vous en ce moment. Je ne puis que vous dire un grand et amical au revoir !

Et la salle tout entière, dressée, lui répond par l'émouvant *Chant des Adieux* dont la chaîne court tout au long des galeries du théâtre.

Le Congrès d'Angers est terminé.

Demain, dix cars emporteront la moitié des congressistes vers les excursions qu'ils ont librement choisies et qui termineront dans la joie une rencontre inoubliable.



Un coin de l'exposition des travaux d'enfants

PHOTO BRUEL - ANGERS



L'exposition est ouverte au public

PHOTO BRUEL - ANGERS

Notre camarade Bonnotte (Nièvre), responsable de la commission des Classes uniques, n'était pas présent au Congrès.

Nous avons invité les camarades qui s'intéressaient à cette question à désigner un responsable provisoire.

Nous indiquerons sous peu l'organisation définitive d'une commission dont nous voulons faire une des plus vivantes de notre Institut.

*
**

COMMISSION DES CLASSES UNIQUES

Responsable : H. CORSAUT,
Béthencourt-sur-Somme par Nesle (Somme)

Les nombreuses démonstrations du Congrès ont éloigné nombre de camarades en quête de solutions à leurs difficultés.

Toutefois, des échanges de vue fructueux ont permis de tracer une ligne de conduite pour l'année à venir.

La difficulté d'une classe unique, quelle que soit la méthode, est la coordination des cours.

Si, en classe spécialisée, beaucoup de camarades utilisent une méthode bâtarde où les procédés préconisés par Freinet n'occupent qu'une

modeste portion de l'emploi du temps, *a fortiori* retrouverons-nous ce phénomène en classe unique.

Il est bien évident, d'autre part, que tous les problèmes posés aux autres classes pour les B.T., les fichiers, le texte libre, etc... se retrouvent pour nous, compliqués d'ailleurs par la nécessité d'un important matériel en face de conditions financières précaires...

L'évidence des difficultés ne saurait excuser l'inaction ou le découragement, et par conséquent l'abandon pur et simple de la méthode.

Actuellement, les camarades (et j'en suis, hélas !) tournent la difficulté selon leur tempérament ou les nécessités locales du moment.

Les uns appliquent la méthode intégrale aux petits et mitigent pour les grands.

D'autres dosent « scolastique » et « freinétisme » à tous les cours, etc...

Le problème est d'employer la *seule* méthode Freinet et intégralement à tous les cours et toute l'année.

La commission, après discussion en présence de Freinet, s'est tracé un plan de travail.

1^o Chaque camarade de la commission confiera au responsable pour parution au bulletin

le fruit de son expérience personnelle, ses procédés et tours de main que chacun pourra et discuter et expérimenter.

Freinet insiste beaucoup sur cette manière de faire : c'est dans l'expérience quotidienne que se forgera la méthode.

2° Nous essaierons d'adapter à notre plan de travail tous les points des programmes officiels et pour tous les cours.

C'est là la difficulté majeure, je veux dire pour le calcul, l'histoire, la géographie, les sciences.

3° Nous tenterons de faire participer le plus souvent possible la totalité ou la presque totalité de la classe au même complexe d'intérêts, en ménageant les degrés, cela va sans dire.

Ce procédé nous libérerait de la rigidité de l'emploi du temps et de la division en « cours » toujours arbitraires, puisque à tout âge il y a les « piétons » et les « aviateurs » (voire les « supersoniques »...).

Nous rejoignons ici les « fiches-mères » de Freinet, et ce problème nous intéresse.

Il y a donc du pain sur la planche, et la planche est longue. A Angers, nous fûmes une douzaine décidés à utiliser le bulletin spécial pour ce travail.

Il n'est pas possible qu'à travers toute la France où fourmillent les écoles uniques, mixtes ou non, il n'existe pas de camarades qui veuillent se pencher avec nous sur ces problèmes qui sont leur vie de tous les jours.

Qu'ils envoient leur adresse complète avec suggestions, remarques, critiques au responsable ci-dessus. Le bulletin coopératif leur apportera l'écho des efforts des camarades.

Au travail et bon courage.

ÉCOLES DE VILLES

Nous avons eu, une fois de plus, à Angers, les preuves de l'intérêt suscité par nos techniques dans les villes.

Quelques directeurs nous ont fait part de leurs essais. Il convient de signaler l'exposé succinct d'Yvonne Martinot, qui n'a pas craint de mettre deux maîtresses dans la même classe, libérant ainsi un local utilisé pour toutes les activités qui exigent des déplacements.

Une fois de plus, une conclusion s'est imposée à nous : Quand le directeur est des nôtres, il arrive, au bout de quelques années, à transformer tout ou partie de son école. Quand un adjoint se lance seul dans nos techniques, la lutte peut être plus âpre, le travail est toujours plus difficile. Dans tous les cas, il convient d'être très prudent.

Notre brochure va bientôt paraître. Nous en avons discuté longuement, en commission — et aussi en dehors des réunions de commissions. Le plan, les idées générales, en sont fixés presque à l'unanimité.

Ce ne sera pas un outil de travail, mais une brochure B.E.N.P. destinée à faire connaître, à nos camarades de la C.E.L., en premier lieu, et à tous nos amis, les conditions de vie des enfants dans les villes, chez eux, dans la rue, à l'école ; les piètres moyens mis à notre disposition pour libérer et élever l'âme de nos élèves ; ce qui devrait exister, et ce qui pourrait être fait tout de suite ou à peu de frais, pour rendre plus humain le sort de tous.

Mon travail de rédaction commence à être bien avancé. Vers le 15 mai, je pourrai soumettre à tous les membres de la commission Ecole de villes une solide base de discussion, et même leur demander un travail de mise au point, voire de correction.

Et comme l'Ecole de villes touche à tout, nous avons parlé aussi des classes de perfectionnement.

Alziary pense que les classes de perfectionnement ne devraient pas faire « bande à part » ; mais rester reliées aux écoles de villes, dont elles ne sont qu'une partie, un pis-aller, la preuve palpable que l'école de villes n'est pas, actuellement, adaptée aux enfants.

Rauscher, responsable de la commission de classes de perfectionnement, est de l'avis d'Alziary. Rauscher reste donc responsable de sa commission, mais nous ne le rejetons pas pour cela, au contraire. Il nous reste à faire une mise au point pour l'harmonisation de nos travaux et la diffusion de nos bulletins.

Cette année, nous avons une abondante moisson, et de beaux espoirs.

Au prochain congrès, ce sera encore mieux, soyez-en assurés.

COMMISSION DU FICHER C.E. ET DES P.B.

La commission s'était donnée pour tâche d'étudier les problèmes communs à tous nos collègues des petites classes, qu'il s'agisse de ceux de la métropole ou de ceux de l'Afrique du nord ; et en premier lieu des fiches susceptibles d'être mises entre les mains de nos petits, dès l'instant où le besoin s'en fait sentir et où ils parviennent à déchiffrer presque seul un texte court.

Et si le Congrès d'Angers n'eût permis, pour notre commission, que ce premier travail constructif, nous aurions déjà le droit de nous en réjouir, car les décisions prises vont nous permettre d'aller de l'avant et d'un pas plus assuré dans la voie des réalisations en ce qui concerne particulièrement la documentation enfantine.

C'est bien parce que nos camarades comprennent toute l'importance des décisions à prendre en la matière qu'ils vinrent si nombreux à la première réunion de notre commission : col-

lègues des Maternelles avec Lucienne Mawet et Edith Lallemand, collègues des Classes de Perfectionnement s'étaient joints à nous avec empressement. Et fraternellement, la discussion s'engagea, et rapidement l'accord se fit.

1° FICHES POUR LES TOUT-PETITS

Pas de discours oiseux sur des généralités mais discussions serrées sur la nécessité ou le danger de telle ou telle fiche, sur le contenu et la forme des fiches admises en prenant comme base de discussions les fiches sur le lézard, parues dans le dernier *Educateur* (n° 14) et les fiches sur la belette proposées par une des équipes de correction de notre commission.

Il a été admis :

a) Que la fiche *purement descriptive* n° 1 sur le lézard, destinée aux écoles ne pouvant se procurer l'animal, était à *bannir* parce que pouvant être remplacée avantageusement par un bon dessin en couleurs, parce que trop synoptique et, par suite, sans contenu vivant ; enfin, parce que dangereuse par son utilisation abusive possible par les routiniers de l'école traditionnelle qui substitueraient la fiche à la vie : le lézard lui-même. Si des détails intéressants de l'animal ou de sa vie doivent être donnés, il faut absolument les incorporer dans un *texte vivant*, écrit soit par les enfants à la suite d'une observation personnelle (ex-fiche 2, où vit le lézard, et fiche 3 : les œufs de lézard), soit par un adulte : maître ou écrivain.

b) Que la *fiche mode d'emploi IV : l'élève le lézard*, était d'un intérêt primordial à la fois pour les Maternelles, Cours préparatoire et Cours élémentaire puisqu'elle permet à l'enfant de regarder vivre l'animal tout à loisir.

c) Que la *fiche mode d'emploi V : Je regarde le lézard*, était à garder à condition d'en supprimer la première moitié descriptive, parfaitement inutile et de s'en tenir au passage « Chercher ses oreilles... élève-le dans le vivarium... ».

d) Que le *joli texte d'Anne-Marie* (Yonne) sur le lézard convenait parfaitement aux tout-petits de la Maternelle, du C.P. et même du C.E. et constituait la première marche de notre fichier documentaire enfantin.

C'est pourquoi nos camarades des Maternelles et Cours Préparatoires décidèrent de collaborer avec nous au travail de ce fichier en m'envoyant leurs réalisations.

Et pour tirer les conclusions générales de ce débat, nous disons :

a) Envoyez-nous des *réécits documentaires vivants* sur les animaux.

b) Faites-nous des *fiches mode d'emploi* genre : *J'élève un animal*, et des *fiches modes d'emploi* du genre *Je regarde le lézard*, expurgé.

Voilà l'époque des découvertes et des élèves possibles. Nous pourrions faire du bon travail d'ici l'été.

Ensuite, la discussion vint sur :

2° L'ADAPTATION de TEXTES d'ADULTES

Nous tombons d'accord pour *ne pas adapter les textes littéraires* d'auteurs réputés, mais de les conserver tels quels lorsque cela est possible ; la tâche du maître consistait cette fois à lire le texte aux enfants lorsqu'il est un peu difficile.

Par contre, nous envisageons la possibilité d'adapter les récits sur les bêtes faits par des journalistes ou reporters dans les revues existantes. C.F. : le récit de *La Panthère contre l'Ours*, adapté par notre camarade Servant, du Maroc.

Les deuxième et troisième séances de travail furent consacrées à l'étude des questions suivantes :

3° L'ILLUSTRATION DES FICHES ET B.T.

Chacun s'accorde à reconnaître que les premières vignettes éditées par la C.E.L. sont trop petites et peu nettes. A défaut de grandes vignettes en couleurs, difficiles à réaliser pour l'instant, la commission décide de s'en tenir aux dessins à la plume.

4° ENQUETES ET B.T. AU C.E.

Toute enquête doit être *motivée* soit par un Centre d'intérêt amené par le texte libre, soit par les échanges interscolaires ; dans tous les cas, l'enquête doit répondre soit à des questions posées par les correspondants, soit à des questions posées par les enfants dans leur classe, maîtres et élèves dressant ensemble le tableau des différents points à étudier et se partageant le travail de recherche au gré de leurs possibilités.

De l'enquête pourrait naître une B.T. pour C.E. dans le genre d'Ogni : ce serait soit une B.T. géographique : le Canal de la Marne, par exemple, soit une B.T. historique.

5° La commission prend part aux discussions sur les *fichiers auto-correctifs de calcul et d'orthographe d'usage* avec Freinet et Lallemand et décide de collaborer avec ce dernier pour mettre au point la première marche de son fichier d'orthographe à notre avis incomplet.

Le camarade Guillaume, de la Meuse, est spécialement chargé d'étudier le fichier Lallemand actuel et de faire des propositions.

6° Elle écarte la proposition de notre camarade Sebbah, tendant à établir un *fichier de vocabulaire* pour le C.E., les camarades étant d'accord tous avec l'élargissement du vocabulaire de l'enfant sur l'exploitation pédagogique vivante du texte libre propre à chaque classe.

Nous avons beaucoup de projets, mais aussi beaucoup de bonne volonté puisque vingt nouveaux camarades se sont encore fait inscrire dans les équipes de travail de la commission, lors du Congrès d'Angers. Nul doute que beaucoup d'Ogni et de fiches genre lézard verront le jour d'ici le prochain Congrès. Au travail, donc !

La responsable : Suzanne DAVIAULT,
à Vanclans par Nods (Doubs).

COMMISSION DES MATERNELLES PRÉPARATOIRES

I. — INITIATION AU CALCUL

Il ne faut jamais perdre de vue que l'initiation à la pensée calculatrice ne peut se faire en dehors de la vie.

Il nous faut donc rejeter impitoyablement tous les jeux de calcul, tous les exercices classiques d'initiation au calcul.

Il est prouvé justement que dans une classe travaillant selon nos techniques, où l'on imprime, où on correspond, où on jardine, où l'on élève des animaux, où l'on fait de la cuisine, où fonctionne la coopérative, il n'est plus besoin d'expédients de cette nature.

Tous les maîtres présents ayant expérimenté ces méthodes sont d'accord pour affirmer que leurs petits élèves ont très bien appris à compter, sans mécanisation superficielle, et sans leçons scolastiques spéciales.

Notre camarade Spanoghe, inspecteur, a accepté d'ouvrir la chronique de l'initiation au calcul dans *L'Éducateur*. Nos camarades belges relateront quelques expériences personnelles. La question du calcul dans les Ecoles Maternelles étant à l'ordre du jour, cette année, il est urgent que notre revue amorce cette rubrique immédiatement, pour répondre à l'intérêt général. Nous demandons aux institutrices d'envoyer à la commission les relations de toutes leurs réussites dans ce domaine. Deux d'entre elles : Mmes Galibert et Gréciet, nous ont déjà annoncé leur concours

En possession de tous les documents reçus, nous verrons quels sont ceux susceptibles de former la matière d'une brochure destinée non seulement aux Ecoles maternelles, classes enfantines, Cours préparatoires et au-delà (car la vie doit dominer le calcul dans tous les cours et précéder le mécanisme), mais encore aux classes uniques.

II. — BESTIAIRE ENFANTIN

Contrairement à certaines affirmations, les institutrices appliquant nos techniques savent que même avant la période de 5 à 8 ans, les enfants se passionnent à l'observation libre et très réaliste de la vie, surtout de la vie des bêtes.

Elles ont été unanimes à reconnaître que les fiches C.E. sur le lézard convenaient très bien aux petits. La fiche signée Anne-Marie convient parfaitement, lue par la maîtresse ou par les élèves les plus avancés.

La fiche mode d'emploi n° 4 (J'élève des lézards), sera extrêmement utile pour la maîtresse qui ignore la plupart du temps comment on peut élever l'animal en classe. A l'avenir, ces fiches mode d'emploi seront établies toujours expérimentalement selon les occasions de la vie de l'école. Les institutrices inscrites pour ce travail enverront leurs projets à Suzanne Daviault, de la commission C.E. (Adresse : Van-

clans, par Nods, Doubs). Inscrivez-vous également.

La brochure « Ogn » peut parfaitement être lue et laissée à la disposition des petits. Bravo !

III. — TRAVAIL MANUEL

Rechercher les activités qui laissent le plus de place à l'activité spontanée enfantine : modelage (qui peut être peint), travail du plâtre, travaux inspirés du dessin libre comme la broderie sur rabane ou toile, décoration d'objets, etc...

Notre travail immédiat consiste à découvrir des techniques simples permettant aux tout-petits de réaliser aisément et rapidement : aiguille auto-bouclette, appliques faites de cordelières, chaînettes au crochet, chaînettes tricotin, lacets ou mèches coton, le tout fixé par des points très simples : point devant pour les tout-petits, point à cheval pour les plus grands.

Les institutrices ayant fait des trouvailles dans ce sens sont priées de les adresser à Mlle Château, école maternelle des Charreaux, à Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

Il nous faut laisser le maximum de place à ces travaux spontanés. Le piquetage, le découpage, le collage sont mieux employés dans la décoration des albums que dans des exercices scolastiques.

Rechercher aussi les travaux motivés : décoration de l'arbre de Noël (étoiles découpées, noix dorées, etc.), habillage de poupées, de marionnettes, objets réels de vannerie ou de raphia, tissage réel, etc...

IV. — RYTHMIQUE

Les danses auxquelles nous avons assisté au théâtre d'Angers posent le problème de leur réalisation, qui s'est faite sans aucun forçage, dans la joie.

Nous demandons à Antoinette Gréciet de préciser comment par le rythme et la motivation des gestes, sans que le piano soit nécessaire, à l'aide du chant ou du disque, elle amène ses petits à la danse.

V. — LECTURE

Sans apporter des éléments nouveaux, les discussions ont confirmé de façon éclatante la justesse de la voie dans laquelle l'Institut s'est engagé.

Edith LALLEMAND.

Nous avons constaté, une fois de plus, avec nos amis belges, que l'apprentissage de la lecture s'intègre dans toute la vie socialisée de l'école, sans viser systématiquement à la rapidité d'acquisition d'un mécanisme dangereux quand il est prématuré. Les résultats de la méthode naturelle ne peuvent être très rapides qu'avec des sujets exceptionnels. Le camarade Spanoghe, inspecteur, insiste en soulignant que ces résultats hâtés présentent toujours le danger d'être obtenus au détriment d'autres activités plus vitales pour la personnalité enfantine, donc plus précieuses pour notre enseignement.

Pour éviter d'avoir à répondre éternellement aux mêmes questions élémentaires sur l'apprentissage de la lecture, la commission recommande très vivement à tous la lecture du livre de Lucienne Mavet : « Méthode de lecture globale », en vente à la C.E.L.

CONCLUSIONS

Inscrivez-vous à la commission des Maternelles.

Les institutrices débutant dans nos techniques et ne pouvant encore collaborer à la commission doivent écrire à Mlle Château (adresse ci-dessus) pour lui poser des questions précises sur les sujets qu'elles veulent voir étudier par la commission et dont la mise au point paraîtra alors dans *L'Éducateur*. — Edith LALLEMAND.

COMMISSION DU LIVRE D'ENFANTS

1° LES ALBUMS D'ENFANTS

Les magnifiques albums exposés à Angers montrent amplement que bon nombre de camarades ont la notion du véritable livre d'enfant.

Le livre d'enfant c'est, avant tout, ce point de rencontre de la sensibilité enfantine et du retentissement de cette sensibilité dans la pensée adulte.

La part du maître ? La part de l'enfant ? C'est à l'épreuve qu'elles se délimitent, c'est dans l'expérience vécue qu'elles s'épaulent et se complètent. Il n'y a qu'à feuilleter les albums d'enfants exposés à Angers pour être convaincus que là est la voie qui nous acheminera vers ces réalisations originales, toute à la gloire de la sensibilité enfantine et dont le *Petit Chat* restera le chef-d'œuvre.

Parmi tous les albums exposés, s'il nous fallait choisir, c'est à « Jean-Marie Pen-Coat » qu'iraient d'emblée nos suffrages. Et pourtant la camarade est une nouvelle venue dans ce genre de réalisation : quelques conseils lui ont suffi pour accéder d'emblée à la réussite qui nous vaut une *Enfantine* de plus à ajouter à notre série.

2° LES POÈMES D'ENFANTS

Bertrand a plus spécialement parlé des poèmes d'enfants et orienté le débat vers la liberté d'inspiration et l'audace. Le pire des échecs c'est le poème cliché. Il faut le bannir sans regret dans la crainte des platitudes et des lieux communs.

Comment la sensibilité épouse le mot, le vers, le rythme ? C'est là le jeu poétique où, tour à tour, l'élève et le maître prennent leur part. Part franche, totale de celui-là, part subtile, tenue de celui-ci. Faute de savoir faire un heureux départage, mieux vaut s'abstenir.

3° L'ENTRAÎNEMENT LITTÉRAIRE

Si les enfants piétinent dans le n'importe quoi, c'est, à n'en pas douter, que le maître commet une grave erreur tactique. Il ne doit y avoir avec l'enfant aucun travail artificiel, prémédité à l'avance sans risque de voir s'éteindre l'étincelle de vie et de vérité. C'est, à l'instant même où un événement est vécu, qu'il faut rédiger un texte. Le texte libre c'est, avant tout, l'expression libre, spontanée de l'enfant. C'est lui qui doit guider le maître, hors de la scolastique et du pompier. Il faut que le maître comprenne qu'il est, lui aussi, dans une certaine mesure, à l'école de l'enfant. Le fichier scolaire littéraire, les bons livres, les *Enfantines*, la *Gerbe*, seront des éléments susceptibles de créer cette atmosphère qui est le lien unique de l'expression littéraire.

5° LES THÈMES

Si vous manquez de thèmes avec vos enfants, c'est que vous n'avez pas encore compris les caractéristiques de leur sensibilité et que vous ignorez encore que le sujet n'est pas le prétexte unique du chef-d'œuvre. Partout dans le monde littéraire et artistique, on se lamente sur la crise du sujet. Or, les sujets abondent là où est la vie et l'émotion. On a vu à Angers, en feuilletant, les albums, des tas de sujets rendus originaux par l'expression inédite et la spontanéité des dessins. Il suffit de rencontrer l'événement susceptible d'alimenter la sensibilité de l'enfant pour réaliser un livre d'enfant qui peut être un chef-d'œuvre.

M. BERTRAND.

COMMISSION THÉÂTRE - MARIONNETTE

Responsable : BROSSARD

Réunions de la commission : mercredi, de 10 h. à midi ; jeudi, de 10 h. à midi.

Démonstrations de marionnettes : mardi, de 14 h. 30 à 16 h. ; mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. ; jeudi, de 14 h. à 15 h. 30, et à la matinée donnée au Théâtre Municipal.

Les réunions. — Quelques neuf ou dix camarades intéressés et, parmi eux, deux camarades belges.

Sujet à l'ordre du jour : les jeux dramatiques et l'école vivante.

Brossard donne lecture du questionnaire adressé à la commission par Elise Freinet et de quelques rapports intéressants déjà reçus : ceux de Barbotou, Elise et Brossard. Questionnaire et rapport donnent lieu à une large et active discussion.

À la seconde réunion, les divers éléments de l'échange de vue de la veille sont classés et notés. L'ensemble donne à peu près le plan détaillé de la B.E.N.P. à l'étude.

Ce travail, ainsi que les divers rapports déjà cités, sera adressé à Elise pour rédaction définitive.

La commission désigne trois lecteurs pour la mise au point des travaux de la commission : Elise, Barbotou et Brossard. Les travaux seront communiqués aux autres membres de la commission sur leur demande.

La commission décide de lancer un nouvel appel dans *L'Éducateur*, afin que tous nos camarades nous adressent le texte ou le canevas des meilleures saynètes de théâtre libre ou de marionnettes réalisées dans leur école pour l'éventuelle publication d'un recueil d'idées et de canevas.

Les démonstrations. — Elles eurent le plus franc succès et attirèrent toujours un nombre important d'enfants et une foule de congressistes.

Il y a lieu de féliciter ici nos camarades Sardon et leurs élèves pour leur magnifique réalisation. Leur castelet est magnifiquement agencé, leurs poupées fraîches et originales, leurs scénarios excellents. Leur « Blanche-Neige » répété une seconde fois au Théâtre Municipal, fit l'admiration des grands et petits.

Le fini de cette dernière pièce ne manqua pas de provoquer d'assez vives discussions. La B.E. N.P. « Marionnettes » répond assez bien aux critiques formulées et fait la mise au point nécessaire à ces discussions. Nous y renvoyons tous nos camarades qui, après ces démonstrations, désirent un complément d'information.

BROSSARD.

COMMISSION D'ART

Responsable : Elise FREINET

Rapporteur : Marcelle FLAMANT

L'enfant, avant même de savoir lire et écrire, s'exprime par le dessin. Le dessin spontané est tout à la fois un test et un moyen pour l'enfant de prendre possession du milieu.

1° Le dessin-test est une question encore trop énigmatique pour la majorité des camarades et la commission décide d'en renvoyer la discussion.

2° La compréhension du dessin d'enfant par l'adulte ne peut se faire que sous l'angle d'une réciproque confiance. C'est à l'adulte à faire preuve de psychologie et d'intuitions envers ses petits élèves pour arriver à démêler le sens de leur graphisme et de leur palette.

3° Il faut, pour l'éclosion spontanée du dessin d'enfant, créer le milieu favorable. Le milieu idéal n'existe pas, mais il est possible de créer une ambiance favorable dans laquelle les enfants s'expriment par le dessin comme par la parole.

Les camarades présents au Congrès étant tous

des novices dans la commission, demandent que la brochure sur le dessin soit rééditée.

Tous sont contre l'illustration du livre d'enfant par des adultes. Nos bambins comprennent fort bien le dessin de leurs camarades, mais restent fermés devant celui des grands qui risque de les fausser en créant un complexe d'infériorité.

Revue d'art enfantin. — Pour initier les camarades, une revue d'art enfantin serait indispensable : chacun voudrait y voir les rubriques suivantes : interprétation psychologique du dessin, par Elise Freinet; reproduction en couleurs de beaux dessins d'enfants; la part du maître dans le dessin d'enfant; critique des dessins et conseils par Elise; références pour la formation culturelle des maîtres; conseils matériels; tribune libre.

Une B.T. d'art en couleurs serait accueillie avec joie, chaque dessin devenant un modèle, quant à la critique et l'interprétation.

Mais comment financer une telle brochure ? Là est la principale question.

L'idée est lancée d'une galerie d'art itinérante sous la responsabilité des délégués départementaux. Les conférences départementales seraient l'occasion de ces manifestations d'art.

Conclusion. — Il n'a pas été possible d'obtenir une critique publique des dessins exposés.

Silence ou même recul devant un effort financier possible.

Causes. — Presque tous les camarades qui ont suivi les discussions sur le dessin libre n'étaient pas de la commission et étaient des débutants.

COMMISSION GÉOGRAPHIE

Présents : G. Thomas, Delage, Jean-Rousseau, Julien Boël, Henri Batz, Le Nivez, Poilliot, Vernet, Gouzil, Labbé, Doré, et de nombreux camarades qui viennent aux renseignements.

Après un échange de vue et discussions, la commission est d'accord pour poursuivre la réalisation de B. T. : connaissance du monde à des degrés différents :

Pour les plus jeunes : Des B. T. du type « Ogni » semblent nécessaires,

le petit nègre,
le petit arabe,
le petit japonais...

montrant la vie surtout.

Ces B.T., conçues pour les plus jeunes, intéressent tous les élèves.

Des B. T. descriptives comme « Ouessant ».

Puis des B.T. comme « La Brie », « Grenoble », pour ceux qui veulent approfondir davantage. Mais il est convenu que la géographie ne peut se dissocier des autres disciplines de l'histoire en particulier (association dans le temps) des sciences appliquées et de la vie tout court.

La liste des B.T. en cours — rédaction terminée — est dressée et les camarades pré-

sents établissent la liste des B.T. qu'ils s'engagent à réaliser avec le concours de leurs élèves, soit une vingtaine dont la liste paraîtra dans le Bulletin de la Commission.

La nécessité d'une ou plusieurs B.E.N.P. se faisant sentir, le Bulletin fera appel aux collaborateurs, à ceux qui se sont spécialisés pour les plans, les cartes, les échelles, les collections, les cartes électriques, la cartographie, la pratique des monographies locales, etc...

Les articles pour cette B.E.N.P. seront envoyés à Faure, à Grenoble, 12, rue de Paris, qui les centralisera, les coordonnera

Tous les articles pour le bulletin seront adressés à :

Jean ROUSSEAU,

à Chaumes en Brie (Seine-et-Marne) qui devient secrétaire de rédaction du Bulletin.

Angers, le 14 avril 1949.

Le responsable : R. Faure.

COMMISSION D'HISTOIRE

N° 25

Responsable : A. FONTANIER (Gers)

Orientation. — Le premier travail entrepris fut de faire le point.

Notre action est restée au point mort en cette année scolaire parce que nous nous étions engagés dans une mauvaise voie.

Par des exemples précis et une large critique, une ample discussion s'est ouverte dès la première réunion.

Il est apparu clairement que nous étions tous plus ou moins soumis à une déformation scolastique. Notre première tâche est de lutter contre les effets de cette déficience.

Lorsque, l'an passé, nous avons discuté sur les brochures « L'Empire » et la « Révolution française », nous n'avions pas vu que nous repartions sur les bases mêmes de l'explication historique que nous avons maintes fois dénoncée. Heureusement que l'expérimentation pédagogique en a montré ensuite clairement les défauts. Cette erreur intellectualiste était cause d'une indifférence justifiée des enfants.

Par opposition, nous avons constaté que les belles réussites provenaient des efforts pour prendre la vie à la base dans ses manifestations dans le travail populaire, dans ses croyances, dans ses réalisations économiques et techniques.

Nous avons été heureux de constater l'intérêt soutenu de tous ceux qui emplissaient la salle de la commission. Unanimement, tous soulignaient l'importance primordiale de ce débat d'orientation.

Thomas, Barboteu, Gernoux, Taurines, Delàge, Bats, Cauquil et bien d'autres apportèrent des éléments très judicieux à la discussion et cela nous permit de classer nos erreurs et d'envisager le travail constructif à entreprendre de suite.

Examen des propositions de travail. — Delàge présente un projet de B.T. sur les débuts de la Révolution française dans un village charentais.

Tout son travail tiré des archives locales est présenté sous une forme vivante et concrète. Des dessins commentés, des personnages tirés d'un milieu précis et bien reconstitué, des faits simples constituent les matériaux de sa B.T.

Des discussions précises s'engagent sur chaque page. Des observations sont échangées. Delàge est d'accord et son travail sera bientôt prêt pour être soumis à une commission de contrôle créée spontanément parmi les présents.

Dans une autre séance, le camarade Gouzil veut nous présenter un autre travail concret et vivant dont une B.T. doit naître.

Dirigeant une colonie d'enfants dans un château bâti pour un « négrier », il a été amené à étudier la vie de ces trafiquants d'esclaves avec ses élèves.

La très riche documentation recueillie est criblée par des critiques très en verve. Gouzil, très content et entièrement d'accord, va remettre en chantier son projet, le fondre et l'élaguer pour sortir une B.T. sur l'Esclave Noir (XVIII^e siècle). La commission d'Histoire se chargera de la dernière mise au point.

Notre ami Leroy, occupé par ailleurs, nous communique le projet de Carlier sur « Vie d'un enfant bourgeois vers 1890 ». La commission réagit diversement et après avoir marqué l'intérêt de ce genre d'étude, décide unanimement que sa parution doit concorder avec des réalisations semblables : celle de Leroy sur « Vie d'un enfant paysan vers 1790 » qui est déjà en train et « Vie d'un enfant d'ouvrier vers 1790 » dont la confection est confiée à Pauline Schartz. Freinet a annoncé, en outre, « Vie d'une petite fille d'un haut village des Alpes, il y a cent ans ».

Gernoux, inspiré par ce sujet, nous annonce qu'il est assez riche en documentation pour pouvoir travailler à une autre B.T., « La vie d'un enfant en 1600 ».

Barboteu présente aussi des projets de fiches d'histoire locale que veut mettre en chantier le groupe de l'Aude. D'excellentes idées et une bonne source de documentation peuvent en être retenue. Cependant Fontanier fait remarquer que nous y trouvons nettement trace du grave travers scolastique qui veut partir d'un plan d'idée et de leur classification aboutissant à un enseignement intellectualiste non lié à la vie. Des observations sont présentées pour mieux orienter ce travail qui offrirait dans ses détails d'excellents sujets de B.T. ou de fiches. Certainement, notre bon camarade Barboteu fera tous ses efforts dans ce sens.

Projets. — Un large échange de vue fait ressortir les possibilités de la commission d'histoire qui veut affirmer sa vitalité dans des réalisations dans la nouvelle voie qu'elle s'est définie dans l'expérimentation.

Parmi les dévoués membres qui étaient là, plusieurs nous ont fait part de leurs projets. Batz pense à la vie d'une seigneurie en Béarn, Gernoux à des épisodes de la guerre de Vendée, Taurines à la vie de Cammas, délégué du Tarn à la Convention ; Delâge et Fontanier, à la vie d'une abbaye, de son bourg d'accession de sa bastide. Et d'autres encore montrent la richesse à tirer de ces forces de vie dont l'histoire de notre peuple est faite.

Bulletin de la commission. — Il ne peut être un monologue mais un bulletin d'action : confronter des travaux, faire une saine critique dans un domaine où la difficulté est très grande. Le prochain bulletin doit être prêt pour le 1^{er} mai. Les tâches sont partagées. Six camarades ont promis leur article. Les rubriques prévues sont : 1^o Coordination des travaux ; 2^o Propositions ; 3^o Discussion sur les tâches en cours ; 4^o Bibliographie ; 5^o Questions et réponses.

Le présent compte rendu ouvre la porte à des discussions. Chacun peut envoyer les suggestions que lui inspireraient sa lecture. Adresser la copie à Fontanier, Masseube (Gers), avant le 15 mai.

Conclusion. — Nous avons voulu faire du travail efficient. Les tâtonnements des deux dernières années nous ont permis de découvrir une voie nouvelle dégagée des ornières créées par notre formation traditionnelle. Nous sommes sûrs que de nombreux camarades l'ont compris. Nous allons travailler dans ce sens avec l'enthousiasme, créateur.

Et nous travaillerons conscients de notre tâche d'éducateurs, non pour faire des érudits et des dilettantes, mais pour armer nos jeunes des expériences du passé, pour leur faire comprendre et sentir les grands problèmes humains, tel celui de la guerre ou de la paix où nous avons une large part dans ses multiples combats. La commission d'histoire n'est pas indifférente, elle a les pieds sur terre, elle y pensera.

COMMISSION DES SCIENCES

La commission 24 s'est réunie le mercredi 13, ce qui a permis aux membres de faire connaissance, tout en regrettant l'absence des responsables de quelques sous-commissions. Étaient présents : Guillard, Faure, Thénot, Vernet, Mettivier, Hélou, Le Neuthic, Gourdeau, Gaudin.

La discussion s'est engagée sur la forme à donner aux B.T. Faure préconise des B.T. allant du simple au compliqué, la disposition et la typographie de plus en plus serrée, permettant à chaque enfant d'y trouver un aliment proportionnel à l'intérêt qu'il porte à la question.

Ex. : B.T. *reptiles* : n'arriver à ce mot synthétique qu'à la fin, (Pour les insectes, c'est différent, « insecte » est un mot connu.

Les responsables de la faune et de la flore n'ayant malheureusement pas pu venir au Congrès, la question n'a pas été approfondie. Tou-

tefois, les membres présents se sont mis d'accord pour que soient étudiés et déterminés seulement les grandes groupes : Ex. : distinguer *renoncules des ficaires, dytiques des hydrophiles*, savoir reconnaître la forme *carabe* (qui groupe des centaines d'espèces) parmi les autres coléoptères, etc... Même décision pour les petits mammifères.

La classification poussée à l'extrême dessèche. Il nous faut de la vie. Les collectionneurs et les spécialistes ont à leur disposition des faunes et des flores que nous ne devons pas doubler. Donc, de la vie, en nous méfiant du finalisme : nous, adultes, concluons par des lois qui ne sont souvent que des pis-aller incertains dont les enfants se désintéressent ; il faut susciter les « Comment ? » et non les « Pourquoi ? ». Dans les brochures technologiques, par contre, « Pourquoi » et « Comment » sont également nécessaires. Notre plan de travail est donc simple : 1^o des fiches-guides ou vedettes, genre « Léopard » ; 2^o des brochures documentaires progressives (fiches et brochures pouvant se combiner en une B.T.) ; 3^o des B.E.N.P. consacrées aux Moyens d'études (Vivarium, Aquarium, etc.)

Jeudi 14, Thénot, Le Neuthic, Gourdeau se sont groupés pour mettre au point un plan de B.T., « Serpents, lézard, tortues », en partant d'un plan initial de Gourdeau ; après intervention de Freinet, ils se sont partagés le travail, d'après un plan définitif qui sera publié au bulletin n^o 24. Les camarades intéressés par la question sont priés de s'adresser à Gourdeau, Parrichets de Mouroux (Seine-et-Marne).

Il nous manque des membres s'intéressant aux questions de physique et de chimie simples de nos programmes, dont il nous faut, hélas ! tenir compte.

Les secrétaires de séance :
LE NEUTHIC, GOURDEAU.

COMMISSION DE GRAMMAIRE FICHIERS AUTO-CORRECTIFS

I. — GRAMMAIRE

1. MISE AU POINT DU PLAN. — Il sera réalisé dans le sens prévu, avec possibilité de commencer par toute notion dominante dans un T.L. Un perfectionnement sera pourtant apporté au plan de travail ; pour chacune des notions, il y aura trois colonnes : une par degré de difficulté. Ainsi, les maîtres du C.E. sauront qu'ils n'enseignent que la colonne a (etc...). Le maître de classe unique saura ce qu'il doit réserver à chaque cours, après un départ commun.

Comme les habitudes varient avec les différents départements, il est décidé d'indiquer entre () les notions qui peuvent être négligées... si elles ne sont pas exigées.

II. DÉCISIONS PRISES (suite aux Bulletins). — Certaines notions et certains termes

sont précisés au sujet des art. contractés, complém. d'objet ou d'agent, circonstanciels (terme jugé tout à fait inutile), appellation des propositions, etc...

III. METHODE. Couleurs et abréviations. — Pour permettre des ex. rapides d'après le T.L., ce qui est très important pour une matière qui n'est pas directement liée aux intérêts enfantins, l'emploi des couleurs et des abréviations est déterminé. Les couleurs, peu nombreuses, ne sont utilisées que pour les idées générales essentielles : actif, passif, état, fonctions se rattachant au nom, fonctions se rattachant au verbe. Les abréviations doivent être très courtes. Les majuscules préciseront la fonction de chaque mot, expression ou proposition.

Marche du travail. — Si, pendant un certain temps, l'étude des notions à l'aide du Plan de Travail est la seule étude menée, on peut, au bout d'un certain temps, aborder des recherches de plus en plus rationnelles sur le T.L. Mais, quand on aborde la 2^e étape, on poursuit celles de la première, Quand on ajoute les ex. de la 3^e étape, on poursuit celles des deux premières, et ainsi de suite. En somme, la 1^{re} étape se continuera tant que toutes les notions ne seront pas épuisées.

On aura ainsi à sa disposition différentes espèces de travaux possibles déjà intéressants en soi, mais dont la variété augmentera encore l'intérêt.

1^{re} étape. Etude des notions, une à une, d'après les possibilités du T.L. Le plan est simplement un plan de travail pour le T.L. En cas de défaillance pour une notion déjà étudiée, une seconde entrée par index permettra de retrouver sur le plan les indications pratiques destinées au maître.

Au cours de ce travail, on indique sur le cahier-reliure mobile ou le fichier de grammaire, à raison d'une feuille par notion, les exemples typiques découverts dans le T.L. Il est possible de noter à ce moment sur un T.L., à l'aide des abréviations, les notions étudiées : cet ex. est très rapide s'il se fait sur un imprimé (méthode de Lucienne Mawet).

Chaque notion est étudiée séparément, mais l'étude de toute notion nouvelle appelle inévitablement une relation avec certaines notions étudiées.

La même notion peut figurer plusieurs fois sur le Plan : en tant que notion à étudier ou en tant que référence.

Mais ce cas sera rare, le plan offrant réunies les notions parentes. Aucune complication n'est donc à craindre, d'autant plus que ne seront indiquées que les références essentielles à la grammaire, le vocabulaire, l'orthographe, et exceptionnellement à certains centres d'intérêts.

2^e étape. — A) Quand le nom est connu (après une étude vivante des noms de per-

sonnes, de pays, etc., etc...) recherche globale des groupes-noms (le groupe-nom est le nom avec tous ses compléments).

2^e étape. — B) Quand le verbe est connu, recherche globale des groupes-verbes.

L'analyse du groupe-nom et celle du groupe-verbe ne se feront que plus tard.

3^e étape. — Recherche dans le T.L. du groupe-verbe principal et du groupe sujet. (Un groupe-verbe principal et un groupe-sujet forment une proposition.)

Jamais un groupe-sujet ou un groupe-verbe principal ne seront analysés dans le détail.

4^e étape. — A) Analyse du groupe-nom et...

B) Analyse du groupe-verbe, à l'aide de bandelettes coupées et réparties sur un tableau mode d'emploi.

D'abord, les compléments sont seulement séparés sans aucun souci de leur forme ou de leur sens. Mais, déjà, il est possible de refaire la synthèse de la phrase avec tous ces fragments en changeant l'ordre. On se rend alors compte de la nuance de sens due aux interventions.

Plus tard seulement, le sens de chaque complément sera précisé. Plus tard encore, on distinguera la nature de chaque complément, figuré par tel mot ou bien par une expression ou une proposition.

5^e étape. — Quand des exemples de phrases passives apparaîtront, ce sera le moment d'étudier les propositions actives et les propositions passives, en se servant du tableau mode d'emploi bleu-rouge.

6^e étape. — Démontage de la phrase quand il y a des chaînes de compléments, certains pouvant être coordonnés, sans distinguer nécessairement leur nature. Quand on limite ce travail aux propositions, on fait l'analyse « logique » de la phrase.

7^e étape. — Analyse traditionnelle mot à mot, pour les départements où elle est encore en usage.

II. — ORTHOGRAPHE D'USAGE

L'équipe de la Sarthe s'occupera de la mise au point du Plan de travail de chasse aux mots, qui servira en même temps à classer une reliure mobile ou un fichier constitué par les enfants au cours de leur travail.

III. — ORTHOGRAPHE D'ACCORD

Les membres de la commission C.E. apprécient la présentation de la 2^e édition. Mais Suzanne Daviault fait prévaloir son point de vue, qui exprime le désir de voir des exercices de transition ménagés entre certaines difficultés pour le C.E. Il lui suffira d'envoyer un rapport à Lallemand sur les points où cette transition est indispensable.

Aussitôt, tout le possible sera fait pour faire connaître aux C.E. l'adaptation du fichier d'accord.

IV. — PROBLEMES TECHNIQUES

Freinet donne connaissance de l'esprit dans lequel seront réalisés aussi rapidement que possible, les nouveaux fichiers de calcul.

Ils ne seront pas établis par centres d'intérêts et intégrés au fichier général. Malgré l'avis de Daunay, qui a expérimenté le classement de nombreux problèmes C.E. et de Lallemand, qui aimerait qu'on se limite à une simple répartition technique, Freinet pense que l'on peut lier les problèmes à la vie, et il insiste vivement sur les calculs spécifiques à chaque profession, qui doivent constituer la charpente des nouveaux fichiers.

CONCLUSION

Le travail de la commission en grammaire est terminé. Lallemand est chargé de rédiger la brochure (B.E.N.P.)

Celle-ci sera à peu près complète quant à l'enseignement du français si la sous-commission de la Sarthe met au point vocabulaire et orthographe d'usage. Elle constituera en somme l'exploitation du T.L. en français.

Après quoi, la commission 20 aura épuisé son travail et réalisé.

Roger LALLEMAND.

COMMISSION DE CLASSIFICATION

Cette commission, la plus ancienne, a repris son activité depuis un an. En collaboration avec celle des C.C., des subdivisions rationnelles sont poursuivies en sciences. Avec l'aide de Vigueur, un autre travail est accompli. Peu à peu, avec les remarques de plusieurs camarades, nous apportons des améliorations à l'*Index*.

Le nécessaire est fait pour que tous les documents, avant d'être publiés, fassent un passage, très court d'ailleurs, auprès du responsable de leur classification, pour éviter les erreurs assez fréquentes que celui-ci, actif collaborateur à la commission du F.S.C. (Romby) a pu relever, jusqu'à ce jour.

COMMISSION N° 19 DU F.S.C.

Réunion du 13 avril 1949, à Angers

1° Coqblin retrace rapidement, devant les camarades présents, l'activité de la commission du Congrès de Toulouse au Congrès d'Angers. Il rectifie certains des chiffres donnés à « *L'Éducateur* » n° 12-13, de nouvelles fiches lui ayant été envoyées. En résumé : 240 sujets de fiches

122 » fournis par 23 membres de la C¹⁰
118 » » 32 autres camarades.

2° Puis il a été convenu ce qui suit :

- a) maintien de Galland à la mise en fiches et à l'illustration ;
- b) le numérotage des fiches sera confié à

Romby (Aisne). (Ce numérotage aura lieu après correction.)

- c) L'an dernier, à Toulouse, il avait été convenu que les camarades du Var tireraient des journaux scolaires détenus par Alziary, des sujets de fiches. Le travail a été commencé. Son ampleur a empêché d'en tirer un résultat.

En conséquence, la commission demande qu'Alziary envoie, à tout délégué départemental, un colis de journaux, charge à ce dernier d'en extraire les sujets de fiches, qui seront envoyés à Coqblin. Si le délégué départemental ne peut le faire, il confiera le travail à une équipe de quelques camarades connus de lui.

Il reste entendu que les plus beaux journaux ne seraient pas envoyés et resteraient à la disposition de Freinet.

- d) Présentation
du projet de fiches comme suit :

Fiche proposée	Corrections	Travail définitif
	1 2 3	

- e) Révision du fichier :

Peut-être pourrait-on l'envisager, en vue d'éliminer les fiches inutiles ou vieilles.

- f) Illustration :

La commission, à l'unanimité, s'élève contre le remplacement de la photo ou du dessin à la plume, par un lino insuffisant.

Si pécuniairement, on ne peut se permettre le clichage, mieux vaut ne pas illustrer.

- g) La commission approuve et demande qu'à chaque fois que cela est possible, l'impression des fiches, en caractères plus lisibles, quitte à faire 2 fiches au lieu d'une.

h) Tenant compte de l'expérience des 3 années écoulées, la commission se prononce pour le maintien de l'organisation de la commission du F.S.C. telle qu'elle est actuellement (équipes et marche du travail).

COQBLIN.

COMMISSION DES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT N° 11

A la première réunion de la commission, le problème des classes de perfectionnement s'est révélé complexe car les conditions de travail de chacun diffèrent beaucoup selon la nature des établissements.

1° *La classe de perfectionnement proprement dite, annexée à une école primaire*, les plus nombreuses, mais pis-aller pour diverses raisons.

a) L'inadapté, souvent déficient physique, vit dans un milieu urbain.

b) Nécessité d'une discipline d'ensemble faite pour la majorité de l'effectif de l'école, c'est-à-dire pour des enfants normaux.

c) Vie en commun avec les autres élèves.

d) Adaptation du rythme de vie de la Cl. de P. au rythme de vie de l'école (et se pose la question de l'atmosphère de l'école).

e) Enfin, dernier point et le plus important, l'enfant subit l'influence de son milieu social 18 heures sur 24 heures et de ce fait notre action éducatrice demeure bien faible.

2° *Ecoles de perfectionnement* groupant plusieurs classes.

a) Indépendance de l'établissement et conditions meilleures de travail, mais :

b) Souvent milieu urbain.

c) Et toujours influence du milieu social.

3° *Les internats.*

— *Annexés à un centre psychiatrique.* — L'enfant est surveillé dans les meilleures conditions; mais l'atmosphère de l'établissement dépend pour beaucoup du médecin directeur et de ses qualités pédagogiques.

Gros inconvénient : la présence d'aliénés risque fort de faire cataloguer l'enfant, que nous essayons de réadapter socialement, sous une étiquette péjorative qui le diminuera dans la vie.

— *L'internat rural* (selon l'expression juste du camarade Pignero).

C'est certainement le genre d'établissement qui permet le meilleur travail éducatif, à condition toutefois que la vie y pénètre largement.

A cette complexité est venue se joindre, au Congrès, diverses démonstrations placées aux mêmes heures que les réunions des commissions. La plupart des collègues se sont attardées à ces démonstrations et le travail de la commission en a souffert.

Du plan de travail de Rauscher, nous avons discuté surtout du texte libre et de son exploitation dans les Cl. de P. et effleuré la question des « exercices spéciaux ». D'autres points prévus n'ont pu être examinés et ce sera le programme de notre année, je pense.

En conclusion, je crois traduire le sentiment de tous les collègues présents au Congrès en affirmant :

— Le problème de l'enfance déficiente est complexe et notre action éducatrice ne pourra être pleinement efficiente que le jour où elle pourra s'exercer avec le maximum de conditions favorables, débarrassée de toute entrave administrative ou toute considération personnelle.

— Nous, éducateurs, nous considérons l'enfant comme un but, et non comme un moyen, et c'est dans cet esprit que doivent œuvrer tous ceux qui collaborent à sa rééducation avec nous.

— Enfin, nous avons trop le sentiment que notre action éducatrice devienne incomplète. L'enfant nous échappe trop tôt et se trouve lancé dans la vie bien souvent désarmé. Son adaptation sociale sera difficile et nous aimerions pouvoir prolonger notre action d'une façon efficace au-delà de la limite d'âge scolaire.

LEBOURG, Ecole Viviani, Montluçon (Allier).

LE TEXTE LIBRE DANS LES CLASSES DE PERFECTIONNEMENT

1° Les élèves de nos classes racontent ou écrivent selon leur âge mental. Il est certain que le « démarrage » est plus difficile avec nos inadaptés. Ils nous arrivent souffrant d'un complexe d'infériorité, venant de classes où ils avaient trop conscience de « ne pas être comme les autres ». Il faut qu'ils s'habituent à parler, à raconter, à s'exprimer, à écrire, à « s'extérioriser ».

A ce propos, Mlle Biton nous expose sa façon de procéder, d'autant plus intéressante qu'elle suit le développement psychologique de l'enfant :

a) Le déficient intellectuel jouera d'abord (utilisation du coffre à jouets). En jouant, il parlera, il s'exprimera et peu à peu prendra confiance en lui.

b) Puis il dessinera ce qu'il ne peut dire ou écrire et « racontera » son dessin.

c) Enfin, il « racontera » et peu à peu, prenant conscience de ses possibilités, il voudra écrire.

Tout ce processus peut être long et les étapes difficiles à franchir, mais n'est-ce pas le premier résultat que de donner confiance en eux-mêmes à nos inadaptés ?

2° *Le choix du texte.* — Plus que dans une classe ordinaire, nos élèves doivent être encouragés dans leurs efforts. Pour cette raison, aucun texte ne doit passer inaperçu et être totalement oublié.

Mlle... nous dit sa façon de travailler. Pour le choix du texte, elle propose aux enfants d'élire le plus joli, le plus intéressant, le plus sonant, le plus correct, etc...

Ainsi, plusieurs textes sont choisis pour une raison différente.

Pour ma part, je procède tout simplement. Les enfants choisissent le texte « qui leur plaît le mieux » (vote secret). Et dans ma classe — sauf une exception qui a été encouragée par un dessin ou un lino — tous les enfants ont eu au moins depuis octobre un texte choisi. Les textes non choisis sont d'ailleurs copiés puis illustrés sur un album spécial. D'ailleurs, avec la correspondance, tous les enfants veulent écrire et les cas de découragement que j'ai pu noter n'ont été que passagers.

3° *Exploitation du texte.* — Texte lu par l'enfant, texte choisi copié au tableau par le maître, sans fautes d'orthographe d'usage, en laissant subsister les fautes d'accords que l'enfant peut corriger.

Puis le texte sert de base pour le travail de la journée comme dans une classe ordinaire. Plus de lenteur cependant avec les inadaptés.

Les « Exercices spéciaux »

D'une discussion assez longue, rien de positif n'est sorti. Qu'appelle-t-on « exercices spéciaux » ? Des exercices qu'on ne pratique pas dans une classe ordinaire parce qu'un enfant normal acquiert certains principes de vie qui lui permettent plus tard de s'adapter à son milieu. Notre camarade Pignero a pris un exemple concret : « Il faut bien apprendre l'heure aux enfants ». Pour ma part, mes élèves apprennent l'heure en « vivant » les étapes de la journée. Et peu à peu, ils savent lire un cadran. Je n'ai jamais fait de leçons, sinon quelques « raccords » pour certains éléments.

A mon avis, c'est la classe traditionnelle qui crée les « exercices spéciaux ». Elle veut apprendre l'enfant à vivre, alors que l'enfant apprendra à vivre en vivant sa vie d'écolier « dans un milieu naturel et vivant, avec beaucoup de sorties, des visites, de vie en plein air » (rapport de Rauscher).

Pour terminer, je prendrai l'exemple de l'imprimerie : composition, tirage, réglage du lino, décomposition, reclassement des caractères. Que d'activités qui demandent de l'attention, du doigté, du soin, de l'habileté, de la mémoire, etc... Mais l'imprimerie est peut-être un « exercice spécial » pour la pédagogie traditionnelle ?

COMMISSION DU CINÉMA N° 30

La commission, réunie sous la présidence de Léveillé, a tout d'abord examiné la question des formats. Sans rejeter le 8 mm. dont elle ne nie pas certaines qualités, elle a décidé de travailler surtout avec le 9,5 et le 16.

Le travail le plus sérieux s'est effectué lors de la présentation du projecteur fabriqué par notre camarade Couespèl (Orléans). Appareil bi-film 9,5 et 16, ne manquant pas de qualité. Très lumineux, il a le gros avantage de passer presque instantanément d'un format à un autre d'une manière simple et originale, qui a séduit tous ceux qui l'ont examiné attentivement. Le scintillement est quasi nul et en tous cas bien inférieur à celui de nombreux appareils de formats réduits existant sur le marché. La fixité est bonne. Enfin, et c'est là un point très intéressant, le prix de revient de cet appareil reste très abordable et bien inférieur à ce que nous offre le commerce, compte tenu de ses possibilités.

Cet appareil va être mis à l'épreuve. Observé dans tous ses comportements, tant à l'égard du film que pour la conservation de son réglage. Ce n'est qu'après que pourra être envisagée la production.

A ce sujet, deux solutions ont été examinées :

1° L'édition des appareils sous forme coopérative ;

2° Le financement pur et simple de la C.E.L. Freinet préférerait ce second procédé, et la

commission s'est rangée à son avis, d'autant que la fabrication n'est pas imminente.

La caméra conçue par Couespèl et déjà présentée à Paris, n'a pas subi de modifications. Elle sera améliorée et surtout de dimensions beaucoup plus réduites. Son prix très abordable pourra en faire la caméra scolaire que nous attendons.

L'édition de films, n'a pas, faute de temps, fait l'objet d'entretiens importants au cours du travail de commission. Des idées ont été échangées. Il existe déjà, ici et là, quelques travaux ; avec les beaux jours qui sont venus, des bandes vont être tournées. Il se peut que quelques films C.E.L. soient présentés à Nancy. Il est également vraisemblable que des échanges interscolaires seront tentés. Nul doute que ces essais dont les résultats seront contrôlés l'an prochain, ne soient à la base de travaux importants.

Notons que le projecteur bi-film fut présenté au cours d'une séance plénière du théâtre d'Angers. Cette présentation fut un succès, bien que cette séance n'ait pas été prévue et que les films projetés ne se prêtaient qu'à demi à cette démonstration.

La présentation du Cartoscope Mazo a vivement intéressé la commission du cinéma, qui a décidé d'étudier un projet de cartoscope C.E.L. simple, puissant et bon marché.

Somme toute, le travail fait à Angers a été très intéressant. Jamais la commission n'avait réuni un aussi grand nombre de camarades. Il reste à souhaiter que le travail par correspondance reprenne plus activement que jamais et que nos réalisations deviennent de plus en plus nombreuses. (Je passe sous silence la réunion de la sous-commission Ciné-Club qui, avec Faure (Grenoble) et Mussot (Lyon), intéressa vivement les camarades présents).

R. LÉVEILLÉ,

St-Jean de la Ruelle par Orléans.

COMMISSION PHOTO-FILM FIXE

Notre camarade Gautier n'était pas présent. D'accord avec les camarades, nous avons procédé à une réorganisation de cette commission.

Nous avons pensé que la commission du film fixe devait travailler en liaison permanente avec la commission du cinéma. Elle ne sera donc qu'une sous-commission de la commission du cinéma qui travaillera sous la direction de notre ami Léveillé.

Nous avons dit à diverses reprises d'ailleurs, au cours du Congrès, que notre rôle dans la mode débordante du film fixe est plutôt un rôle de critiques en attendant que nous créions les outils qui remplaceront un jour la projection fixe qui n'est qu'un pis-aller.

Gautier continuera donc son travail en accord avec Léveillé.

Mais les camarades présents ont constitué par contre une commission photo dont le responsable est Brillouet, instituteur, La Vallée par Beur-lay (Charente-Maritime).

Pourquoi cette commission ?

Parce que nous estimons d'abord que la photo doit prendre une place de choix dans nos techniques.

Et aussi parce que, pour toutes nos éditions, présentes et à venir, nous avons besoin que de nombreux camarades s'habituent à faire la chasse aux documents intéressants qu'ils apprendront à graver sur la pellicule d'une façon prestigieuse.

Cette commission va commencer son travail immédiatement. Que les camarades qui désirent y participer se fassent inscrire.

COMMISSION FILM FIXE - PHOTO

La commission regrette beaucoup l'absence de Gautier qui, retenu à Tavel, a pu cependant envoyer un important rapport, les plans de l'épidiascope, un petit projecteur de 16 mm., un film sous verre de 9,5 et deux films réalisés par deux membres de la commission.

Freinet assiste au début de la réunion et dirige pendant une demi-heure environ la discussion.

1° *Discussion du rapport de Gautier.* — Publication de la liste des meilleurs films. C'est une chose souhaitable. Le bulletin de la commission 29 a déjà publié des listes. Pour Freinet, *L'Éducateur* ne peut s'en charger. Il faudra donc que le bulletin intérieur s'en charge encore. Ceux que la question intéresse devront donc s'inscrire à la commission. Attention à ne pas faire double emploi avec le Fichier du Musée pédagogique.

2° *Tirage au bleu des plans de l'Épidiascope.* — Afin de servir la trentaine de collègues qui désirent ce plan, Freinet accorde et promet de s'en occuper. A faire avant les grandes vacances.

3° *Le film fixe et la correspondance scolaire.* — Gautier préconise le film et plus particulièrement le 16 mm. peu coûteux. Avantages que Gautier trouve au film : examen par toute la classe d'une photo considérablement agrandie par la projection, obscurité relative de la salle où seul est lumineux le document à examiner. Inconvénients que reconnaît la commission : dans nos classes où l'enseignement individuel et le travail de chaque élève prend une si grande place, le document ne peut être examiné que collectivement, impossibilité pour l'élève qui désire individuellement examiner tel ou tel cliché. Donc la photo est plus maniable, il est plus facile de la reprendre, de l'examiner à loisir. (Si l'on veut l'examiner collectivement, il faut alors un cartoscope).

La photo, si elle présente un intérêt peut

être classée dans le fichier, ce qui est impossible avec un film comportant des images différentes.

Freinet propose que la commission examine les possibilités du cartoscope Mazo qui, en dehors de son utilisation dans les documents transmis par correspondance, peut être utile dans de nombreuses autres conditions.

La correspondance par film suppose pour chacune des classes correspondantes : un projecteur et une caméra de même format. Il faudrait donc qu'une liaison soit faite avec Alziary pour la détermination de ses équipes. (Voir plus loin l'appel de Gautier).

La commission pense donc qu'il est préférable que la correspondance se fasse sur la base photo que sur la base film fixe.

Léveillé, de la commission ciné, qui vient se joindre quelques instants à nous, annonce qu'un projecteur ciné 16 et une caméra seront au point d'ici peu et fabriqués par la C.E.L. Il est évident que dès que l'échange de documents animés sera possible entre correspondants, la projection fixe n'intéressera plus les enfants.

Films production C.E.L. — Freinet est catégorique. Il pense qu'on ne doit pas engager la C.E.L. dans une aventure d'édition de films, à moins d'être en mesure d'éditer 5' ou 600 films en peu de temps. A 50 films, par exemple, l'affaire ne serait qu'un insuccès et il est évident que les finances de la C.E.L. ne permettent pas un essai s'il risque d'être infructueux.

De plus, il est malheureux de l'avouer, mais un film réalisé par des instituteurs, c'est-à-dire ayant des qualités pédagogiques certaines, n'aurait pas forcément un grand succès commercial.

La proposition de Gautier concernant l'achat d'un Recorda microfilm pour photo de documents sur 16 ou 35 mm. et coûtant 1700 dollars (payables en dollars) n'a donc pu être retenue.

Deuxième réunion. — Essai du projecteur 16 mm. et 9,5 de Gautier en salle mi-claire, bande entre deux plaques de verre.

Examen des films fixes. — Le moteur d'auto de Viltard, très bien, à encourager les essais semblables. Mais la C.E.L. ne pouvant se charger de l'édition, un film de ce genre est à faire tirer coopérativement pour les seuls camarades de la commission qui le demanderaient. Film de lecture : oui, s'il est original. Attention aux droits d'auteurs.

La commission, devant l'abandon de Freinet pour le film fixe, « qui risque d'avoir les mêmes défauts que les manuels que nous voulons voir disparaître », devient une sous-commission de la commission Ciné, sous la responsabilité de Léveillé. Elle aura à mettre au point, cette année, un cartoscope C.E.L.

Organisation d'une commission photo. — La commission doit s'organiser sur les bases suivantes : constitution d'un fichier photo à la disposition des membres de la commission et des autres commissions de la C.E.L. pour l'édition des B.T. et fiches. Organiser l'édition des pho-

tos. Conseiller les débutants sur l'achat d'appareils, les manipulations.

Responsable de la commission. — Brillouet, La Vallée par Beurley (Char.-Mme).

Envoyer toutes photos ayant quelque intérêt, de n'importe quel format. Il faut constituer un fichier très important.

Rapport sur le travail de la COMMISSION 31

Ont pris part aux discussions :

Mesdames Bolloch (de Cholet), Irène Bonnet (Paris), Marguerite Bouscarut, Bôche (Corrèze), Fragnaud, Le Jort (Lamballe), Rocques (Calvados), Thibaudeau, etc... A. Lhuillery (responsable) ;

Messieurs Brossard (Nice), Denis (Calvados), Lebreton (Seine-et-Oise), Duvivier (Seine), Le Drogoff (C.-du-N.), J. Mawet (Belgique), Polvé Bethonvilliers), Thibaudeau, Verdager (Calvados), etc... Hanriot (Marne), secrétaire.

I. — LE RECUEIL

La commission ne voit pas la nécessité d'édition un recueil. Il y en a de nombreux déjà.

La formule de publication par fiches ne rencontrant généralement que peu de succès auprès des adhérents de la C.E.L., n'est pas à envisager non plus.

La publication sous forme de B.T. semble préférable.

II. — DISQUES ET CHANTS EN PATOIS

Cette question a déjà été fort discutée au cours de l'année :

a) Les uns (ceux, bien sûr, qui ont la chance de posséder un folklore très riche) ne peuvent se résigner à les voir traduits en français et en cela même dénaturés.

Les autres (les déshérités) veulent avoir une petite part de ces richesses qu'ils ne peuvent goûter que par la traduction.

Les raisons des premiers qui, du point de vue artistique, se défendent, ne seraient valables que si nous entreprenions l'édition de « disques pour collections » (Freinet). Mais notre but est différent.

b) La commission s'accorde sur ces principes, seule la version française sera enregistrée. Dans l'opuscule joint au disque ou la B.T., la version patoise figurera à côté de l'autre afin d'en permettre l'exécution dans les régions où ce patois vit encore.

c) Travail à la mise au point de la traduction du chant provençal « Li a prout de gènt ».

Les difficultés surgissent presque à chaque mot.

Faut-il respecter le sens des paroles ?

Faut-il faire une traduction poétique au risque de trahir ou affadir le sens de l'original ?

« Les paroles n'ont pas d'importance, les enfants ne s'intéressent qu'à la mélodie », dit quelqu'un.

Le travail de traduction commencé s'avérant trop long pour pouvoir être mené à bien en une séance, et d'autres questions restant à discuter, il sera poursuivi par la voie du bulletin.

III. — UN DISQUE

POUR LA COLLECTION C.E.L.

« Le petit chat qui ne veut pas mourir ». — Freinet nous annonce qu'au cours du film « L'École Buissonnière », il avait été procédé à la prise de l'*Enfantine* : « Le petit chat qui ne veut pas mourir », dit par élèves de Mme Cauquil. Ce passage, qui n'a pas été utilisé dans le film, sera mis à la disposition de la C.E.L. qui pourra ainsi procurer à ses adhérents un nouveau disque de valeur, les enfants de Mme Cauquil ayant conté l'histoire d'une façon admirable.

IV. — UNE HISTOIRE

DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Une Histoire des Instruments de Musique devant comporter 3 B.T., dont l'auteur est M. Walzer, de Paris, nous est annoncée par sa fille, Mlle Walzer.

Le travail, qui touche à sa fin, sera bientôt soumis au contrôle de la commission.

V. — DU CHOIX DES DISQUES

« Notre choix doit d'abord porter sur la valeur du chant ». (J. Mawet).

« Il faut d'abord assimiler le rythme ». (Gourdeau).

Le problème de l'émission vocale

« Les enfants n'arrivent pas à respecter les intervalles, ils ne savent pas se servir de leurs cordes vocales ».

« Le disque sera fait par quelqu'un qui sait chanter pour un qui ne sait pas chanter ».

VI. — DISQUES ET CHORALES

Une vive discussion s'engage sur la possibilité de faire des disques « Chorale ».

Arguments contraires. — Les camarades non assez bons musiciens ni instrumentistes pour avoir besoin du disque pour enseigner le chant à l'unisson, se risqueront-ils à entreprendre l'étude de chants à plusieurs voix et s'en tirent-ils ?

DENIS propose. — 1^o Etude du chant phrase par phrase, ensuite, réunion des voix et, pour finir ; 2^o partie seule.

GOURDEAU. — Pour les disques, nous sommes partisans de nous en tenir à l'émission.

VERDAGER. — Je regrette qu'on abandonne le projet pour chorales.

Il nous fait remarquer, prenant sur le vif l'exemple de notre Congrès, que bien que la plupart des gens ne soient pas musiciens, tout le monde chante et les chœurs à plusieurs voix se font spontanément.

DENIS suggère que, pour le moment, nous nous en tenions à donner, en fin de disque, le morceau chanté à deux ou trois voix pour donner aux enfants l'envie de chanter en chœur.

VII. — DE LA MISE EN DISQUE

a) *De l'accompagnement.* — La question ayant été posée par correspondance, A. Lhuillery demande :

— Croyez-vous que les enfants puissent chanter à l'unisson sans que leur voix soit soutenue par un instrument quelconque ?

POLVÉ. — Sans accompagnement, les enfants ont tendance à baisser.

Divers propos s'entre-croisent d'où il est conclu à la nécessité de soutenir l'exécution du chant par un violon, par exemple, comme cela a été fait jusque là pour bien des disques C.E.L.

b) *Mise en disque.* — Discussion d'où il ressort :

Le disque est fait pour suppléer le maître non musicien ; or, comment procède un maître musicien ou instrumentiste lorsqu'il veut apprendre un chant à ses élèves : il le joue, le chante, le répète, puis les enfants essaient à leur tour.

Des difficultés se présentent, il faut répéter certains passages, puis les replacer, mis au point, dans l'ensemble.

Plusieurs personnes proposent donc que le disque permette cette leçon de chant en donnant la possibilité de faire répéter des passages difficiles.

J. MAWET. — Je ne mettrais pas le couplet morcelé.

Mme BUCHE. — Je ne suis pas de cet avis, faisons comme l'émission « Paris-Inter », faisons répéter phrase par phrase, cela est nécessaire, il faut faire répéter les subtilités, les difficultés.

Les avis sont divergents...

POLVÉ expose l'expérience faite par sa femme dans une petite classe. Lors d'une émission, « Les écoles rurales chantent », elle laissa les enfants seuls avec le poste ; à la fin de l'émission, les enfants savaient le chant.

Ce principe admis, restent à déceler les difficultés dans chaque chant.

VERDAGUER fait remarquer qu'elles ne seront pas les mêmes, pour un même chant, pour toutes les classes.

En conclusion :

Le disque doit être une leçon de chant à la portée de tous.

Il comprendra :

1° Le premier couplet chanté en entier, une plage neutre.

2° Ce même couplet morcelé en phrases musicales séparées par des plages neutres pour l'étude des difficultés et permettant, par un repérage facile, la répétition autant de fois que cela sera nécessaire des passages présentant des difficultés.

3° Chant exécuté au violon pour soutenir la voix des enfants.

c) *L'opuscule joint au disque devra comprendre :*

1° *La musique, l'instituteur non instrumen-*

tiste peut trouver quelqu'un accompagnant ses élèves lors d'une fête.

2° *Les paroles complètes.*

3° *Détails de mise en scène, s'il y a lieu.*

VIII. — INITIATION MUSICALE

a) *A propos de l'Histoire des Instruments de Musique.* — Quelqu'un fait remarquer qu'il y faudra de nombreuses illustrations.

Quelqu'un d'autre signale un film anglais (16 mm.), « Les Instruments de l'Orchestre », que l'on peut se procurer à l'ambassade d'Angleterre.

b) *Elaboration d'une B.E.N.P. visant à l'Initiation musicale à partir de l'audition d'œuvres maîtresses.* — 1° *La discussion s'engage sur les commentaires :*

Les commentaires de l'U.F.O.L.E.A., excellents, sont trop ardu.

De toute façon, nous travaillons là pour le maître, non pour l'enfant.

Il ne faut pas de commentaires tout faits aux enfants.

Quelqu'un signale que Camatte envoie des commentaires avec gravures aux maîtres inexpérimentés.

Une autre personne signale ce procédé : un schéma, indiquant les grandes lignes est fait au tableau noir avant l'audition du disque et les divers passages sont montrés à la baguette.

— Ce n'est pas cela qu'il faut faire !

— Dans les campagnes où les enfants ont peu souvent l'occasion d'entendre de la musique, il faut quand même quelques annotations. (Exemple : Dans les steppes de l'Asie Centrale, Martèlement, Thème des Sibériens).

Irène BONNET. — Il faut d'abord tenter l'audition du disque sans commentaire, puis repasser une seconde fois.

BROSSARD. — Dans certains cas, raconter préalablement « l'histoire » n'est pas suffisant (Ex. : L'Apprenti Sorcier), il faut aider l'enfant à « goûter » la musique.

2° *Le début de la B.E.N.P. devrait :*

Présenter la nécessité de cette initiation.

Mettre en garde contre l'abus de la musique descriptive.

Recommander des séances courtes (ne dépassant pas 15 minutes).

3° *Pour mettre sur pied quelque chose de valable, il est nécessaire de faire des expériences dans sa classe.*

Les participants à la discussion ont convenu d'envoyer à la responsable de la commission un compte rendu des expériences faites dans leur classe.

Il s'agira de tenir compte du niveau des enfants.

Si nous avons plusieurs œuvres en présence, il faudra d'abord choisir la plus facile (la plus descriptive). A ce moment-là, il conviendra d'indiquer sur la brochure la gradation.

Si un texte libre adopté le lundi matin peut donner lieu à une audition de ce genre, il n'est

pas obligatoire que cette audition ait lieu le jour même, elle peut avoir lieu le mardi après-midi si l'atmosphère subsiste.

On peut même parfois l'annoncer et l'atmosphère d'attention, l'ambiance seront ainsi créés facilement lors de l'audition (l'exemple du « Bourdon » est cité).

4° *Par quels disques commencer ?*

Pas de gradation, elle n'est pas indispensable.

Distinguer la musique descriptive de la musique pure.

Mettre en garde contre la musique totalement descriptive. (Exemple : « Marché persan »).

Il serait intéressant de faire la comparaison de musique espagnole composée par des musiciens différents (Bizet, Lallo, de Falla, Granados, etc.).

Il serait intéressant aussi d'entreprendre l'étude de musique de différents pays (arabe, russe, etc.).

5° *Etude de commentaires.*

a) 5° *Symphonie*. — Rien à dire. Au sujet de l'audition, aborder le thème du destin sans l'imposer. Reprendre le disque plus tard.

b) *L'Apprenti sorcier*. — Polvé dit en faire un conte musical ; tandis que les différents thèmes musicaux se déroulent, il conte à mi-voix. Puis, audition sans commentaire.

c) *Danse des Sylphes*. — Quelqu'un dit : « Il ne faut pas présenter le disque, il faut respecter la sensibilité de l'enfant ».

La conclusion est, qu'en cette matière comme en beaucoup d'autres, il n'y a pas UNE façon de procéder valable pour toutes les œuvres, mais au contraire ce procédé variera suivant l'œuvre, il conviendra de mettre en lumière ce principe dans la brochure projetée et de mettre en commun nos expériences, réussites et échecs pour déterminer ceux convenant aux œuvres que nous nous proposons d'étudier.

Rapport sur le fonctionnement de la COMMISSION RADIO

I. — EXPOSITION

La commission a exposé :

1° Le matériel minimum micro préampli, permettant l'émission « en local », d'une salle à l'autre, par branchement direct sur prise P.U., d'un poste récepteur (voir *Educateur* n° 19, 20 juillet 1948, page 395).

2° Un matériel encore plus simple, monté par Buquet (Vence) (sur le même principe), avec un micro de combiné de téléphone et un transfo de sonnerie.

3° Un baffle infini (haut-parleur auxiliaire à capacité maximum) permettant la sonorisation d'une grande salle et construit sur les directives de Huré (F3RH), son article et les dimensions à respecter paraîtront dans le prochain bulletin de la commission 32.

4° Un matériel de fortune pour *enregistrements d'essai* sur cire, comprenant :

a) Un mécanisme à vis sans fin adaptable sur n'importe quel phono ;

b) Un diaphragme enregistreur à burin d'acier avec pavillon ;

c) Un diaphragme lecteur à saphir et pavillon ;

d) Un disque de cire épais permettant de multiples essais par effaçages.

De nombreux visiteurs se sont intéressés au stand Radio et ont pu se rendre compte que, malgré leur peu de présentation technique, nos appareils de fortune constituent d'ores et déjà un outillage d'expérience fort satisfaisant, dont la manipulation sera à la portée de l'enfant.

II. — DEMONSTRATIONS

Les réunions de la commission n'ont présenté aucun caractère académique, la présence d'un secrétaire de séance eut été même superflue. Chacun mit « la main à la pâte » pour installer le matériel et en tirer le maximum. (Expérience tâtonnée coopérative et fructueuse).

Essais de micro en local. Démonstration avec baffle infini sonorisant la cour de récréation. Branchement du pick-up C.E.L. Enfin et surtout, *premier enregistrement expérimental* : le prototype qui n'avait pas encore été utilisé fut adapté sur un tourne-disques et quelques paroles, des bribes du chant du Congrès aussitôt gravées purent être réentendues quelques secondes plus tard.

Enregistrement direct ou par intermédiaire de micro et ampli, lecture par les deux procédés.

Une petite émission publique émaillée d'incidents techniques souleva bien quelques quolibets, mais nous pensons que ces derniers étaient à l'adresse des opérateurs « en plein noviciat » et qu'ils ne peuvent atteindre la réalisation elle-même qui est un succès plein de promesses.

Une vingtaine d'appareils pourront être livrés aux environs de 3.000 fr., mais il y a déjà quinze inscrits.

III. — DISCUSSIONS ET PROJETS

a) La présence de techniciens avertis (David, de Parthenay, et Renaud, de Bellechaume (Yonne) qui se mettront en rapport avec Huré, Piat (I), Bomberault (Cernoy-en-Berry, Loiret) nous a permis d'envisager un plan d'équipement encore plus rationnel.

Il va être mis à l'étude par Renaud en éléments amovibles :

1° Un étage Radio.

2° Un amplificateur permettant toutes opérations : auditions radio, audition pick-up, sonorisation de grandes salles ou de fêtes plein air, émissions en local avec micro (sans ou avec pré-ampli), prise pour H.-P. supplémentaire, etc...

Bonnot (Grossœuvre par St-André de l'Eure) communiquera les renseignements sur un appareil déjà signalé par Lallemand et en vente dans le commerce, permettant l'émission réelle d'une pièce à l'autre.

b) *Enregistrement*. — L'enregistrement sur disques cire ne permettant pas l'échange interscolaire et n'étant qu'un dispositif d'entraînement et d'auto-correction de la diction, les membres

présents pensent que l'avenir est à l'enregistrement magnétique sur bande effaçable.

Le camarade Brunel (Arles) a fourni un schéma et Renaud, qui a déjà étudié la question, veut bien en continuer l'étude : la difficulté réside dans l'effaçage.

c) *Pédagogie*. — Barboteu pourrait apporter des éléments pour une B.T. sur les machines parlantes (sur Charles Cros en particulier). La composition de cette B.T. pourrait entrer dans les attributions de la commission disques.

Dufour demande d'autre part des propositions :

1° Pour la classification décimale P.T.T. Radio postale ;

2° Pour les modalités des brevets Radio.

(I) Indicatif de Piat : F3XY ; indicatif de Bomberault : F3KH.

COMMISSION

« MAISONS D'ENFANTS »

Responsable : GOUZIL, Château d'Aux,
La Montagne (L.-Inf.)

Je n'en espérais pas autant...

Pour ses débuts, cette commission, suivie par une trentaine de camarades, a siégé trois fois. A nous d'entretenir cet enthousiasme !

C'est une commission dont la création s'imposait. A travers la France, de nombreuses Maisons d'enfants, aux caractères multiples, ont surgi. Elles sont diverses et par leur dénomination, leur direction, leur financement et leur genre de vie.

Pour vous, une Maison d'enfants, un home, un aérium, une école de plein air reçoivent des enfants déficients physiques, soumis à un contrôle médical mais placés sous une autorité pédagogique.

Fonctionnant en sous-commissions, car leur nombre est restreint, il y a place pour les allongés (cure marine, maladies osseux, sanatorium) où, si la direction doit être médicale, l'éducation est confiée à des instituteurs ; puis aux Maisons de rééducation contrôlées par le Ministère de la Justice, sous la responsabilité d'un éducateur choisi parmi le personnel de l'Education Nationale.

Voici, d'ailleurs, ce dernier cas nettement posé par Yvonne Mardelle, St-Maurice, La Motte-Beuvron (L.-et-Cher) :

« En ce qui concerne la rééducation, un seul membre était présent. Dans l'éducation surveillée, les méthodes d'éducation nouvelle sont appliquées depuis 1936, avec de constantes améliorations.

Nous sommes, à l'Education surveillée, aidés réellement et matériellement poussés par notre administration vers les techniques les plus modernes de l'éducation.

Ce qui n'est pas toujours vrai pour l'éducation nationale. La seule représentante de la rééducation est mal placée pour parler des besoins de transformation dans la rééducation parce qu'étant privilégiée dans une maison modèle. C'est

sans doute une des rares internats où les écoles vivent en République et il s'agit de délinquants ! C'est une école professionnelle modèle.

Il y a, paraît-il, beaucoup de travail à faire dans les œuvres privées même laïques et qui ont des enfants d'âge scolaire.

C'est à l'éducation dans ces maisons que devra travailler la sous-commission rééducation, si elle doit exister.

Mais il faut savoir limiter notre action aux questions pour lesquelles nous sommes compétents ».

Vous lirez le compte rendu du secrétaire des séances, André Aurand, qui vous donne très brièvement une idée de l'excellent travail réalisé à Angers.

Avant de vous donner rendez-vous à Nancy, je vous invite à collaborer activement au bulletin intérieur de la commission en adressant votre copie avant la fin de mai :

A Gouzil, pour les Maisons d'enfants déficients physiques ;

A Yvonne Mardelle, St-Maurice, La Motte-Beuvron (L.-et-Cher) pour la rééducation ;

A Muse, Hôpital de Berk-Plage (P.-de-C.), pour les allongés.

Tout au moins, au début, nous n'aurons qu'un bulletin. Je serais reconnaissant à Yvonne Mardelle et à Muse de m'envoyer leurs articles pour le début de juin.

Il est rappelé que seuls les membres travaillant effectivement à la commission ont droit au service gratuit du bulletin. Les camarades intéressés par cette question peuvent s'abonner à la C.E.L. pour la somme de 50 fr.

Compte rendu de la Commission « Maisons d'Enfants » au Congrès d'Angers

Cette commission fonctionne pour la première fois. Mais le nombre important de congressistes qui ont participé aux discussions et l'importance des problèmes qui ont été abordés prouvent la nécessité de la création d'une commission des « Maisons d'Enfants » au sein de notre Institut.

1° *Nécessité de se grouper*. — Un premier échange de vues a permis de comprendre la diversité des conditions dans lesquelles fonctionnent les différentes Maisons d'enfants. Il n'existe aucun organisme national groupant les éducateurs des établissements de plein air. C'est là une première lacune à combler, si nous voulons réaliser un travail cohérent. Ce regroupement doit s'opérer, d'une part sur le plan syndical, d'autre part sur le plan pédagogique, au sein de l'Ecole Moderne.

Il faudrait aussi penser à un regroupement sur le plan administratif. Une première réalisation a rencontré l'admiration de tous : c'est l'œuvre de villages d'enfants du Rhône et des Alpes. Ne serait-il pas possible d'étendre cette organisation à toutes les Maisons d'enfants fonctionnant en France ?

Ce sera une des premières questions qu'aura à résoudre notre commission.

2° *Problèmes administratifs.* — La direction des Maisons d'enfants n'est pas toujours confiée à des hommes compétents. Ils sont généralement choisis par les organismes, indépendamment de leurs qualités pédagogiques, de leur compétence sur les problèmes particuliers que pose la direction d'une Maison d'enfants ou leur valeur personnelle. Ce choix s'effectue trop souvent, selon des considérations politiques ou par « piston ». On sait à quelles catastrophes peut conduire un tel recrutement.

Il en est de même pour le personnel éducateur. Les instituteurs exerçant dans les Maisons d'enfants doivent avoir une formation particulière. De plus en plus, le certificat d'aptitude aux écoles de plein air est exigée. Nous ne pouvons donc que conseiller à nos amis de le préparer.

3° *Problèmes matériels.* — Les Maisons d'enfants sont généralement installées dans des châteaux ou des hôtels, plus ou moins heureusement aménagés et qui ne répondent qu'imparfaitement aux besoins des enfants qui y sont accueillis.

C'est là un problème grave à résoudre. Nous aurons donc à étudier les bases fondamentales pour la construction de maisons véritablement adaptées aux conditions de vie que nous désirons offrir aux enfants qui nous sont confiés.

On sait, en effet, que le problème de la discipline et de l'enseignement est intimement lié au cadre dans lequel nous vivons. Si nous voulons rendre cette discipline aussi souple et familiale que possible, si nous voulons dispenser un enseignement vivant et actif, il nous faut poser le problème de l'architecture des Maisons d'enfants.

4° *Problèmes pédagogiques.* — Les écoles de plein air fonctionnent dans des conditions bien différentes d'une école de ville ou d'une école de campagne. Les enfants sont présents 24 heures par jour, souvent même pendant les vacances. Le renouvellement des élèves, tous les trois mois environ, pose aussi des difficultés.

La vie collective à laquelle doivent s'habituer les enfants risque d'entraver leur affectivité : il est impossible de leur redonner l'atmosphère d'intimité propre à la famille.

Les enfants qui séjournent dans les écoles de plein air sont en général de santé déficiente. D'où nécessité de soins médicaux et pédagogiques tout particuliers. Ainsi se trouve posé le problème de l'éducation physique et de la gymnastique correctrice dans les maisons de plein air, ainsi que l'étroite collaboration nécessaire entre médecins et éducateurs.

On comprend aisément que l'application des principes de l'éducation moderne exige une adaptation précise dans les écoles de plein air. Par exemple, les échanges interscolaires vont prendre un aspect nouveau pour les enfants.

Le problème des veillées va aussi jaillir dans le cadre des activités extra-scolaires. Enfin, la coopérative scolaire sera la pierre de touche de l'organisation intérieure de la Maison d'enfants.

Autre problème abordé : quel sera le rôle des monitrices et des moniteurs ? En aucun cas, il ne se bornera à une simple surveillance. Il faut leur confier certaines responsabilités éducatives et les assimiler à l'équipe pédagogique de l'école.

Ainsi apparaît la multiplicité des questions à résoudre. La commission des Maisons d'enfants peut être fière de l'immense tâche qu'elle a à accomplir. Espérons que nombreux seront les camarades qui participeront à nos travaux et nous aideront à défricher le terrain quasi vierge sur lequel nous voulons édifier les havres de bonheur pour l'enfance malheureuse.

André DURAND.

COMMISSION N° 36 INSPECTEURS PRIMAIRES

A la suite de l'envoi des deux premiers mémos du Bulletin de la Commission n° 36, dix-neuf adhésions ont été reçues par le responsable. Une directrice et un directeur d'E.N., ainsi que cinq I.P. ont suivi les travaux du Congrès, aussi bien dans les commissions dont les spécialités les intéressent particulièrement, qu'au cours des séances plénières. En outre, ils ont occupé deux matinées à étudier en commun les questions qui sont propres à leur fonction. Les trois inspecteurs belges qui étaient à Angers, se sont joints à eux et leur ont apporté de très intéressants renseignements, sur la pratique de l'inspection des écoles primaires de leur pays.

Le champ d'action de la commission a été délimité. Il a fallu la situer par rapport au Syndicat National des I.P. Il a fallu ensuite lui assigner sa place au sein de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne. Loin de vouloir former une commission autonome, les I.E.P. veulent étudier les problèmes de l'inspection en collaboration avec les instituteurs. Si les uns et les autres veulent apporter dans cette tâche, dont il ne faut pas se dissimuler les difficultés, la bonne volonté indispensable, il sera possible d'aboutir à des conclusions intéressantes.

Un plan de travail a été établi et sera proposé aux I.E.P. par la voie du Bulletin. Si les I.E.P., qui ont répondu à notre appel, nous apportent plus qu'un accord de principe, s'ils présentent une critique constructive de la brochure de notre collègue Belaubre, si de nombreux I.E.P. et Instituteurs répondent sans tarder aux questionnaires établis par M. Belaubre et publiés dans « l'Éducateur » (15 février 1949, p. 213), la commission sera alors en mesure de présenter au Congrès de Nancy un premier bilan positif.

L. LORRAIN.

COMMISSION DES COURS COMPLÉMENTAIRES

MERCREDI MATIN

1^o *Discussion sur l'enseignement des sciences physiques au second degré.* — Au cours de la discussion, les camarades présents ont été d'accord pour reconnaître la nécessité de réduire la part visible du travail classique du professeur pour développer l'activité de l'élève. Deux solutions ont été envisagées, qui ne s'opposent pas mais se complètent ou permettent de tenir compte de la richesse en matériel de l'école.

1^o Exposé d'une question fait par un groupe d'élèves devant la classe. Pour la préparation de l'exposé, le groupe reçoit une fiche-guide et peut se documenter dans la bibliothèque de travail. Cependant, l'emploi de manuels dans cette bibliothèque n'est qu'un pis-aller car il vaut beaucoup mieux que ce soit l'élève qui découvre réellement les conclusions de l'expérience plutôt que de les lire dans un livre avant, ce qui retire beaucoup de l'intérêt à l'expérience. Cette solution est une transition entre le travail magistral et le travail des élèves car seul un petit groupe est vraiment actif. Mais lorsque les crédits ne permettent pas d'avoir un matériel suffisant, il faut s'y résoudre !

2^o Travail par ateliers de 3 à 5 sur une même question ou sur des questions différentes. Cette solution respecte beaucoup plus le désir de savoir de l'enfant, mais elle n'est applicable qu'à des classes peu nombreuses (25 au maximum) et bien pourvues en matériel. Chacun se doit donc d'adapter les principes ci-dessus à ses conditions personnelles.

Après ces quelques considérations d'ordre général, il a été procédé à l'examen critique et à la mise au point d'une fiche-type sur l'hydrogène dont voici la copie :

L'hydrogène

Préparation au laboratoire. — Prépare à l'aide de l'appareil ci-dessous 4 ou 5 petits tubes à essais d'hydrogène.

Ici est représenté l'appareil classique à hydrogène.

Refais l'expérience de l'électrolyse de l'eau (avec une goutte de soude). Constate que le gaz qui se dégage au pôle est de l'hydrogène, par la petite explosion qui se produit au contact d'une flamme.

Recherche les procédés utilisés dans l'industrie pour obtenir ce gaz. Pourquoi, quoiqu'il soit retiré de l'eau, ce gaz est-il cher ?

Expérience I. — Coiffe un tube à essais d'hydrogène d'un papier filtre (ou buvard) et approche une allumette. L'hydrogène est-il arrêté par une feuille de papier ?

Expérience II. — Prépare de l'eau de savon pour faire des bulles. Fais dégager l'hydrogène dans l'eau. Que font les bulles ? Que prouve cette expérience ?

Expérience III. — Approche une allumette enflammée du deuxième tube laissé l'ouverture en bas. Observe.

Expérience IV. — Prépare dans un flacon d'une contenance de 50 cc. environ de l'oxygène : 1/3 du volume. Finis de le remplir avec de l'hydrogène. Enveloppe-le d'un linge et approche-le, l'ouverture en bas, d'une flamme. Sois très prudent ! Pourquoi évite-t-on maintenant de gonfler les ballons à l'hydrogène ?

Expérience V. — Remplace le tube à dégagement par un tube effilé à la sortie de l'appareil. Attends quelques minutes (danger d'explosion), puis enflamme le gaz : approche un verre sec. Que se passe-t-il ? La combustion de l'hydrogène produit quel corps ? Plonge un fil de verre dans cette flamme. Que devient-il ? Cela explique l'usage du chalumeau.

Ici se place un schéma très simple du chalumeau oxydrique.

Expérience VI. — Fixe à la sortie de l'appareil un tube à réduction contenant de l'oxyde de cuivre (noir) et chauffé.

1^o Qu'observes-tu à la sortie du tube ?

2^o A la fin de l'expérience, l'oxyde de cuivre est-il toujours noir ? Pourquoi ? Que s'est-il passé ?

L'hydrogène est un corps capable de prendre de l'oxygène aux autres corps. De tels corps sont appelés *réducteurs*.

MERCREDI APRES-MIDI

Mise au net de la première série d'algèbre du fichier auto-correctif. — Cette mise au point permet d'amorcer une discussion sur le principe même du fichier. Il en ressort que le principe du fichier est satisfaisant et que les échecs et faiblesses constatées à ce jour au cours des essais ne sont dus pour la plupart qu'à des défauts de rédaction des fiches ; il faut que ces défauts soient corrigés au plus tôt et ce par la collaboration active de tous les camarades qui ont reçu les fiches.

La série AO semble donc au point, mais elle sera essayée d'ici la fin du trimestre par deux camarades, en classe de 6^e. Nous rechercherons d'ici octobre le moyen le plus économique de la tirer à un nombre assez grand d'exemplaires pour pouvoir satisfaire à toutes les demandes.

JEUDI MATIN

Mise au net de la fiche-guide sur la masse spécifique des solides. — Cette fiche fait suite à celle sur l'hydrogène étudiée la veille.

Discussion sur l'enseignement des sciences naturelles. — Deux conceptions se font face : l'étude par toute la classe d'un même échantillon (animal, plante ou roche) ou, au contraire, l'étude individualisée. Là encore, les conditions locales jouent un grand rôle (classes groupées, absence de matériel permettant de pousser assez loin les observations).

JEUDI APRES-MIDI

Examen sommaire (en raison de l'horaire réduit) de la série initiale de géométrie. — Cette série rédigée une des premières reste encore trop près des manuels, d'autant plus qu'elle porte sur l'un des points les plus délicats de la géométrie : l'acquisition du mécanisme du raisonnement géométrique. Elle est donc remise à l'étude en demandant l'aide de personnes plus qualifiées que nous. En attendant sa refonte, nous conseillons aux camarades de faire comprendre cette série collectivement à leurs élèves et de faire beaucoup d'exercices. Au moment où chaque élève aura saisi le principe du raisonnement, on lui laissera poursuivre seul sa marche dans le fichier.

Ainsi, ces deux jours de travail nous ont permis de voir plus clair dans notre travail et de réaliser un grand pas en avant. Un seul regret : si nous avions pu poursuivre les travaux, non pas deux jours mais une semaine !

Une modification a été apportée à la composition de la commission : elle s'appelle désormais *Sciences second degré*, la question de l'enseignement technique étant *Lettres second degré*.

J. LEGRAND, Janzé (I.-et-V.).

COMPTE RENDU DE TRAVAIL DU GROUPE 9 et 9^{Bis}

COMMISSIONS Enseignement technique et C.C.

(Section des Lettres)

Responsable : O. VIGNON

I. — IMPRESSION GÉNÉRALE

Le responsable ne peut que se féliciter du travail réellement efficace qui a été effectué : l'ordre du jour prévu a été complètement épuisé sans qu'aucune question ait été escamotée. De plus, cela lui a permis de rencontrer une dizaine de camarades inconnus et de les inscrire à la Commission.

II. — RÉORGANISATION DES COMMISSIONS C.C. ET TECHNIQUE

Afin d'obtenir une meilleure coordination et un meilleur rendement, il a été décidé de grouper dans une Commission du second degré tous les professeurs s'occupant des adolescents quelle que soit par ailleurs la nature de leur établissement ou de leur spécialité.

Cette commission se subdivisera en autant de sous-commissions qu'il sera nécessaire. Pour l'instant, deux grandes sous-commissions sont organisées et travaillent :

1° Celle des **Sciences** (responsables : Legrand, à Janzé, I.-et-Vilaine (Math.), et Avignon, 18, passage Turquetel, Paris 11^e (Sciences).

2° Celle des **Lettres** (responsable : Vignon, 3, rue Castex, Paris, 4^e).

La sous-commission de l'Enseignement professionnel n'a pu encore être constituée, aucun professeur technique n'étant présent à Angers. Elle le sera, je l'espère, très rapidement. Que les camarades P.T. et P.T.A. s'intéressant à nos méthodes, m'écrivent d'urgence.

Dès maintenant aussi, les camarades du second degré qui n'ont pu venir à Angers, sont invités à se mettre en relation avec le responsable de la sous-commission dans laquelle ils veulent travailler. Il y a un gros effort à fournir d'ici le 14 juillet. Chacun, j'en suis sûr, aura à cœur d'y participer.

III. — COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 13 AVRIL

Ordre du jour : L'Enseignement de l'histoire et de la géographie.

a) **PRINCIPE**: Accord général sur les Idées exprimées dans « l'Éducateur » p. 284 et dans le Bulletin de la Commission de l'E. T. : **Peu, mais bien.**

b) **PLAN-PROGRAMME** publié par bulletin n° 5 de la Commission de l'E.T.

Histoire : La question était de savoir s'il fallait faire des « histoire de ... » à la manière des B.T. ou évoquer les grandes époques de la Civilisation humaine. C'est finalement cette dernière solution qui a été acceptée, étant bien entendu qu'il reste toujours possible et souhaitable de faire, de temps en temps, une « histoire de ... (technique, idées, etc..) Les B.T. sont, à cet égard, significatives. Le programme retenu est approuvé.

Géographie (Vie des hommes à travers l'espace).

Le plan paraît un peu chargé, mais n'oublions pas que les élèves ont à choisir eux-mêmes dans cet ensemble, car il s'agit ici, non pas d'imposer l'ordre des sujets à étudier, mais seulement de dresser une liste de ces sujets, les élèves et les professeurs restant libres de se servir à leur gré des fiches guides établies.

c) **FICHIER** :

1. — Possibilité d'utiliser les fiches-visite de Musée en province, en leur adjoignant une série de documents photographiques. La Commission est d'accord pour qu'un essai soit tenté en ce sens. Il s'agit de savoir à combien reviendraient ces documents.

2. — La collection des « Vies Quotidiennes » de chez Hachette est, de l'avis de tous, une des plus utiles pour nous. Afin d'éviter des

achats onéreux, on décide de se mettre au travail pour extraire de chaque ouvrage une dizaine de passages caractéristiques qui constitueraient une série de fiches documentaires. Je demande à tous ceux qui voudraient bien se charger d'un ouvrage, de m'écrire d'urgence, afin que je puisse répartir le travail et éviter les pertes de temps.

3. — **Autres documents intéressants à signaler.** — Un « Essai sur l'Accélération de l'Histoire » dont on ne peut préciser ni le nom de l'auteur, ni celui de l'éditeur. Qui pourrait compléter ces indications ?

— Un ouvrage sur les Reliefs et leur représentation cartographique édité par l'Institut géographique national.

— La collection des grandes régions de France, publiée aux Presses Universitaires.

— Divers documents fournis par l'U.N.E.S.C.O., Hôtel Majestic, avenue Kléber, Paris.

— Il apparaît que peu d'ouvrages seulement de la collection « Que sais-je ? » sont utilisables par les élèves. Une liste doit être établie d'urgence. Je demande à tous de me signaler immédiatement les titres de cette collection qui leur paraissent devoir figurer sur notre liste.

— « L'Encyclopédie illustrée » de chez Hachette reparait. (Mythologie, Egypte, La Mer, Préhistoire, etc.), 100 fr. le n°.

IV. — COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL DU 14 AVRIL

Ordre du jour : L'étude de la langue.

I. — LE PROBLEME DU TEXTE LIBRE ET DE SON EXPLOITATION.

a) De la lecture des Communications de Blaison (Bulletin n° 4) et de Monier, il ressort que le texte libre est parfaitement utilisable avec des adolescents, mais qu'il y a des difficultés sérieuses à l'exploiter convenablement dans nos écoles-casernes.

b) **Le texte libre se suffit-il à lui-même ?**

1. — Le texte libre, compris comme tout écrit volontaire, motivé par une émotion de l'élève, une lecture, un sujet d'étude librement choisi, une visite, etc., paraît suffire (sauf peut-être en 3^e année) pour donner, en liaison avec les exposés et les discussions orales, une connaissance convenable de la langue.

2. — Il est souhaitable cependant que quelques modèles de lettres commerciales ou administratives figurent dans le fichier de documentation.

3. — A condition que les élèves s'y intéressent, il peut être utile, aussi, de conserver quelques commentaires de textes (textes se rapportant à la profession, poésie, romans, articles de revue, etc...)

4. — La poésie libre se révèle, notamment

avec les jeunes filles, une des formes les meilleures du texte libre. Elle conduit naturellement l'élève vers une étude assez poussée des mécanismes de la langue.

c) **L'imprimerie est-elle possible dans les C.C. et dans les Centres ? Avec quel matériel ? Dans quelles conditions ?**

Le matériel de la C.E.L. ne fait pas un travail assez rapide et assez net. La presse professionnelle fait du travail impeccable (cf. T.A.M. de Thiais) mais coûte cher et prend aussi beaucoup de temps pour la composition. Par contre, l'impression de 8 pages à la fois permet un tirage extrêmement rapide. Le mieux, pour l'instant, paraît être l'utilisation du limographe et surtout de la Ronéo, le Multitex ou la pierre humide ne donnent pas assez de copies.

d) La majorité des membres de la Commission pensent que la périodicité mensuelle du bulletin doit être maintenue. Il vaut mieux « sortir » plus souvent de petits numéros que quelques rares, mais gros fascicules. L'intérêt des élèves pour leur journal est ainsi beaucoup plus soutenu.

II. — LES ETUDES D'AUTEURS

a) **Faut-il faire des Etudes littéraires dans les Centres et les C.C. ?**

Oui, car cela répond à un besoin des jeunes gens, donc il ne faut pas les négliger.

b) **Comment procéder ?**

1. — Lectures libres (Bibliothèques).

2. — Eventuellement : lecture suivie ou lecture de beaux poèmes par le professeur.

3. — et surtout : Fiches d'Etudes individuelles (cf. Bulletin n° 2-3 de l'E.T. fiches sur La Fontaine.)

La Commission est unanime à approuver ce genre de fiches.

c) **Examen de quelques types de fiches :**

1. **Etudes d'ensemble d'un auteur** — approbation générale. La collection des fiches documentaires sur Hugo est jugée très supérieure à une série de livres et certainement beaucoup plus économique. On demande la publication de ces fiches.

2. **Etude de détail** (type Chateaubriand) — seront jugées à leurs résultats.

3. Les fiches établies par notre camarade Dissons paraissent encore beaucoup trop scolastiques. La Commission est unanime à penser que ce n'est pas sur cette voie qu'il faut s'engager.

V. — COMPTE RENDU DE LA RÉUNION COMMUNE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL APRÈS-MIDI

Il a été décidé la parution de deux bulletins :

— un bulletin « Sciences second degré »
et un bulletin « Lettres second degré ».

Provisoirement les communications intéressant les professeurs techniques seront données :

a) pour les professeurs d'Enseignement commercial ou social, dans le bulletin des Lettres (responsable Vignon) ;

b) pour les autres spécialités, dans le bulletin des sciences (responsable Avignon).

Afin d'alléger la tâche — et le budget — de la C.E.L., seule, désormais, la partie « Information générale » passera dans les bulletins de la Commission.

Pour la publication des documents (fiches) il a été décidé de faire appel à toutes les bonnes volontés (Imprimeurs, C.C. ou Centres commerciaux, etc.), pour que, très rapidement, les premières séries puissent être distribuées aux camarades qui désirent les expérimenter. (Naturellement les frais de stencils et de papier seront à notre charge, mais ce n'est pas encore prohibitif.)

Je demande à tous les camarades que le fichier de lettres intéresse (Histoire, géographie, étude d'auteur), de m'écrire d'urgence, en m'indiquant :

a) s'ils sont disposés à participer aux frais d'impression ;

b) s'ils peuvent, dans leur école ou dans un établissement voisin, trouver le moyen de faire imprimer quelques fiches.

D'avance je les en remercie.

Paris le 18-4-49.

VIGNON.

Vœu présenté par la Commission 12 Jeunesse et Plein Air

Le Congrès de l'Institut de l'Ecole Moderne Française, réuni à Angers, du 11 au 15 avril 1949.

Constata :

— que les groupes d'enfants de moins de 15 ans, en voyage d'instruction, bénéficient sur les tarifs appliqués par la S.N.C.F. d'une réduction de 75 %, valable seulement un jour et deux jours exceptionnellement pour un déplacement d'au moins 400 kms.

— que la pratique des échanges d'élèves en fin d'année scolaire, entre écoles correspondantes, tend à devenir pratique courante.

Emet le vœu

— que la validité du « collectif » 75 % soit portée à 15 jours au moins, afin de permettre des voyages d'études vraiment profitables (et sans conditions de parcours minimum).

COMMISSION JEUNESSE - PLEIN AIR

Le Congrès a étudié en détail le problème, l'organisation et le financement des COLONIES ITINÉRANTES.

Le texte complet va être inséré dans le prochain Bulletin de la commission. Si vous désirez le recevoir, ne tardez pas à vous faire inscrire.

DEVIS D'INSTALLATION

DEVIS A. — Matériel limographe pour tirage d'un journal scolaire manuscrit ou dactylographié, pour tous cours, port compris (lime bronze)..	2.750. »
DEVIS B. — Matériel minimum d'imprimerie à l'école avec seulement 1/2 police c. 10 ou 12 (C.M. ou C.S., 2 ^e degré) pour 12 lignes de texte, tout compris	7.000. »
DEVIS C. — Matériel complet d'Imprimerie à l'Ecole, avec police c. 10 ou 12 (tous cours) pour composition de 20 lignes de texte, tout compris, sauf papier	8.500. »
DEVIS D. — Même matériel que ci-dessus mais avec police gros corps (14 à 36) pour mat. enf. C.P.), tout compris, sauf papier.....	9.000. »
Presse à rouleau 21 x 27.....	10.000. »
Pour les devis avec presse à rouleau, ajouter	7.000. »
DEVIS E. — Matériel complet pour tous cours ou école gémignée à deux classes, Matériel c. 10 ou 12 avec matériel de composition supplémentaire en c. 14, 18 ou 24.....	13.250. »
DEVIS F. — Matériel avec presse automatique (complet)	31.000. »
Tous arrangements pour installations plus complètes.	

LIVRES

Dictionnaire-Index	250. »
C. FREINET : <i>Ecole Moderne Française</i>	130. »
— <i>Conseils aux parents</i>	100. »
— <i>Éducation du travail</i>	300. »
E. FREINET : <i>La santé de l'enfant</i>	130. »
— <i>Principes d'alimentation rationnelle</i>	120. »
Albums de Baou (N° 1) : <i>Le petit nuage chantait</i>	35. »
Pages des Parents, les 10.....	10. »
Fichier de conjugaison	350. »
F.S.C., la fiche (par séries).....	2.50
F.S.C., la fiche (au détail), majoration	50 %
Filicoupeur, Pyrograveur C.E.L.....	5.000. »
Caractères : c. 10 et 12.....le kg.	650. »
— c. 14, 18, 24, 36.....le kg.	700. »
Ornements, l'hecto.....	90. »
Police capitales c. 14, un kg.....	700. »
Ligne linotype	40. »
Lino, le dm ²	20. »
Trousse à graver	90. »
Compoteurs : c. 10 et 12.....	50. »
— c. 14, 18, 24.....	65. »
— c. 36	75. »
— c. 10 (8 cm.)	45. »
Casse individuelle	230. »
— C.E.L.	750. »
— Parisienne	800. »
Poinçon pour limographe: fin, moyen, boule	100. »

Pour que vive la Coopérative, SOUSCRIVEZ!

BON A COURT TERME C.E.L.

Je, soussigné, _____
(nom, prénoms)

Adresse exacte : _____

N° de fiche-comptable : _____

Déclare souscrire à :

BONS à 1 an à 2 %

BONS à 2 ans à 3 %

BONS à 3 ans à 4 %

BONS à 4 ans à 5 %

Mode de versement : _____

Le _____

Signature :

Les titres définitifs seront délivrés dès réception des fonds par le Trésorier de la C.E.L. : RIGOBERT, instituteur, groupe Ferdinand-Buisson, à Velizy - Villacoublay (S.-et-O.). C.C.P. Paris 1894-29.

COOPÉRATEUR D'ÉLITE

Je, soussigné, _____
(nom, prénoms)

Adresse exacte : _____

N° de fiche-comptable : _____

Déclare verser une part de
COOPÉRATEUR D'ÉLITE
de 2.000 francs (deux mille francs).

Mode de versement : _____

Le _____

Signature :

Les titres définitifs seront délivrés dès réception des fonds par le Trésorier de la C.E.L. : RIGOBERT, instituteur, groupe Ferdinand-Buisson, à Velizy - Villacoublay (S.-et-O.). C.C.P. Paris 1894-29.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1948

CRÉDIT

Caisse	428.672. »
C.C. Postal	68.214. »
Banque	248.370. »
Stock	1.965.153. »
Installation	3.950.000. »
Dû par clients.....	1.100.000. »
	<hr/>
	7.760.409. »

DÉBIT

Capital	3.190.000. »
Créditeurs divers	4.250.409. »
Clients	320.000. »
	<hr/>
	7.760.409. »

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

La commission de contrôle s'est réunie à Cannes, le 24 mars 1949, pour vérifier la comptabilité de la Coopérative de l'Enseignement Laïc.

Elle a pu prendre connaissance de toutes pièces et registres comptables.

Elle se doit de signaler une amélioration sensible dans l'organisation et la marche des services de comptabilité de notre coopérative.

Les opérations sont régulièrement enregistrées.

Les livres réglementaires sont parfaitement tenus.

Elle a opéré quelques sondages qui lui ont permis de suivre l'enregistrement normal des opérations comptables.

Elle a aussi été à même d'examiner les registres concernant la gestion de l'Ecole Freinet. Ils sont également tenus avec une régularité et une précision qui témoignent de la bonne marche de l'établissement. La commission est heureuse de constater que notre situation financière ne présente pas les conditions de précarité de l'année dernière. Afin de la stabiliser définitivement et de permettre à la C.E.L. de poursuivre son essor, elle demande aux adhérents de répondre toujours favorablement aux appels qui leur seront adressés.

Les commissaires (signés) :
ALZIARY, PASTORELLO, COSTA.

Camp International "PAIX - EDUCATION"

VALLOUISE (Htes-Alpes)

Juillet - Août 1949

Organisateurs :

**INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE
UNION LAIQUE DES CAMPEURS - RANDONNEURS**

I. — CAMP FAMILIAL DE BASE

A **VALLOUISE** ou **AILEFROIDE** (sous forme coopérative)

Les Non-Campeurs pourront être hébergés.

Une popote collective sera organisée.

Les enfants seront surveillés. Alt.: 1200 m.

NOTE. — Les Campeurs auront la faculté de travailler au chantier.

II. — CAMP DE MONTAGNE ET CHANTIER (projet)

A **AILEFROIDE** (1500 m.) ou dans la **Haute Vallée de l'ONDE** (1600 m.)
à une heure de marche de Vallouise.

BUTS ESSENTIELS :

AMITIÉ - EFFORT - JOIE

— Rassembler des Jeunes de pays différents.

— CHANTIER international : **CONSTRUCTION DE CHALETS.**

— Etude de la Montagne : Randonnées et Camps rayonnants.

L'activité sociale sera axée sur la construction de CHALETS de montagne (bois) si les conditions matérielles peuvent être réunies.

La partie éducative comprendra des VEILLÉES autour des feux de camp (jeux dramatiques, chœurs, danses folkloriques, etc...).

EMPLOI DU TEMPS. — En principe, travail deux jours sur trois.
Au départ, un Comité élu par les participants déterminera les tâches essentielles.

Il est entendu que, **seuls**, des travailleurs (garçons et filles) auront accès à ce camp. La présence des étrangers doit inciter à maintenir une auto-discipline stricte (amateurs s'abstenir).

Bien entendu, des contacts auront lieu entre les deux camps et des activités culturelles communes seront organisées.

APPEL AUX JEUNES

aux isolés qui accepteront de participer au travail pendant deux semaines au moins ;

aux Organisations de Jeunesse qui voudront apporter leur concours ;

aux Spécialistes de la Construction.

Ce CAMP de l'EDUCATION, du TRAVAIL et de la PAIX constituera un centre permanent de montagne qui s'enrichira chaque année. Il sera ouvert dans une haute vallée non encore aménagée du point de vue touristique, admirablement orientée, dans un cadre de sapins et d'alpages. Il sera le CAMP de l'ACTION COLLECTIVE, mais aussi le camp de l'expérience individuelle, le camp de l'aventure éducative.

Tous renseignements à : PAUL VIGUEUR, La Chaussée, IVRY (Eure).

LES ALPES

UNE AFFAIRE UNIQUE RÉSERVÉE A NOS ADHÉRENTS ENRICHISSEZ VOTRE F.S.C.

Un éditeur de cartes postales, ami de la C.E.L., nous offre gratuitement un lot très important de belles cartes postales héliogravure des Alpes dont la vente au public devient difficile à cause de la vogue croissante de la carte bro-mure.

Il ne s'agit pas de rebut mais de très beaux documents dont vous serez satisfaits.

Existents les séries suivantes de dix cartes : Refuges et cols - Sports d'hiver - Vallées en hiver - Voies de communications - Cours d'eau - Pics en hiver - Gorges - Climatisme et tourisme - Villages des Alpes.

Nous livrerons ces documents gratuitement, mais nous demandons à nos camarades de nous verser un droit de recherches, de classement et de manutention de 1 fr. 50 par photo. Port en sus.

Attention, le port risque d'être plus cher que l'indemnisation demandée. Vous avez avantage à grouper avec d'autres commandes.

Stock limité, ces cartes n'étant plus rééditées.

**

Nous avons également quelques beaux pan-neaux hélio, format 40x15 cm.: Col du Lautaret - Isoard - Pelvoux Ailefroide.

Ces panneaux seront cédés à 15 fr. l'un.

**

OCCASIONS A SAISIR DE SUITE

25 brochures reliées comprenant les trois premières B.T. de Carlier, « Voyages »	150. »
200 livres de 7 <i>Enfantines</i> reliées....	150. »
10 presses acier petit modèle pouvant servir de presse à lino.....	1.000. »
10 presses acier 13 1/2x21.....	4.000. »

Nous pouvons fournir quelques polices incom-plètes en corps 30.

**

A vendre cinéma sonore Pathé-Nathan 16 mm. Bon état, avec accessoires, 35.000 fr. Ecole de Martigny par Arques la Bataille (S.-I.).

**

A vendre, cause double emploi, électrophone MM6, neuf, pick-up et radio 6 lampes combinés dans élégante valise, prises micro et haut-parleur supplémentaire. Convient pour patronages, salles de spectacles. Prix actuel: 39.000 fr. Cèderait à 30.000 fr. (port en plus). S'adresser à Vautrin, directeur d'école, Bologne (Hte-Marne). *Pressé*.

**

Quel camarade pourrait louer ou aider à trou-ver un logement pour le mois d'août sur la côte Atlantique (sud de la Loire) ou Méditerranée ?
J. Verlingue, Fâchin (Nièvre).

Monographie sur « l'élevage de la vache dans l'Aubrac » (en deux couleurs). Passer commande à la Coopérative scolaire de Soulages-Bonneval (Aveyron). Le numéro : 60 fr. — « La fabri-cation du verre à vitre ». Le numéro : 25 fr.

Au C.C.P. 1056-48 Toulouse, Vernet, institu-teur.

**

Cèderai collègue cinéaste :

— Pick-up valise absolument neuf, valeur 13.000, marque Teppaz, tête réversible, impé-dance variable, arrêt automatique, prix 10.000.

— Distributeur billets « Sécurex », 4 cases, neuf, 2.000 fr.

— 2 lampes projection 750 w. neuves 2.500 fr.

— 1 diffuseur d'aigus « Pathé », neuf, s'adap-tant sur le H.P. pour correction acoustique, 2.000 fr.

— Caméra 16 mm. Kodak, modèle B-F, 3,5, pour prises actualités locales noir et couleurs, prix: 10.000 fr.

Accepterait prix global de 25.000 fr. plus port pour le tout (valeur : 35 à 40.000 fr.).

Marguery, inst. public, Retiers (I.-et-V.).

— Offre en outre bas prix, bobineuss 35 mm. avec plateau et 10 bobines, et moteur ciné 110 volts 1/8 A. avec rhéostat, le tout bon état.

**

Cause double emploi. cèderais pour 2.300 fr. ou échangerais contre limographe : casse C.E.L. contenant police 4 kg. (corps 10). Loiseau, 8, Sente des Sorbiers, Suresnes (Seine)

**

Albums de lino vendus au profit de la Coo-pérative scolaire : 1. Les animaux ; 2. Les plan-tes ; 3. Les personnages. Pièce: 35 fr. Les trois pour 100 fr. L. Morin, C.C. Nantes 334-25.

**

GROUPE DE L'AISNE

Le 19 mai, à Saint-Quentin, journée pédago-gique organisée par le Groupe départemental avec le concours de Lallemand. Causerie sur les méthodes des écoles maternelles. Démonstra-tion du texte libre et d'imprimerie. Causerie de Lallemand : « Ce qui différencie l'Ecole Ac-tive ». L'après-midi, visite de l'exposition, réu-nion du Groupe départemental.

**

MUSÉE TECHNOLOGIQUE

Le responsable du Musée Technologique serait heureux de recevoir quelques colis types pour les présenter à la grande kermesse départemen-tale de la Fédération des œuvres laïques qui aura lieu le 29 mai, à Coutances. Que tous ceux qui le peuvent, adressent, dans un geste de solidarité laïque, un colis échantillon gratuit et franco à Hédoum, instituteur à Monthuchon, 37, aven. Division-Leclerc, Coutances (Manche).

Qui pourrait m'indiquer un ouvrage traitant de la construction des cerfs-volants ? E. Vareilles, instituteur, Mézilhac (Ardèche).

Vends 20 films fixes Larousse histoire 35 mm. et 5 films Carlier histoire 35 mm., état neuf. S'adresser : Sagnol, à Issou par Gargenville (S.-et-O.).

Un collègue pourrait-il me procurer des sachets cellophane (taille d'un paquet de graines) pour la préparation du colis « technologique » sur l'huile de colza ? — Lefèvre, à Julvécourt par Lavoye (Meuse).

L'écrivain Elian J. Finbert prépare une collection de livres qui s'appellera *Vues sur la Nature* (les plus belles pages d'écrivains sur la mer, la montagne, la forêt, le désert, etc...).

Il serait reconnaissant aux camarades qui s'intéresseraient à cette publication de l'aider dans la recherche de documents.

Lui écrire directement : 6, rue des Favorites, Paris-15^e.

Bouchet, instituteur, 20, rue A. Paré, La-Ville-du-Bois (S.-et-O.), préparant une B.T. sur

Les repas », serait reconnaissant aux camarades qui pourraient lui envoyer des noms de plats régionaux avec leurs modes de préparation.

Je cherche, pour 1949-1950, un correspondant régulier : classe de fin d'études privée de ses meilleurs éléments passés au C.C., 30 garçons de 11 à 14 ans. Ecrire à Ch. Lafargue, à Soustons (Landes).

Charles Lafargue, à Soustons (Landes), envoie contre versement au C.C.P. 434-90 Bordeaux de 170 fr., un colis de liège, bouchons, agglomérés servant de complément à la B.T. : « Le liège ».

La C.E.L. lance un outil merveilleux, breveté, unique sur le marché français :

LE FILICOUPEUR C.E.L.

Plus de lames de scie qui cassent par séries ! Plus de découpages savants avec des ciseaux difficiles à manier !

Vous appuyez sur un bouton, un fil rougit et découpe le papier, le rhodoïd, le feutre, le balsa et le contreplaqué aussi facilement que le fil coupe le beurre.

Possède, de plus, deux pointes à pyrograver parfaites.

Combine donc deux appareils.

Recommandé pour tous les éducateurs et notamment pour les classes maternelles, enfantines, pour les classes uniques et les Coopératives scolaires.

Peut être manœuvré par les enfants

Prix fort : 5.000 fr.

UN APPAREIL LARGEMENT RENTABLE !

IMPRESSIONS DE CONGRÈS LE POINT DE VUE du délégué départemental

Les lampions de la « foire pédagogique » d'Angers sont éteints. Le Congrès est mort, vive le Congrès !

Songeons à Nancy et préparons tout de suite l'année de travail qui nous attend.

Mais, avant tout, il faut libérer Freinet des soucis financiers et lui permettre de continuer son œuvre en toute quiétude.

Nous devons revoir Freinet à Nancy avec le sourire heureux qu'il avait à Aubigne, Briand et à Rabelais.

Et je vous assure que le « Layon » n'y était pour rien.

Vous connaissez les dispositions qui ont été arrêtées pour trouver les quelques millions absolument nécessaires au fonctionnement normal de la C.E.L.

Toutes ces belles promesses resteraient lettres-mortes si nous, délégués départementaux, ne faisons pas tout de suite la chasse aux parts de coopérateur d'élite et aux bons à court terme, qui sont d'ailleurs de très avantageux placements financiers.

Tout ceci serait très simple si chacun avait l'esprit coopératif ; à nous de cultiver cet esprit et je reste persuadé que nous réussirons.

Et puis, ne pensez-vous pas que, Rigobert, malgré des compétences hors-pair, a mieux à faire que de jouer, à chaque Congrès, les frères-quêteurs !

M. GOUZIL, délégué départemental
de la Loire-Inférieure.

Vends presse automatique, état neuf, police-c. 10 et matériel complet avec facilités de paiement. Pharmacie Alengrin, Bessières (Hte-Gar.).

A vendre Nardigraphe 24x33, état neuf, avec produits. Coopérative scolaire, Treuzy-Levelay par Nemours (Seine-et-Marne).

ERRATUM DE L'ÉDUCATEUR 14

Dans l'annonce relative au numéro spécial de journal sur la fabrication du cidre, lire Emile-Olivier (au lieu de R. Olivier) et C.C.P. 753-42. Rennes (au lieu de Rouen).

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

16, rue Lord-Byron - PARIS-8^e

Adresser les fonds au régisseur des recettes
C. C. 134-11 Paris

Abonnez-vous à la Gerbe landaise *L'Amasse*. Neuf numéros, 120 fr. versés au C.C. 434-90-Bordeaux, au nom de Ch. Lafargue, à Soustons (Landes).

Imp. ÆGITNA, 27, rue Jean-Jaurès - CANNES.
Le gérant : C. FREINET.